



Cadre intégré renforcé

Le commerce et l'investissement pour
le développement des PMA

2025

Rapport annuel du CIR

Obtenir des résultats en période de transition:
Dispositif intérimaire du CIR et préparatifs de la
Phase Trois du CIR



Le Cadre intégré renforcé (CIR) rassemble des partenaires et des ressources afin d'aider les pays les moins avancés (PMA) à tirer parti du commerce pour réduire la pauvreté, favoriser une croissance inclusive et assurer un développement durable.

Organisations partenaires du CIR

Fonds monétaire international (FMI)

Centre du commerce international (ITC)

ONU commerce et développement
(CNUCED)

Programme des Nations unies
pour le développement (PNUD)

Groupe de la Banque mondiale

Organisation mondiale du
commerce (OMC)

Organisation des Nations unies pour le
développement industriel (ONUDI)

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Partenaires financiers du Dispositif intérimaire du CIR



Partenaires financiers du CIR





Table des matières

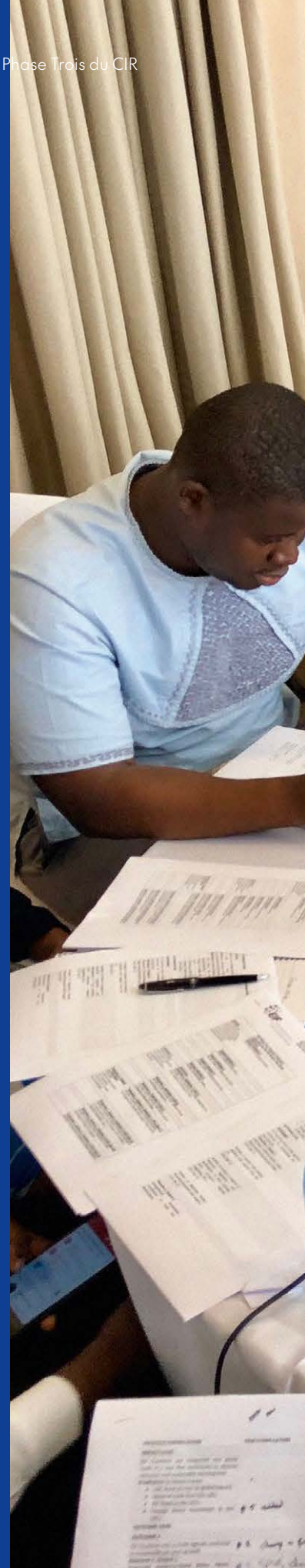
Partie I – Introduction	4
Partie II – Transition	28
Transition entre la Phase Deux et la Phase Trois du CIR	30
Jeter les bases du commerce et de l'investissement pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR	34
Partie III – Obtenir des résultats et générer des retombées grâce au Dispositif intérimaire du CIR	42
Soutien à l'intégration et la durabilité des UNMO	44
Soutien à la participation du secteur privé	52
Soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial mondial et régional	58
Mobiliser des ressources additionnelles pour le développement du commerce	64
Contribution à un commerce durable et inclusif	70
Suivi de l'impact des projets antérieurs du CIR	76
Enseignements tirés	82
Partie IV – Opérations du CIR	86
Gestion du portefeuille	88
Suivi, évaluation et apprentissage (et risques)	92
Partenariats, communication et gestion des connaissances	94
Optimisation des ressources dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR	98
Contrôle fiduciaire	102
Partie V – Vers la Phase Trois du CIR	110
Bases de la Phase Trois du CIR	112
Nouvelle gouvernance du CIR	122
Efforts de mobilisation des ressources pour la Phase Trois du CIR	124
Changement de direction: nomination de la Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR	126
Annexes	128



PARTIE I

Introduction

Avant-propos de la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce	6
Message de la Présidente du Conseil exécutif du CIR	8
Message du Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR	10
Résumé analytique	12
Points forts des résultats du CIR: passage de la Phase Deux du CIR au Dispositif intérimaire du CIR, y compris les réalisations de 2025	14
Le CIR en bref et sa proposition de valeur	16
Phase Trois du CIR: comment travaillons-nous?	18
Contenu du présent rapport	20
Objectif du rapport	21
Honorer les Partenaires financiers du CIR	22





Avant-propos de la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Le commerce a le pouvoir de transformer la vie des gens, de créer des emplois, d'accroître les revenus et d'élargir les possibilités, en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin. Utiliser le commerce pour relever les niveaux de vie et promouvoir le développement durable est au cœur de la mission de l'Organisation mondiale du commerce, qui est énoncée dans le préambule de notre accord fondateur, l'Accord de Marrakech.



Or les pays n'ont pas tous les moyens de saisir les possibilités offertes par l'accès aux marchés internationaux. Les pays les moins avancés (PMA) ne représentent qu'environ 1% du commerce mondial des marchandises. Les obstacles rencontrés par ces pays incluent les coûts élevés du commerce en raison d'infrastructures insuffisantes, le manque d'accès au financement et les faiblesses institutionnelles, ainsi que les obstacles à l'accès aux marchés et une capacité de production limitée. De nombreux PMA restent fortement tributaires d'un éventail restreint d'exportations, leur participation aux activités à plus forte valeur ajoutée étant limitée. Il en a résulté un ralentissement de la croissance économique, un moindre niveau de développement humain et une plus grande vulnérabilité face à l'instabilité des prix des produits de base. Ce n'est pas une coïncidence si le Programme d'action de Doha adopté par les membres de l'Organisation des Nations Unies en 2022 appelle à une augmentation significative de la part des PMA dans le commerce mondial et à un soutien plus important en faveur de leur transformation économique.

Mieux soutenir la croissance des pays les moins avancés et leur intégration dans le commerce mondial est essentiel à la crédibilité et à l'efficacité du système commercial multilatéral et de l'OMC.

Depuis près de deux décennies, le Cadre intégré renforcé (CIR) aide les PMA à renforcer les institutions, les politiques, les compétences et les capacités de production nécessaires pour participer plus efficacement au commerce. Il aide les gouvernements à identifier les priorités, à assurer la coordination entre les ministères et à mobiliser des ressources. Il a également démontré que des interventions relativement modestes et bien ciblées pouvaient engendrer des investissements beaucoup plus importants et avoir une incidence sur le terrain. Au cours de la dernière



décennie, les études diagnostiques sur le commerce réalisées par le CIR et le soutien fourni par ce dernier ont contribué à générer des transactions à l'exportation d'une valeur estimée à 1,1 milliard d'USD, ont donné à plus de 30 000 micro, petites et moyennes entreprises (MPME) les moyens d'accroître leur compétitivité internationale et ont permis aux PMA de mobiliser plus de 2,3 milliards d'USD de financement additionnel de la part des gouvernements, des partenaires de développement et du secteur privé.

L'impact de ce soutien se traduit dans la vie des populations. Au Burundi, par exemple, une formation sur les normes de qualité et une modeste subvention pour l'acquisition de matériel de transformation a aidé un groupe de jeunes apiculteurs à ne plus se limiter à la récolte traditionnelle de miel pour commencer à exporter des produits cosmétiques à base de miel à plus forte valeur ajoutée, comme des savons, des baumes et des crèmes, vers les marchés régionaux, doublant presque leurs recettes d'une année à l'autre. Cela montre que le fait d'associer une initiative locale avec le soutien approprié peut faire du commerce une voie vers l'inclusion, l'innovation et la prospérité partagée, même dans des environnements fragiles ou touchés par des conflits.

Le présent rapport annuel arrive à un moment décisif pour le CIR, qui se prépare à entrer dans une nouvelle phase – la Phase Trois – en mettant davantage l'accent sur la mobilisation de l'investissement dans les PMA. Il ne s'agit pas seulement de s'adapter face aux réductions de l'aide; il s'agit de reconnaître que les difficultés structurelles rencontrées par les PMA ne peuvent être surmontées qu'en associant une réforme des politiques et un renforcement institutionnel pour engendrer des investissements à plus grande échelle.

La Phase Trois du CIR est façonnée par l'évolution rapide de la situation à laquelle les PMA sont confrontés, les vulnérabilités structurelles de longue date étant exacerbées par un système commercial mondial perturbé, l'incertitude qui entoure l'économie mondiale, les jeux de pouvoir, les pressions liées à la dette et les changements climatiques. Elle vise aussi à aider les PMA à saisir les possibilités qui existent malgré ces difficultés en tirant le meilleur parti de leur jeune main-d'œuvre, de leurs ressources naturelles, de leurs terres arables et de leur potentiel en matière d'énergie propre – autant de choses que le reste du monde désire et dont il a besoin. Le discours sur les PMA, auparavant axé sur les besoins, repose de plus en plus sur un intérêt

bien compris: lorsque d'autres marchés soutiennent les PMA, ces derniers construisent leurs futurs marchés.

La plus grande force du CIR réside dans les partenariats sur lesquels il repose, à savoir ceux avec les gouvernements, les Partenaires financiers, les organisations internationales partenaires et, de plus en plus, le secteur privé, qui associent leurs efforts pour faire en sorte que les PMA ne soient pas laissés pour compte.

Le présent rapport montre comment le CIR a su tirer parti de ces relations pour obtenir des résultats. En Sierra Leone, par exemple, le soutien du CIR a permis d'améliorer la coordination institutionnelle, d'intégrer davantage le commerce dans les stratégies nationales de développement et d'aligner les politiques sur les priorités régionales et continentales, notamment grâce au renforcement de cadres tels que la stratégie nationale d'exportation et la politique en faveur des MPME, ainsi que d'organismes de coordination comme le Comité national de mise en œuvre de la ZLECAf et le Comité national de la facilitation des échanges.

Des progrès similaires sont observés dans d'autres PMA, notamment au Rwanda et au Mozambique, où des plates-formes nationales de coordination harmonisent les réformes, le soutien des partenaires et les initiatives du secteur privé, y compris les projets d'investissement à grande échelle et les efforts de promotion du commerce. Dans des pays tels que le Burkina Faso, la Gambie, les Comores et la RDP lao, les mécanismes soutenus par le CIR rassemblent les gouvernements, les partenaires de développement et les entreprises grâce à un dialogue structuré, à la mobilisation de ressources et à des plates-formes de mise en œuvre conjointes, contribuant ainsi à ancrer plus fermement le commerce dans les systèmes et stratégies nationaux.

Alors que les Membres de l'OMC poursuivent leurs efforts pour réformer et renforcer l'Organisation, le CIR s'emploiera à faire en sorte que les règles existantes et futures se traduisent par des résultats concrets dans les PMA – créer des emplois pour les jeunes qui entrent dans la population active, aider les femmes entrepreneurs à développer leurs activités et aider les agriculteurs, les négociants et les petites entreprises à se connecter aux marchés et à améliorer leurs moyens de subsistance.

Dr Ngozi Okonjo-Iweala,
Directrice générale de l'OMC

Message de la Présidente du Conseil exécutif du CIR

L'année 2025 a marqué un moment décisif pour le CIR. Alors que la Phase Deux du CIR avait pris fin et que la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR se terminait, l'ancien Conseil du CIR et le Conseil exécutif du CIR (CE) se sont attachés à garantir une transition harmonieuse et efficace vers la Phase Trois du CIR.



Au cours de l'année, le CE a pris plusieurs décisions importantes qui façonneront la prochaine phase du programme. Parmi celles-ci, une décision importante a été l'approbation du rapport du Groupe de travail du CIR et du plan d'action connexe pour un futur programme d'assistance technique liée au commerce (ATLC) en faveur des PMA, qui définit une voie claire et tournée vers l'avenir pour renforcer l'orientation stratégique et l'impact du CIR.

Le CE a franchi une autre étape importante, à savoir la mise en œuvre effective des arrangements de gouvernance actualisés visant à améliorer la surveillance stratégique, à accroître l'efficacité, à renforcer la responsabilité et à favoriser une prise de décisions plus agile. Je saisis cette occasion pour remercier sincèrement tous les membres de l'ancien Conseil du CIR, et en particulier mon prédécesseur, S.E. M. Kokou Yackoley Johnson, Ambassadeur de la République togolaise à Genève, dont le leadership a été déterminant tout au long des discussions qui ont conduit à l'approbation de la Phase Trois du CIR.

Sur cette base, le nouveau CE a approuvé un ensemble de documents programmatiques de base, qui définissent les objectifs stratégiques de la nouvelle phase et offrent un cadre cohérent pour guider la mise en œuvre, renforcer la participation des pays et mettre davantage l'accent sur les résultats.

Pour que la Phase Trois du CIR puisse commencer à être mise en œuvre rapidement au niveau des pays, le CE a également approuvé la prorogation du Dispositif intérimaire du CIR jusqu'en mars 2026 afin de permettre aux pays d'utiliser ce dispositif pour élaborer leurs Documents de programme-pays (DPP) et ainsi de



garantir que la Phase Trois du CIR commence sur une base solide et en étant bien préparée.

Une autre étape importante a été le lancement du processus de recrutement du Directeur exécutif ou de la Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR (SE), qui a conduit à la nomination de Mme Aissatou Diallo, ce qui a permis d'assurer une continuité dans la direction à un moment critique. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à Mme Diallo et lui souhaite plein succès dans la direction de cette nouvelle phase. Je remercie également sincèrement le Directeur exécutif sortant, Dr Ratnakar Adhikari, pour son dévouement et sa gestion compétente du SE pendant plus de 10 ans.

Le CE reconnaît également la solidité du partenariat du CIR, qui reste au cœur de la réussite du programme. Nous remercions les gouvernements des PMA, les Partenaires financiers du CIR et les Agences partenaires du CIR pour leur implication et leur engagement continus.

Par ailleurs, je tiens à remercier tout particulièrement les Partenaires financiers du Dispositif intérimaire du CIR – les Émirats arabes unis, la Finlande, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède – dont le soutien a permis au CIR de maintenir sa dynamique pendant cette transition et de se préparer pour l'avenir. Je remercie également les premiers contributeurs à la Phase Trois du CIR – l'Allemagne, la Commission européenne, le Danemark, la Finlande, la France, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse – dont les engagements opportuns ont joué un rôle crucial dans le lancement de la phase suivante.

Alors que le CIR entame sa Phase Trois, le CE reste pleinement déterminé à soutenir sa mise en œuvre effective et à faire en sorte que le programme réponde à ses objectifs. Nous continuerons de fournir des orientations stratégiques et d'assurer une surveillance pour permettre une transition sans heurt, renforcer la responsabilité et pérenniser les progrès accomplis à ce jour.

**S.E. Mme Kadra Ahmed Hassan,
Ambassadrice et Représentante permanente de la
République de Djibouti auprès de l'OMC à Genève**

Message du Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR*

L'année 2025 a été une année de transition, de réalisation et de renouvellement pour le CIR. Elle a été marquée par l'achèvement progressif de la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR et par la préparation et le lancement de la Phase Trois du CIR. Le présent Rapport annuel rend compte des résultats obtenus en 2025, des réalisations qui ont marqué la période charnière de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, des enseignements tirés et des fondations posées pour la nouvelle phase du programme.



En substance, le CIR reste un partenariat piloté par les pays. Il aide les PMA à mettre le commerce – et de plus en plus l'investissement – au service d'un développement durable et inclusif. En 2025 et pendant toute la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, nos travaux ont montré que, même dans un environnement caractérisé par des difficultés en matière de géopolitique et de financement du développement, un soutien ciblé pouvait avoir une incidence significative lorsqu'il était aligné sur les priorités nationales et appuyé par des partenariats solides.

Nos efforts ont été principalement axés sur la coordination et la mise en œuvre des projets relevant du Dispositif intérimaire du CIR. Ce dispositif a été conçu à des fins de continuité et de consolidation à un moment critique, et il a rempli son rôle. Les interventions menées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR au sein des pays participants ont renforcé les capacités institutionnelles, soutenu les réformes et permis à ces pays de continuer à promouvoir leurs programmes sur le commerce sans interruption. Nous sommes fiers de dire que 94,6% des objectifs inscrits dans le cadre logique du Dispositif intérimaire du CIR ont été atteints, ce qui traduit un niveau de réalisation satisfaisant.

Dans le même temps, le Dispositif intérimaire du CIR a servi de plate-forme pour innover et tester de nouvelles approches, notamment une attention renouvelée portée aux liens entre le commerce et l'investissement, auxquels une plus grande place est accordée dans la Phase Trois du CIR.

En outre, l'année 2025 s'est caractérisée par la mise en œuvre des recommandations et du plan d'action du Groupe de travail du CIR. Des progrès importants ont été accomplis dans l'élaboration et le déploiement de l'architecture de base définie dans le Document-cadre du programme (DCP), y compris les principaux documents programmatiques et opérationnels,



comme le Cadre logique du programme, la Matrice des risques, la Stratégie de mobilisation des ressources, le Cadre d'optimisation des ressources et les Lignes directrices pour l'élaboration des DPP. Ces travaux ont été complétés par des réformes visant les structures de gouvernance et les processus opérationnels, de sorte que la Phase Trois du CIR puisse répondre à l'évolution des besoins des pays et de la dynamique mondiale.

Le renforcement de la durabilité des Unités nationales de mise en œuvre (UNMO) du CIR, qui constituent l'épine dorsale de l'intervention du CIR au niveau des pays, est resté une priorité essentielle tout au long de l'année. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, des progrès ont été faits pour ce qui est de renforcer le positionnement institutionnel des UNMO, de développer leurs capacités techniques et d'améliorer leur intégration dans les systèmes nationaux. La proportion de pays dotés d'une UNMO intégrée qui sont soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR est passée de 87% (valeur de référence) à 97,5%, le nombre d'UNMO intégrées étant ainsi passé de 36 (valeur de référence) à 40; l'objectif à cet égard a donc été pleinement atteint. S'agissant de la durabilité des UNMO, 11 UNMO supplémentaires sont parvenues à une situation de durabilité, ce qui a fait passer le pourcentage d'UNMO durables de 80% (valeur de référence) à 92,5%. Le maintien de ces structures a engendré des gains d'efficacité importants pour la transition vers la Phase Trois du CIR, en particulier dans l'élaboration des DPP nécessaires à l'obtention d'un financement du CIR. En outre, le renforcement de l'intégration et de la durabilité des UNMO pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR a amélioré la capacité des UNMO de mobiliser des ressources. Au total, 237 millions d'USD ont ainsi été mobilisés auprès des gouvernements des PMA et des partenaires de développement, ce qui représente un ratio de mobilisation de 1:18 pour chaque dollar décaissé au titre du Fonds d'affectation spéciale du Dispositif intérimaire du CIR.

La mobilisation des ressources nécessaires à la Phase Trois du CIR était également une priorité majeure en 2025. En vue d'atteindre l'objectif de financement pour cette troisième phase, à savoir 200 millions d'USD, le CIR a mené de nombreuses activités de sensibilisation formelles et informelles auprès de Partenaires financiers potentiels à Genève et dans les capitales. Deux activités de haut niveau ont été organisées à l'appui de ces

efforts: la conférence d'annonce de contributions du CIR organisée en marge de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4) en juin 2025 et la Plate-forme de haut niveau du CIR pour les partenariats en faveur des PMA, convoquée en septembre 2025. Collectivement, ces initiatives ont abouti à des engagements dont le montant total s'élevait à 23,4 millions d'USD au 31 décembre 2025.

Aucun de ces résultats n'aurait été possible sans le soutien et l'engagement continus des Partenaires financiers du CIR. Leurs contributions financières et stratégiques ont permis au CIR d'obtenir des résultats et de se préparer pour l'avenir avec confiance.

Je remercie également les gouvernements des PMA et les UNMO, dont le dévouement, la participation soutenue et le cofinancement ont grandement contribué à promouvoir les travaux du CIR et à obtenir des résultats tout au long de la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

Je remercie sincèrement la Directrice générale (DG) de l'OMC et les collègues du Bureau de la DG, ainsi que les Membres du CE pour leurs orientations et leur leadership pendant cette période de transition importante. Leur soutien a contribué de manière essentielle à définir l'orientation de la Phase Trois du CIR et à assurer une bonne gouvernance et un niveau élevé de responsabilité.

Pour l'avenir, la Phase Trois du CIR offre la possibilité de faire fond sur ces réalisations et de faire passer le programme à l'étape suivante. En mettant davantage l'accent sur le commerce et l'investissement, le renforcement des partenariats et une approche programmatique plus flexible, le CIR est bien placé pour aider les PMA à s'orienter dans un environnement mondial de plus en plus complexe et à ouvrir de nouvelles voies pour la croissance et le développement.

Dr Ratnakar Adhikari,
Directeur exécutif, Secrétariat exécutif du CIR à
l'OMC

* Le Dr Ratnakar Adhikari a quitté ses fonctions de Directeur exécutif début 2026.

Résumé analytique

L'année 2025 a marqué un tournant pour le CIR. Alors que la Phase Deux du CIR avait pris fin et que la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR arrivait elle aussi à son terme, le programme s'est poursuivi, s'est consolidé et a clairement évolué dans la manière dont il soutient les PMA.

Le Dispositif intérimaire du CIR a été mis en place à l'issue de discussions entre les Partenaires financiers du Dispositif intérimaire du CIR (les Émirats arabes unis, la Finlande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni), les PMA, le SE et le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (GFAS). Son principal objectif était de faire fond sur les résultats des précédentes phases du CIR et de maintenir ces résultats jusqu'à ce que tout futur programme d'ATLC consacré aux PMA soit opérationnel. S'appuyant sur le cadre de résultats de la Phase Deux du CIR, le Dispositif intérimaire du CIR était axé sur les principaux domaines de résultats suivants:

- **Intégration des PMA dans les systèmes de commerce mondial et régional, et soutien aux pays retirés de la liste des PMA.**
- **Intégration et durabilité des UNMO.**
- **Intégration du commerce durable et inclusif dans les plans nationaux de développement (PND) et les stratégies sectorielles.**
- **Mobilisation de ressources additionnelles.**
- **Renforcer la participation du secteur privé.**
- **Suivi de l'impact et de la durabilité des interventions passées du CIR.**

Outre son objectif de continuité, le Dispositif intérimaire du CIR a joué un rôle décisif dans la préparation de la Phase Trois du CIR en:

- **Soutenant les réformes opérationnelles et de gouvernance.**
- **Maintenant la dynamique et renforçant les UNMO.**
- **Permettant aux pays de commencer à élaborer leurs DPP.**



En conséquence, la Phase Trois du CIR se fonde sur une base opérationnelle exceptionnellement solide, caractérisée par des systèmes nationaux, des arrangements de mise en œuvre et des réserves de projets déjà en place.

Le présent rapport met en lumière les principaux éléments factuels montrant les réalisations issues du programme de soutien du Dispositif intérimaire du CIR (2024-2025) et fournit des renseignements actualisés sur les principales activités menées tout au long de l'année 2025 pour préparer le lancement de la Phase Trois du CIR. Grâce à une combinaison de données factuelles, d'exemples nationaux et d'études de cas, le rapport montre comment le Dispositif intérimaire du CIR a atteint ses objectifs et assuré avec succès la transition entre les Phases Deux et Trois du CIR.

Le CIR a notamment obtenu des résultats satisfaisants au regard du Cadre logique de son Dispositif intérimaire puisque que 94,6% des objectifs inscrits dans ce cadre ont été atteint.

Le Dispositif intérimaire du CIR a fait plus qu'assurer une transition. Il a redéfini le fonctionnement du CIR. Pendant cette période, il a permis de maintenir le soutien apporté aux pays, tout en introduisant d'importantes innovations en termes de programmation, de financement et d'exécution.

Le Dispositif intérimaire du CIR a approfondi l'intégration des PMA dans le système commercial mondial et régional et renforcé la participation du secteur privé par le développement des chaînes de valeur et la fourniture d'un soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Il a aussi contribué à promouvoir un commerce inclusif et durable en intégrant les considérations liées au genre, aux jeunes et au climat dans l'ensemble des interventions. Ces efforts ont permis de créer des écosystèmes commerciaux plus compétitifs, plus inclusifs et plus résilients.



Le Dispositif intérimaire du CIR a également démontré que le CIR avait un effet catalyseur important. Malgré des enveloppes financières modestes, le soutien du CIR a toujours permis de mobiliser des ressources bien plus importantes auprès des partenaires nationaux et de développement. Les gouvernements des PMA ont de plus en plus souvent cofinancé des activités soutenues par le CIR, ce qui témoigne d'une évolution structurelle suivant laquelle la dépendance vis-à-vis de l'aide laisse place à l'investissement partagé et à l'appropriation nationale. Cette réalité sous-tend l'objectif explicite de la Phase Trois du CIR consistant à mobiliser des financements publics et privés plutôt qu'à les remplacer.

Chose essentielle, le programme a aussi constitué un terrain d'essai efficace pour les principales innovations qui définissent maintenant la Phase Trois du CIR – notamment la reconnaissance du caractère mutuellement avantageux des résultats en matière de commerce et d'investissement. Pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, le CIR a expérimenté de nouvelles approches établissant un lien entre les réformes commerciales et la facilitation de l'investissement, le développement des chaînes de

valeur et la compétitivité du secteur privé, tout en utilisant davantage les ressources limitées allouées sous forme de dons comme levier pour mobiliser un financement additionnel. Les données factuelles confirment que ces approches peuvent être mises en œuvre et avoir un impact, et qu'elles jettent les bases de leur déploiement à plus grande échelle dans le cadre de la nouvelle phase.

Pour sa Phase Trois, le CIR adopte une approche fondée sur le financement catalytique qui utilise un financement de démarrage pour réduire les risques dans les environnements institutionnels et commerciaux, et ainsi mobiliser des investissements plus importants et plus soutenus, y compris de la part du secteur privé. Ces changements interviennent à un moment où la situation mondiale se complexifie, les PMA étant confrontés à des contraintes structurelles persistantes tout en essayant de s'adapter à l'évolution rapide des tendances en matière de commerce, de technologie et d'investissement. Dans ce contexte, le CIR joue un rôle sans égal – il établit un lien entre la réforme des politiques, le renforcement des capacités et la mobilisation de l'investissement dans un cadre unique piloté par les pays.

Trois changements caractérisent cette transition:

Premièrement, le CIR passe de projets à des programmes. La Phase Trois du CIR introduit une approche programmatique plus flexible et plus stratégique, fondée sur les DPP et soutenue par un financement catalytique. Cela permet aux pays de hiérarchiser les interventions, d'en échelonner la mise en œuvre et de les déployer à grande échelle, tout en alignant les ressources sur les objectifs de développement nationaux.

Deuxièmement, le soutien accordé par le CIR sous forme de dons entend jouer un rôle de catalyseur, contribuant à réduire les risques liés à l'investissement et à mobiliser des financements additionnels. Dans tous les pays, les interventions du CIR ont renforcé les chaînes de valeur, amélioré l'infrastructure de qualité et soutenu les réformes des politiques, en rendant les différents secteurs plus propices à l'investissement et en permettant aux pays d'attirer un financement additionnel de la part de diverses parties prenantes, telles que les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé. La nouvelle phase visera principalement à traduire ces réformes en possibilités et en investissements concrets.

Troisièmement, la nouvelle phase redéfinit le partenariat du CIR en le rendant plus central, plus inclusif, plus transparent et empreint d'une responsabilité mutuelle renforcée afin de garantir un impact et une durabilité maximaux.

La Phase Trois du CIR repose sur cette base. Elle met davantage l'accent sur la programmation pilotée par les pays, le lien entre le commerce et l'investissement, le financement catalytique et le renforcement des partenariats. Elle introduit aussi des outils de programmation plus flexibles, un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage renforcé et des arrangements actualisés en matière de gouvernance pour soutenir une mise en œuvre à grande échelle. En plus d'être un programme et un partenariat, le CIR devient progressivement une plate-forme permettant

de faire entendre la voix des PMA et de rassembler les parties prenantes autour des priorités communes des PMA en matière de développement.

Comme le montre le présent rapport, le CIR ne se limite pas à produire des résultats; il évolue pour répondre aux exigences d'un environnement mondial en mutation. Le prochain défi consiste à maintenir cette dynamique et à traduire ces gains en résultats plus vastes et à plus long terme pour les PMA.

Points forts des résultats du CIR: *passage de la Phase Deux du CIR au Dispositif intérimaire du CIR, y compris les réalisations de 2025*



18 pays ont intégré le commerce dans leurs nouveaux PND pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, alors que l'objectif était de 5.

3 pays ont bénéficié d'un soutien pour intégrer le commerce dans leur PND en 2025.



221 projets au total ont été mis en œuvre dans 48 PMA depuis la Phase Deux du CIR.

46 projets ont été mis en œuvre dans 41 PMA pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

3 projets additionnels ont été approuvés et mis en œuvre en 2025.



+ de 2,2 milliards d'USD ont été mobilisés dans les PMA depuis le début de la Phase Deux du CIR.

+ de 237 millions d'USD ont été mobilisés dans les PMA pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

50 millions d'USD ont été mobilisés en 2025.



220 politiques et réglementations liées au commerce et à l'investissement ont été soutenues dans les PMA depuis la Phase Deux du CIR.

43 politiques et réglementations liées au commerce et à l'investissement ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

25 politiques et réglementations liées au commerce et à l'investissement ont été soutenues en 2025.



201 initiatives de facilitation des échanges ont été soutenues dans les PMA depuis la Phase Deux du CIR, alors que l'objectif était de 108.

35 initiatives de facilitation des échanges ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

17 initiatives de facilitation des échanges ont été soutenues en 2025.



1:14 USD correspond au ratio de mobilisation pour chaque USD décaissé par le Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR) depuis la Phase Deux du CIR.

1:18 USD correspond au ratio de mobilisation pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.



163 nouvelles technologies ont été adoptées par plus de 50 000 personnes depuis la Phase Deux du CIR.

9 nouvelles technologies ont été adoptées par 2 493 personnes pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

3 nouvelles technologies ont été adoptées par 493 personnes en 2025.



+ de 60 000 emplois (dont 66% occupés par des femmes) ont été créés par les MPME bénéficiaires du CIR depuis la Phase Deux du CIR.

8 328 emplois (dont 93% occupés par des femmes) ont été créés pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

1 169 emplois (dont 37% occupés par des femmes) ont été créés en 2025.



40 sur 40 des UNMO, ont été intégrées dans les gouvernements des PMA pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

25% des UNMO ont amélioré leur score d'intégration, alors que ce score a diminué pour 7,5% d'entre elles.

92,5% des UNMO intégrées sont parvenues à une situation de durabilité.



34 783 MPME au total (dont 42% dirigées par des femmes) ont été soutenues depuis la Phase Deux du CIR.

4 318 MPME (dont 49,5% dirigées par des femmes) ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

976 MPME ont été soutenues en 2025.



350,3 millions d'USD ont été versés en faveur du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR) depuis la Phase Un du CIR, jusqu'en décembre 2025.

12,9 millions d'USD ont été versés pour soutenir le Dispositif intérimaire du CIR.

23,5 millions d'USD avaient été engagés en faveur de la Phase Trois du CIR en décembre 2025.



+ de 170 000 femmes, soit 63% du total, ont bénéficié du soutien du CIR sur les chaînes de valeur depuis la Phase Deux du CIR.

+ de 7 000 femmes, soit 52% du total, ont bénéficié du soutien du CIR sur les chaînes de valeur pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

2 735 femmes, soit 54 % des bénéficiaires, en 2025.

Le CIR en bref et sa proposition de valeur

Le CIR est le seul partenariat multilatéral exclusivement destiné à aider les PMA et les pays récemment sortis de la catégorie des PMA à tirer parti du commerce et, de plus en plus, des investissements, qui constituent des moteurs de croissance durable, de transformation économique et de réduction de la pauvreté.

En substance, le CIR est un programme piloté par les pays et fondé sur les partenariats. Grâce à son réseau d'UNMO au sein des ministères nationaux, il veille à ce que les priorités en matière de commerce et d'investissement soient intégrées dans les politiques générales, prises en charge au niveau local, alignées sur les stratégies nationales de développement et se traduisent par des résultats tangibles qui profitent aux populations des PMA.

Le CIR réunit les gouvernements, les institutions de développement et le secteur privé pour relever les défis les plus pressants en matière de commerce et d'investissement auxquels les PMA sont confrontés. Stratégiquement installé à l'OMC, il utilise son pouvoir de mobilisation à l'échelle mondiale pour renforcer la coordination, mieux faire entendre la voix des PMA et aligner les priorités nationales sur les programmes de développement multilatéraux et mondiaux.

La cible 8.a des Objectifs de développement durable (ODD), qui consiste à accroître l'appui apporté dans le cadre de l'Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux PMA, reconnaît expressément le rôle du CIR dans la réalisation de cet objectif. Le Programme d'action de Doha reconnaît aussi les résultats obtenus par le CIR pour renforcer les capacités institutionnelles et de production des PMA, conformément à l'objectif du Programme 2030 de «ne laisser personne de côté», et s'inscrit dans leur prolongement.

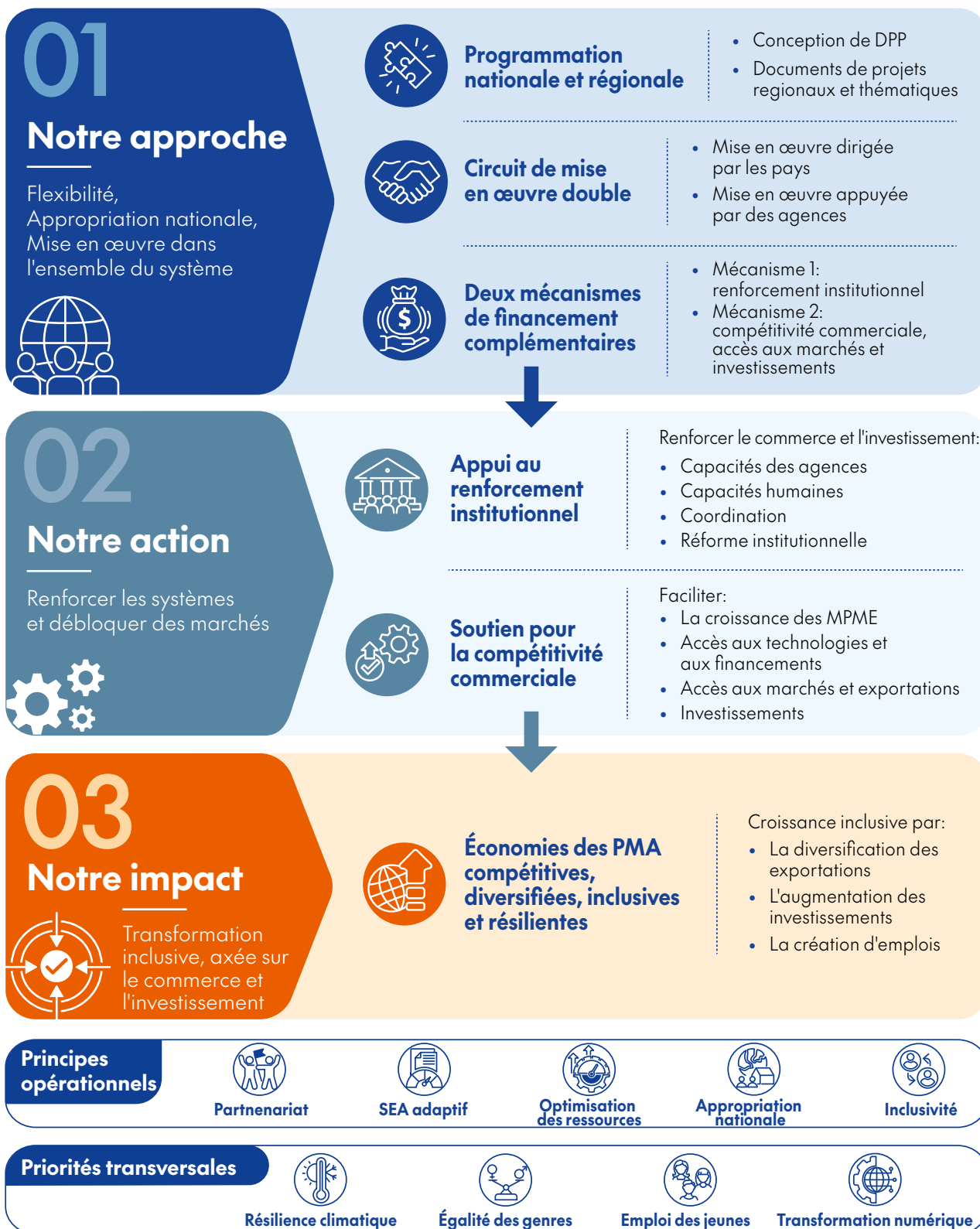


Ce qui rend le CIR unique

- **Piloté par les PMA et fondé sur l'appropriation par les pays:** les institutions nationales définissent les priorités, conduisent la mise en œuvre et garantissent la durabilité.
- **Plate-forme de coordination mondiale dédiée aux PMA:** le CIR est le seul partenariat multilatéral exclusivement destiné à soutenir les besoins des PMA en matière de développement du commerce et d'investissement, en établissant des liens entre les gouvernements, les Partenaires financiers, le secteur privé et les Agences partenaires.
- **Levier de mobilisation des ressources:** le CIR sert de levier pour mobiliser des financements dans les PMA. De petits investissements stratégiques engendrent des flux de financement public et privé nettement plus importants.
- **Le modèle de l'UNMO:** les UNMO intégrées dans les ministères du commerce des PMA constituent des biens publics durables pour la fourniture de l'ATLC, le renforcement des capacités nationales et la coordination du commerce.
- **Un mécanisme multilatéral fiable:** reconnu à l'échelle mondiale, le CIR est un mécanisme fiable, neutre et agile, dont les antécédents montrent qu'il a contribué aux résultats commerciaux dans les PMA.



Phase Trois du CIR: **comment travaillons-nous?**





Zones d'intervention



AMÉRIQUES

Haïti

AFRIQUE

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
*Cabo Verde**
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée
*Guinée équatoriale**
Guinée-Bissau
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie

Mozambique
Niger
Ouganda
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Rwanda
São Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Tanzanie
Tchad
Togo
Zambie

MOYEN-ORIENT

Yémen

ASIE

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan*
Cambodge
*Maldives**
Myanmar
Népal
RDP Iao
Timor-Leste

PACIFIQUE

Îles Salomon
Kiribati
*Samoa**
Tuvalu
Vanuatu*

Aucun projet du Dispositif intérimaire du CIR n'est activement en cours dans les pays apparaissant en jaune et en italiques (Afghanistan, Cabo Verde, Érythrée, Guinée équatoriale, Maldives, Myanmar, Samoa, Soudan et Yémen).

* Pays sortis de la catégorie des PMA.

Contenu du présent rapport

Le présent rapport expose les résultats obtenus, les enseignements tirés et les progrès stratégiques réalisés par le CIR en 2025, dans le contexte plus large de la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR (2024-2025) et de la transition vers la Phase Trois du CIR. Il rend compte d'une étape décisive de consolidation et de transformation, soulignant la manière dont le CIR a poursuivi son action, produit des résultats et fait évoluer son approche pour mieux soutenir les PMA. Le rapport présente à la fois les résultats obtenus en 2025 et ceux obtenus pendant toute la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.



La **Partie I** du rapport pose le cadre en présentant des messages de la Direction, un aperçu de la proposition de valeur du CIR et les principaux résultats obtenus en 2025 et des phases précédentes. Elle met aussi en avant les contributions des Partenaires financiers du CIR et décrit l'objectif et la portée du rapport.

La **Partie II** porte sur la transition entre le Dispositif intérimaire du CIR et la Phase Trois du CIR. Elle explique la raison d'être du Dispositif intérimaire du CIR, le processus qui a mené à la conception de la nouvelle phase et la manière dont le CIR a évolué en intégrant les enseignements tirés – notamment le passage à une approche plus intégrée du commerce et de l'investissement et à un rôle plus catalyseur dans la mobilisation des ressources.

La **Partie III** présente les principaux résultats obtenus et les impacts engendrés par le soutien du CIR pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR. Elle s'articule autour de grands domaines thématiques, y compris le renforcement des capacités institutionnelles par le biais des UNMO, l'augmentation de la participation du secteur privé, l'aide à l'intégration des PMA dans les systèmes de commerce mondial et régional et la mobilisation de ressources additionnelles. Elle rend également compte des enseignements tirés et des éléments factuels disponibles concernant la durabilité des interventions passées du CIR, en s'appuyant sur des données et sur des exemples nationaux.

La **Partie IV** porte sur les activités et les résultats du CIR. Elle présente la façon dont le programme est géré et mis en œuvre, y compris la gestion du portefeuille, les systèmes de suivi et d'évaluation, les partenariats et la communication, les considérations liées à l'optimisation des ressources, la gestion fiduciaire et la gestion des risques.

La **Partie V** concerne la Phase Trois du CIR, notamment son orientation stratégique axée sur le commerce et l'investissement, les réformes en matière de gouvernance, le cadre opérationnel et les efforts de mobilisation des ressources. Elle présente le CIR comme une plate-forme en évolution conçue pour fonctionner à grande échelle et produire des résultats plus systémiques et plus transformateurs.

Considérées ensemble, ces différentes parties fournissent un aperçu complet et prospectif des résultats obtenus par le CIR, des enseignements tirés et de son évolution vers une plate-forme plus dynamique, plus transformatrice et davantage axée sur les partenariats, qui relie le commerce, l'investissement et les capacités institutionnelles afin de soutenir la transformation économique à long terme dans les PMA.



Objectif du rapport

Responsabilité:

Démontrer les résultats obtenus avec le soutien du CIR.

Positionnement stratégique:

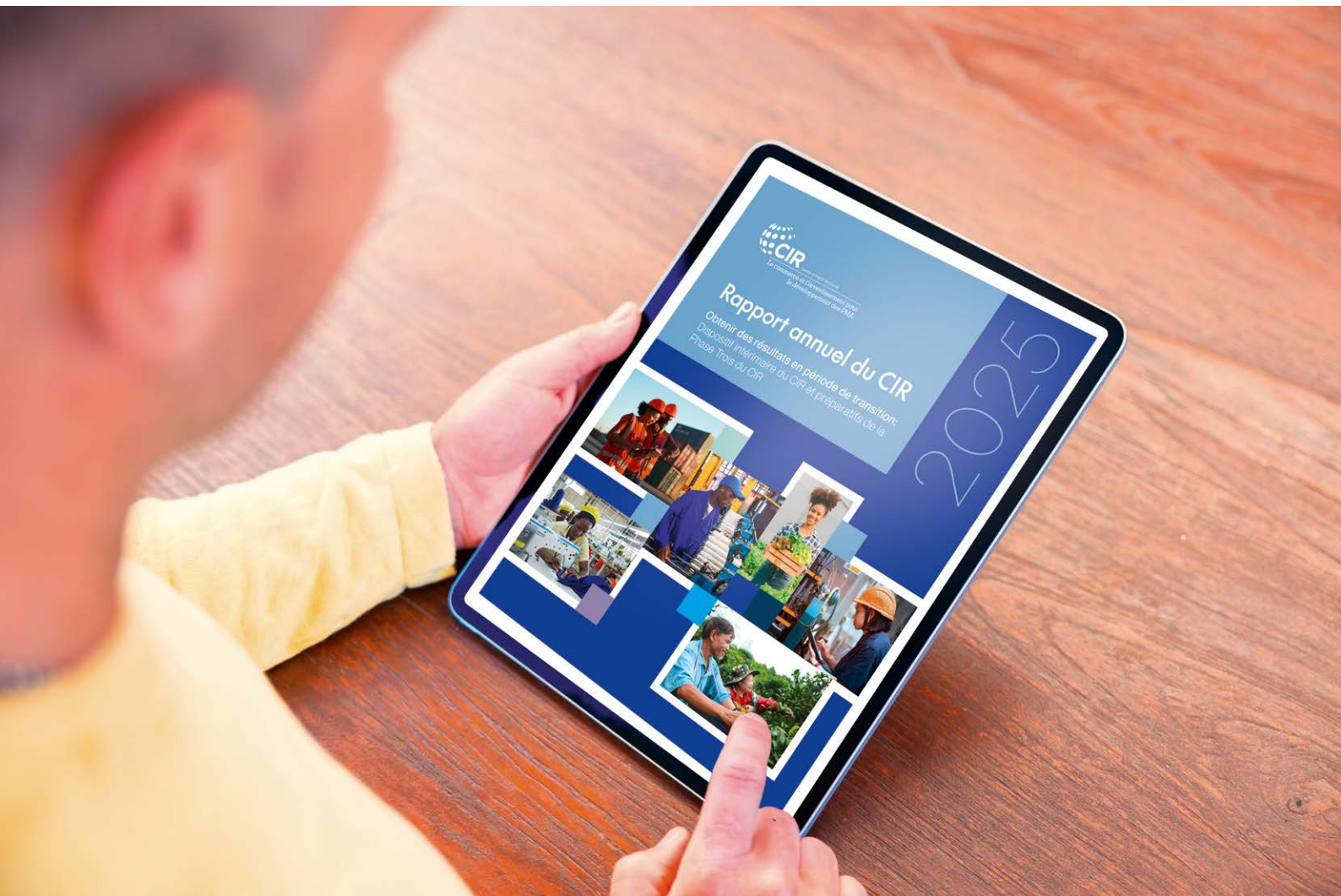
Expliquer comment le CIR évolue pour répondre aux nouveaux besoins des PMA.

Apprentissage:

Rendre compte des enseignements tirés et des bonnes pratiques pour éclairer la programmation future.

Promotion:

Mettre en avant le fait que le commerce et l'investissement restent pertinents et constituent des moteurs d'un développement inclusif et durable.



Honorer les Partenaires financiers du CIR

La transition entre la Phase Deux et la Phase Trois du CIR a constitué une étape cruciale pour les PMA et les Partenaires financiers. L'aide publique au développement étant fortement sous pression, et en raison de priorités concurrentes, le Dispositif intérimaire du CIR a permis de maintenir le soutien et de réduire autant que possible les perturbations dans le fonctionnement des UNMO, tout en soutenant les systèmes commerciaux nationaux, les institutions et les réformes en cours.

Cette continuité et cette consolidation ont été rendues possibles grâce aux contributions stratégiques et opportunes de plusieurs Partenaires financiers du CIR, à savoir les Émirats arabes unis, la Finlande, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède, dont l'aide combinée d'environ 12,9 millions d'USD a constitué un financement essentiel pour permettre la transition entre les Phases Deux et Trois du CIR.

Le Dispositif intérimaire du CIR a fonctionné comme un mécanisme de stabilisation. Il a permis de maintenir les capacités opérationnelles dans 41 PMA et le financement de 46 projets pendant que la Phase Trois du CIR était en cours d'élaboration. Ce soutien a permis de préserver les activités des UNMO et les progrès accomplis en matière d'intégration du commerce, ainsi que la coordination institutionnelle et le renforcement des capacités.



Je remercie sincèrement tous les Partenaires financiers qui se sont engagés avec générosité à fournir un soutien... et tous ceux qui continuent à défendre le CIR. Votre générosité améliore des vies réelles. J'exhorte tous les Membres qui n'ont pas encore contribué à cette cause à s'y rallier – le CIR fonctionne, et il produit des résultats pour nos populations.

S.E. M. Mohammed B.S. Jallow
Vice-Président de la République de Gambie



Co-conception et financement d'un partenariat multilatéral

Au-delà des contributions financières, le modèle de partenariat du CIR permet aux Partenaires financiers de jouer un rôle stratégique dans la conception du programme, la gouvernance et la responsabilité. Les Partenaires financiers du CIR jouent un rôle central s'agissant:

- de définir conjointement les priorités du programme, en garantissant l'alignement sur les programmes mondiaux de développement, tels que les ODD, le Programme d'action de Doha, l'action climatique et la croissance inclusive.
- de faciliter la mobilisation des ressources dans les pays par l'intermédiaire de leurs réseaux mondiaux et de leurs représentations diplomatiques ou institutionnelles dans les PMA, certains représentants jouant un rôle de Facilitateur des Partenaires financiers du CIR dans les pays.
- de participer aux structures de gouvernance, y compris au CE, en définissant une orientation stratégique et en supervisant les résultats.
- d'apporter au partenariat du CIR, en tant que partenaires de connaissances, une expertise thématique essentielle par le biais d'activités et d'autres formes de collaboration.

Ce modèle collaboratif permet au CIR de répondre à l'évolution des besoins des PMA tout en maintenant la cohérence entre les différentes parties prenantes. Il garantit aussi que les décisions en matière de financement soient éclairées tant par les demandes des pays que par les priorités des Partenaires financiers, ce qui renforce sa pertinence et son impact.



Cartographie indicative des priorités des Partenaires financiers du CIR dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR au regard des priorités stratégiques du CIR



Finlande

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Croissance inclusive
- Coopération multilatérale
- Égalité des genres
- Commerce et secteur privé
- Numérisation
- Action climatique et durabilité environnementale

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/ DU DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR

- Intégration du commerce
- Renforcement institutionnel
- Commerce inclusif
- Développement des compétences numériques et commerce numérique



Le soutien de la Finlande témoigne de notre attachement à des solutions multilatérales qui produisent des résultats tangibles pour les plus vulnérables. L'accent mis par le CIR sur l'appropriation par les pays, le renforcement institutionnel et le commerce inclusif est parfaitement aligné sur nos priorités en matière de développement et montre qu'un soutien ciblé peut entretenir la dynamique et permettre une transformation à long terme.

S.E. M. Ville Tavio,
Ministre du commerce extérieur et du développement, Finlande



Liechtenstein

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Développement du secteur privé
- Développement durable et employabilité

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/ DU DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR

- Développement des petites et moyennes entreprises (PME)
- Chaînes de valeur et commerce durable



Nous valorisons les partenariats efficaces, ciblés et transformateurs. La mise en œuvre du CIR via des structures intégrées au niveau national et l'accent mis sur la participation du secteur privé et la durabilité des chaînes de valeur cadrent parfaitement avec notre approche de la coopération pour le développement.

S.E. Mme Sabine Monauni,
Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères, Liechtenstein



Norvège

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Action climatique
- Inclusion économique
- Égalité des genres et développement du secteur privé

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/ DU DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR

- Commerce vert
- Promotion de l'égalité des genres
- Mobilisation des ressources
- Renforcement de la gouvernance commerciale

“ Le soutien de la Norvège au Dispositif intérimaire du CIR témoigne de notre attachement à une croissance inclusive et durable dans les PMA. En promouvant le commerce vert, l'autonomisation économique des femmes, la résilience face aux changements climatiques et la bonne gouvernance commerciale, le CIR aide les PMA à utiliser le commerce comme outil de développement et de réduction de la pauvreté. Nous sommes heureux de soutenir un mécanisme agile et fondé sur la demande qui s'appuie sur des résultats avérés et qui renforce l'intégration des pays dans le commerce régional et multilatéral.

S.E. M. Åsmund Aukrust,
Ministre du développement international, Norvège



Émirats arabes unis

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Diversification économique
- Développement des chaînes de valeur
- Investissement et coopération Sud-Sud

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/ DU DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR

- Facilitation des échanges
- Promotion de l'investissement et intégration régionale

“ Nous reconnaissons l'importance du commerce comme vecteur de transformation et de possibilités économiques. Par notre soutien en faveur du Dispositif intérimaire du CIR, annoncé à la 13^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (CM13) à Abou Dhabi, nous avons contribué à faire en sorte que les PMA puissent continuer de renforcer leurs capacités et de participer aux marchés régionaux et mondiaux. L'accent mis par le CIR sur l'investissement, la facilitation des échanges et les partenariats est conforme à notre vision d'une croissance économique durable.

S.E. M. Abdelsalam Mohamed A. Al Ali,
Ambassadeur, Ministre plénipotentiaire et représentant des Émirats arabes unis auprès de l'OMC.



Suède

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Réduction de la pauvreté par l'emploi et le commerce
- Transition climatique
- Autonomisation des femmes
- Numérisation et développement du secteur privé

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/ DU DISPOSITIF INTÉrimAIRE DU CIR

- Commerce résilient face aux changements climatiques
- Autonomisation économique des femmes
- Croissance inclusive et développement du secteur privé (MPME)



Entretien avec

S.E. Mme Nina Tornberg, Ambassadrice et Représentante permanente, Mission permanente de la Suède auprès de l'OMC.

Question: qu'est-ce qui a incité la Suède à contribuer au financement du Dispositif intérimaire du CIR?

Réponse: compte tenu des besoins des PMA et des réalisations de la Phase Deux du CIR, la Suède a estimé que la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR était essentielle pour assurer une transition sans heurt vers la phase suivante. Pour nous, il était important de pérenniser les résultats obtenus tout en permettant au Groupe de travail de proposer un partenariat renouvelé sur la base des enseignements et des éléments factuels issus des phases précédentes.

Question: en quoi le CIR complète-t-il les objectifs de la Suède en matière de coopération pour le développement?

Réponse: le renforcement des synergies entre le commerce et la coopération pour le développement est une composante essentielle de l'aide au développement fournie par la Suède, et les travaux du CIR cadrent parfaitement avec cet objectif. Le CIR est également bien placé pour obtenir des résultats au regard des engagements pris à la FFD4 visant à soutenir le commerce des PMA et à mobiliser d'autres formes de financement du développement. Il contribue aussi à accroître l'efficacité des investissements de l'UE en renforçant les politiques commerciales, les institutions et les capacités de production afin que les investissements réalisés au titre de l'initiative «Global Gateway» puissent se traduire par un commerce, des emplois et une croissance durables.

Question: quelles sont les attentes de la Suède pour la Phase Trois du CIR?

Réponse: la Suède se félicite que le rôle catalyseur du CIR soit au cœur de la nouvelle phase. Nous attendons maintenant du CIR qu'il intensifie son soutien en vue de renforcer la capacité des PMA de coordonner l'Aide pour le commerce et de mobiliser des capitaux privés et autres pour répondre à leurs principales priorités en matière de commerce et d'investissement.



Royaume-Uni

Partenaire financier du CIR

PRIORITÉS PERTINENTES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (ENTRE AUTRES)

- Développement économique tiré par le secteur privé
- Commerce
- Résilience
- Réduction de la pauvreté
- Action climatique et environnementale

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DU CIR/DU DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR

- Accès aux marchés
- Renforcement des capacités et compétitivité commerciale

Point de vue des Partenaires financiers du CIR

Office des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement, Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est fier d'avoir annoncé un financement supplémentaire de 5 millions de GBP en faveur du CIR à la 14^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (CM14). Le CIR soutient directement la croissance tirée par les exportations, que le Royaume-Uni juge essentielle à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté. Il contribue à faire en sorte que le commerce profite concrètement aux PMA, en complétant le financement par une assistance technique et un renforcement des capacités ciblés. Chose essentielle, le CIR permet d'intervenir dans tout PMA au titre de l'Aide pour le commerce, assurant une couverture que la coopération bilatérale seule ne peut pas offrir.

Le CIR s'inscrit pleinement dans l'approche du Royaume-Uni en matière de développement, qui repose sur le partenariat. Il se concentre, non pas sur un soutien à court terme, mais sur le renforcement des institutions et des capacités dont les PMA ont besoin pour garantir une croissance à long terme. Grâce aux UNMO et aux études diagnostiques, le CIR renforce les capacités institutionnelles nationales et permet aux gouvernements partenaires de diriger leurs propres stratégies en matière de commerce et de développement.

En tant qu'initiative portée et dirigée par les PMA, le CIR renforce l'appropriation par les pays, les PMA contribuant davantage au Dispositif intérimaire du CIR que les donateurs. En soutenant la participation et les processus d'accession à l'OMC, y compris au Timor-Leste, le CIR aide les PMA à s'intégrer dans le système commercial mondial en vertu de règles claires et prévisibles établies par l'Organisation. Cela complète les objectifs plus larges de l'Aide pour le commerce, en renforçant la confiance des gouvernements, des entreprises et des investisseurs dans le commerce et l'investissement.

Le CIR garantit aussi une bonne optimisation des ressources. En tant que mécanisme multilatéral unique, il réduit les doubles emplois, fait diminuer les coûts de transaction pour les pays partenaires et favorise la mobilisation de nouveaux donateurs. Grâce à son effet catalyseur, il contribue à mobiliser et à coordonner l'Aide pour le commerce au sens large. Le Dispositif intérimaire du CIR a permis d'utiliser avec succès un financement de démarrage pour mobiliser d'autres sources de financement, ce qui a considérablement amplifié l'impact sur le développement. Nous souhaitons voir cette dynamique se renforcer au cours de la Phase Trois du CIR.





PARTIE II

Transition

Transition entre la Phase Deux et la Phase Trois du CIR 30

Jeter les bases du commerce et de l'investissement pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR 34





Transition entre la Phase Deux et la Phase Trois du CIR



La transition entre la deuxième et la troisième Phase a suivi une série d'étapes successives. La première étape était l'évaluation indépendante de la Phase Deux du CIR en 2021, lors de laquelle il a été recommandé de mettre en place un nouveau programme multilatéral d'ATLC pour les PMA. Après avoir accepté les recommandations formulées lors de l'évaluation, le Conseil du CIR a commissionné un Document d'options sur l'élaboration de voies stratégiques pour le futur programme d'ATLC. S'appuyant sur le Document d'options finalisé en 2023, le Conseil du CIR a établi un Groupe de travail pour le futur programme d'ATLC, regroupant les PMA et les Partenaires financiers du CIR, pour mener des consultations approfondies avec les parties prenantes. Sous la coprésidence de Mme B.S.J. Camara, de la Gambie, et de Mme L. von Saint André, d'Allemagne, ces discussions ont eu lieu entre 2023 et 2025, et ont abouti au rapport final du Groupe de travail, publié et approuvé par le Conseil du CIR en mars 2025, jetant ainsi les bases de la conception de la Phase Trois du CIR.

Au vu de ce qui précède, le Dispositif intérimaire du CIR (2024-2026) avait été établi pour assurer la transition entre la fin de la Phase Deux du CIR et le début d'un nouveau programme d'ATLC destiné aux PMA. Sa principale raison d'être était de continuer à soutenir les PMA pendant une période d'incertitude quant au financement mondial de l'Aide pour le commerce, tout en consolidant les réalisations passées et en préparant le terrain pour la phase suivante.

Dans la pratique, le Dispositif intérimaire du CIR a fait plus qu'assurer la transition. Il a commencé à redéfinir le fonctionnement du CIR. Pendant cette période, le Dispositif intérimaire du CIR a continué de soutenir les pays, tout en introduisant d'importantes innovations en termes de programmation, de financement et d'exécution.

Raison d'être

Le Dispositif intérimaire du CIR répondait à trois besoins essentiels:

- Éviter de perturber le soutien lié au commerce: alors que la Phase Deux du CIR s'achevait et que le nouveau programme d'ATLC était encore en cours d'élaboration, le Dispositif intérimaire du CIR a permis aux PMA de continuer à recevoir une assistance technique essentielle.
- Préserver les capacités institutionnelles et la dynamique: le Dispositif intérimaire du CIR a maintenu les principales structures et fonctions du CIR, en particulier les UNMO, qui sont essentielles à l'appropriation par les pays et à la coordination des programmes de développement du commerce.
- Expérimenter et affiner les orientations futures: le Dispositif intérimaire du CIR a intégré les enseignements tirés des phases précédentes, en mettant l'accent sur l'accroissement de la mise en œuvre au niveau national, la flexibilité et l'utilisation de ressources limitées de manière à obtenir un effet catalyseur.



Éviter l'interruption de l'ATLC dans les PMA

Le Dispositif intérimaire du CIR a apporté un soutien essentiel aux PMA pendant la période de transition. Plus précisément, il a continué d'apporter un soutien dans les domaines prioritaires suivants:

- L'intégration du commerce en faisant en sorte que le commerce reste inscrit dans les PND et dans les stratégies sectorielles des PMA.
- Des formations sur le commerce et l'investissement aux fonctionnaires et aux acteurs du secteur privé et renforcer les mécanismes de coordination du commerce.
- La mobilisation de ressources dans les PMA par les partenaires de développement, les pouvoirs publics et le secteur privé pour financer les priorités des pays en matière de développement du commerce.
- Soutien à l'intégration des PMA dans les systèmes de commerce régional et mondial, pour permettre aux PMA de participer pleinement aux accords de l'OMC et aux accords commerciaux régionaux et d'en tirer parti, y compris en apportant un soutien en vue d'une sortie sans heurt de la catégorie des PMA.
- Le suivi des impacts des projets passés du CIR.
- La poursuite de l'intégration des UNMO et leur durabilité au sein des pouvoirs publics, en veillant à ce qu'elles restent pertinentes et actives tout au long de la période intérimaire.

Préserver les capacités institutionnelles et la dynamique

L'un des principaux atouts du CIR est son modèle d'appropriation et de pilotage par les pays, qui s'enracine dans les UNMO. Établies au sein des ministères du commerce des PMA, les UNMO sont des équipes techniques responsables de la coordination et de la mise en œuvre de l'ATLC.

Le Dispositif intérimaire du CIR a joué un rôle essentiel dans le maintien et le renforcement de ces structures, en particulier dans les pays où l'intégration des UNMO dans les systèmes gouvernementaux et leur durabilité à long terme n'était pas complètement réalisée. Les

résultats du Dispositif intérimaire du CIR au niveau du programme montrent un plus haut niveau d'intégration des UNMO dans tous les domaines et une augmentation de la part des UNMO parvenues à une situation de durabilité.

En conséquence, la Phase Trois du CIR commence sur des bases institutionnelles plus solides. Des UNMO plus capables et mieux établies sont désormais en meilleure posture pour atteindre les objectifs de la Phase Trois du CIR et mènent déjà la préparation des DPP. Cela contribuera à assurer un démarrage plus harmonieux et plus rapide de la mise en œuvre de la Phase Trois du CIR.

Expérimenter et affiner les orientations futures

Le Dispositif intérimaire du CIR a joué un rôle transitoire essentiel en mettant en pratique les principaux enseignements tirés des phases précédentes et en pilotant de nouveaux concepts et paradigmes qui sont au cœur de la Phase Trois du CIR. Ces enseignements, concepts et paradigmes s'appliquent aussi bien aux aspects stratégiques de la nouvelle phase qu'à ses aspects opérationnels. Ces aspects sont notamment les suivants:

D'un soutien axé sur le commerce au commerce et à l'investissement: les interventions du Dispositif intérimaire du CIR ont permis au CIR d'expérimenter d'autres moyens de soutenir l'articulation entre le commerce et l'investissement, qui est maintenant au centre de la Phase Trois du CIR.

Du financement à la mobilisation: le Dispositif intérimaire du CIR a démontré l'effet catalyseur important du financement du CIR, qui sous-tend l'ambition de mobiliser, au cours de la Phase Trois, des investissements publics et privés bien plus importants.

D'un soutien standardisé à un soutien sur mesure: l'expérience de la Phase Deux du CIR et du Dispositif intérimaire du CIR a mis en évidence la nécessité d'approches différenciées des situations diverses des PMA, un principe qui est illustré par la conception flexible et modulaire de la Phase Trois du CIR.

Du soutien institutionnel à la durabilité: le Dispositif intérimaire du CIR a continué de s'appuyer sur les UNMO, ce qui a renforcé leur caractère central et a éclairé la décision de placer un plus fort accent sur la durabilité institutionnelle à long terme dans la Phase Trois du CIR.

Pleins feux sur le Groupe de travail chargé du futur programme de l'ATLC pour les PMA

Au cœur de la transition vers la troisième phase du CIR se trouvait un Groupe de travail dédié, mis en place par le Conseil du CIR pour diriger la conception du futur programme de l'ATLC destiné aux PMA. Ce groupe réunissait des représentants des PMA et des Partenaires financiers du CIR, avec l'Overseas Development Institute intervenant en tant qu'expert indépendant.

De septembre 2023 à mars 2025, le Groupe de travail a mené un processus de consultation intensif, fondé sur des données factuelles et inclusif, s'appuyant sur l'évaluation du CIR de 2021 et le Document d'options de 2023. À travers des ateliers, des consultations et des réunions régulières, il a traduit les principales conclusions en recommandations concrètes concernant les objectifs du programme, son modèle de mise en œuvre et sa gouvernance.

Le Groupe de travail a également joué un rôle essentiel dans la validation des points de vue des parties prenantes, en intégrant les retours d'information des PMA, des Partenaires financiers du CIR et des partenaires de mise en œuvre dans un cadre de conception cohérent.

En concluant par son rapport final en mars 2025, le Groupe de travail a jeté les bases de la troisième phase du CIR. Son travail a permis de garantir que le nouveau programme repose sur des données factuelles, reflète des priorités communes et soit mieux à même de répondre à l'évolution des besoins des PMA en matière de commerce, d'investissement et de développement.

Co-présidents

- Gambie (2023 à 2025), Mme Baturu S.J. Camara
- Allemagne (2024 à 2025), Mme Laura von Saint Andre, M. Roland Guttack
- Suisse (2023 à 2024), Mme Christina Pfenniger
- Djibouti (2023), Mme Oubah Moussa Ahmed

Membres

- Bangladesh, M. Mohammad Ileas Mia
- Burkina Faso, M. Soulemame Sodre
- Djibouti, Mme Oubah Moussa Ahmed
- Népal, M. Durgaprasad Bhusal
- Sénégal, M. Ousmane Ka
- Suède, M. Sven Olander
- Suisse, Mme Christina Pfenniger
- Togo, M. Edem Kossi
- Royaume-Uni, M. Oli Sharpe, M. John Ayre



Co-présidentes du Groupe de travail



La Phase Trois du CIR vue de l'intérieur

La Phase Trois du CIR (2025-2031), qui s'appuie sur la Phase Un, la Phase Deux et le Dispositif intérimaire du CIR, représente une évolution stratégique plutôt qu'une rupture, en étendant et en systématisant les approches expérimentées pendant les phases précédentes, et en particulier pendant la période de transition. Elle introduit:

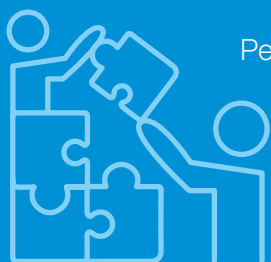
- Une approche de programmation par pays (par l'intermédiaire des DPP) pour assurer un meilleur alignement des interventions du CIR sur les priorités nationales, une meilleure planification et un meilleur impact.
- Un accent plus prononcé placé sur les interventions à effet de catalyseur et de levier, afin de libérer des financements et des investissement supplémentaires.
- Un modèle fondé sur des systèmes permettant de relier la réforme des politiques, les capacités institutionnelles, les capacités de production, la compétitivité du secteur privé et l'état de préparation à l'investissement.
- Un dialogue étendu avec de nouveaux partenaires et de nouvelles sources de financement, y compris le secteur privé et les mécanismes de financement innovants.
- Une plate-forme permettant de faire entendre les voix des PMA et de réunir les parties prenantes autour de priorités communes en matière de développement des PMA.

Le Dispositif intérimaire du CIR a assuré la continuité tout en jouant en pratique le rôle d'une plate-forme de transition, en préservant les gains institutionnels, en maintenant les dynamiques et en pilotant l'innovation. Il a efficacement joué un rôle de passerelle aux niveaux opérationnel, stratégique et financier, et a permis que la transition vers la Phase Trois du CIR se fasse sans heurt et soit fondée sur des données probantes. En conséquence, la Phase Trois du CIR s'appuie directement sur l'expérience du Dispositif intérimaire du CIR, en développant son approche à effet catalyseur pilotée par les pays pour en faire un cadre plus complet, plus souple et plus orienté sur les systèmes pour soutenir le développement axé sur le commerce dans les PMA.

Pour des renseignements détaillés sur la conceptualisation et la conception de la Phase Trois du CIR, il convient de se référer à la Partie V du présent rapport.



Jeter les bases du commerce et de l'investissement pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR



Pendant presque deux décennies, le CIR a été une pierre angulaire de l'Aide pour le commerce au niveau mondial, en aidant les PMA à renforcer leurs institutions, façonner des politiques commerciales et s'intégrer au système commercial mondial. Grâce à des outils tels que les Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (ÉDIC) et le soutien institutionnel continu, le CIR a permis aux PMA d'identifier les priorités, d'intégrer le commerce aux DPP et aux stratégies et de renforcer l'appropriation nationale de leurs programmes relatifs au commerce.

Un changement essentiel dans le cadre de la nouvelle Phase Trois du CIR, pour lequel le Dispositif intérimaire du CIR a servi de terrain d'essai, est la reconnaissance croissante de la forte interdépendance entre commerce et investissement. Alors que les premières phases du CIR se concentraient principalement sur le renforcement des capacités commerciales, avec une expansion progressive pour inclure des interventions en matière de capacités productives, la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR a été marquée par l'exploration concrète des manières de relier la politique commerciale, la capacité de production et la promotion et la facilitation de l'investissement. Cette évolution reflète l'expérience et le contexte. Les PMA font toujours face à des contraintes structurelles, y compris le caractère limité des infrastructures, de l'accès au financement et de la capacité de production, qui ne peuvent pas être résolues uniquement grâce à un soutien au niveau des politiques. Dans le même temps, le financement du développement évolue, et l'Aide pour le commerce fondée sur les dons n'augmente pas au rythme nécessaire. Dans bien des cas, elle est en fait en baisse. Libérer le plein potentiel du commerce suppose donc des investissements ciblés dans les chaînes de valeur, l'infrastructure et le développement des entreprises.

Si le soutien du CIR a été modeste en termes financiers, son effet catalyseur depuis la deuxième phase du CIR a été significatif, car il a contribué à mobiliser des milliards en investissements supplémentaires liés au commerce. Cette expérience a profondément redéfini la vision du CIR. La difficulté n'est plus simplement de soutenir les capacités commerciales, mais aussi d'aider les PMA à attirer les investissements nécessaires pour transformer leurs économies à grande échelle.

Le Dispositif intérimaire du CIR a servi de terrain d'essai pour définir comment le CIR pouvait évoluer pour contribuer plus et mieux dans le domaine du commerce et de l'investissement. L'expérience du Dispositif intérimaire du CIR met en évidence cinq voies, parmi d'autres, par lesquelles le CIR peut renforcer son programme d'investissement en faveur des PMA. Il s'agit de la facilitation de l'investissement, de la promotion de l'investissement, de la réduction des risques à effet catalyseur, de l'élaboration de réserves de projets susceptibles d'être financés et de l'intégration aux chaînes de valeur régionales. La description de chacune des voies exposées ci-après, illustrée par des exemples concrets tirés de différents pays, permet de mieux comprendre les fondements de la Phase Trois du CIR.



Soutenir la facilitation de l'investissement

Mettre en place un écosystème économique favorable qui facilite l'investissement et le rend transparent, prévisible et moins risqué pour les investisseurs.

Au **Malawi**, le soutien apporté par le CIR avec l'assistance technique de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA) montre en quoi combiner la réforme des politiques, le renforcement des capacités institutionnelles et le ciblage des investisseurs peut libérer de nouvelles possibilités d'investissement. Grâce à l'échange de connaissances avec des partenaires mondiaux tels que la Direction générale de l'investissement étranger et des zones franches de l'Égypte, le programme a permis de renforcer l'approche du Malawi vis-à-vis des zones économiques spéciales (ZES), en introduisant les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de facilitation de la mise en place d'un guichet unique numérique et de zones de développement intégré – contribuant ainsi à créer un cadre plus crédible et plus propice aux investissements dans

les ZES. Dans le même temps, un programme de ciblage des investisseurs a permis d'identifier plus de 80 entreprises à fort potentiel; un dialogue direct avec les directions générales a été mené, afin de positionner le pays comme destination émergente pour les investissements. Les capacités institutionnelles ont été renforcées grâce à une formation alignée sur le projet national de développement, Malawi 2063 – renforçant les capacités des institutions nationales d'attirer et de gérer des investissements de manière proactive. Un **iGuide** entièrement actualisé, conçu grâce à l'expertise technique d'ONU commerce et développement, a amélioré la transparence sur les conditions juridiques, fiscales et sectorielles, ce qui a permis de combler les lacunes en matière d'information et de renforcer la confiance des investisseurs. En combinant le développement des ZES, les efforts de sensibilisation proactive auprès des investisseurs et les systèmes numériques d'information, le CIR a aidé le Malawi à évoluer vers un modèle de promotion de l'investissement plus stratégique et compétitif, plaçant ainsi le pays en position d'attirer des investissements ciblés et de haute qualité, et montrant comment des approches intégrées peuvent transformer les réformes en possibilités d'investissement concrètes.

Dans le même temps, les données concernant la **Mauritanie** montrent comment de meilleurs systèmes commerciaux peuvent directement améliorer le climat de l'investissement. Le programme du Dispositif intérimaire du CIR a renforcé les principaux cadres réglementaires et opérationnels, y compris en mettant en place un guichet unique pour le commerce extérieur et un système de vérification de la conformité des importations. Une formation approfondie à l'intention des fonctionnaires et des acteurs du secteur privé a permis d'améliorer le respect des normes internationales et d'accroître l'efficacité des procédures commerciales. En conséquence, le nombre d'exportateurs enregistrés dans le cadre du système des exportateurs enregistrés de l'Union européenne (UE) a presque triplé, passant de 27 à 75 au cours de la période du Dispositif intérimaire du CIR. Ces réformes ont permis de réduire les coûts de transaction, d'améliorer la transparence et d'accroître la prévisibilité pour les entreprises – des facteurs essentiels pour attirer l'investissement. En établissant un lien entre le renforcement des capacités et l'amélioration de la réglementation, le CIR a contribué à créer un environnement plus favorable aux investisseurs nationaux et étrangers, ce qui témoigne de la forte interdépendance entre la facilitation des échanges et le développement de l'investissement.



Le soutien du CIR a joué un rôle de catalyseur dans le renforcement des bases du commerce et de l'investissement en Mauritanie. Par l'intermédiaire de l'UNMO établie au sein du Ministère du commerce, nous avons coordonné des programmes soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR, la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) (dans le cadre du programme AFTIAS 2.0), ainsi que d'autres partenaires, autour d'un programme national commun. Cette coordination a renforcé les réformes en matière de facilitation des échanges, notamment celles concernant le guichet unique, les systèmes d'évaluation de la conformité et la surveillance de la concurrence, ce qui a contribué à créer les conditions nécessaires à un investissement productif et à une prospérité durable dans les pays les moins avancés.

M. Mohamed Lemine Vayda,
Directeur du commerce extérieur et Point focal du CIR au
Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme de la
Mauritanie.

Soutenir la promotion de l'investissement

Relier les investisseurs nationaux, régionaux et internationaux à des possibilités concrètes.

En **République centrafricaine (RCA)**, le Dispositif intérimaire du CIR a joué un rôle de catalyseur du renforcement de la promotion de l'investissement en plaçant activement le pays en position d'attirer des investisseurs, tout en améliorant le cadre politique et en renforçant la coordination institutionnelle. Le projet soutenait les efforts de promotion de l'investissement qui consistaient à améliorer la visibilité au niveau international et à créer des partenariats. La participation à l'Expo 2025 à Osaka a permis à la RCA de présenter son potentiel économique devant un public de visiteurs du monde entier, ce qui a conduit à de nouveaux accords de collaboration avec des partenaires internationaux, y compris dans le domaine de la numérisation. Ces démarches ont renforcé la visibilité du pays et ouvert des voies concrètes pour de futurs partenariats d'investissement.

Surtout, le projet du Dispositif intérimaire du CIR, mené par l'intermédiaire de l'UNMO, a soutenu la préparation et la présentation aux partenaires de développement (dont la Banque mondiale et la Banque africaine de développement) de huit projets d'investissement prioritaires, qui couvraient des secteurs tels que l'agro-industrie, les textiles, la transformation du bois et la production alimentaire. Plusieurs de ces projets ont déjà obtenu des financements ou sont en train d'en attirer, ce qui contribue à créer un flux d'investissements, conformément aux priorités du pays.

En parallèle, le CIR a contribué à améliorer l'état de préparation à l'investissement sur le terrain en contribuant à définir et à créer des zones industrielles, notamment de multiples sites à travers le pays et la zone industrielle pilote de Boali, en cours de préparation et financée par les partenaires de développement. Cette démarche contribue à réduire les risques à l'entrée pour les investisseurs, en améliorant l'accès à des terrains industriels aménagés.

En termes de politiques, le soutien du CIR a permis l'élaboration et l'adoption de la Politique nationale de développement du commerce et de l'industrie (2025-2030), qui définit un cadre stratégique clair permettant d'orienter les priorités en matière d'investissement et de développement industriel.

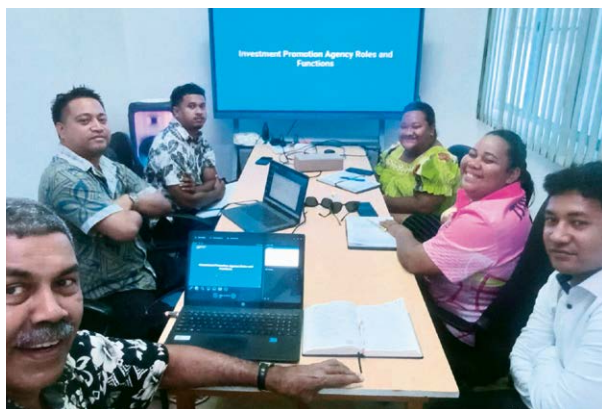


Ces avancées ont été complétées par des efforts visant à intégrer les priorités relatives au commerce et à l'investissement dans le programme national de développement, notamment le Plan national de développement 2024-2028, ce qui a renforcé la cohérence et la confiance des investisseurs.

Aux **Tuvalu**, le soutien du CIR s'est concentré sur la transformation du potentiel d'investissement en possibilités concrètes. Dans le cadre du programme, l'utilisation du modèle en étoile¹, a permis d'identifier et de développer des projets prêts à l'investissement dans les secteurs de la pêche et des services numériques, deux secteurs présentant un fort potentiel d'exportation. Ces projets, réalisés en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), étaient conformes au Cadre national de politique d'investissement en cours d'élaboration dans le pays, ce qui garantissait la cohérence avec les priorités nationales. Le CIR a également investi massivement dans les capacités institutionnelles, ce qui a permis de former onze fonctionnaires dans les domaines de la promotion et de la facilitation de l'investissement et de l'accompagnement des investisseurs, renforçant ainsi la capacité du pays de mobiliser, attirer et retenir les investisseurs de manière proactive. Un guide des bonnes pratiques, conçu sur mesure, et des missions de repérage ciblées ont contribué à structurer un réseau national d'investissement. En reliant les Tuvalu aux réseaux régionaux d'investissement et en renforçant leur capacité de dialoguer avec les investisseurs, le CIR aide le pays à passer des initiatives ad hoc à une approche

plus stratégique et proactive de l'investissement. Cela accroît sa visibilité et sa préparation à attirer les investissements, malgré sa petite taille et ses contraintes géographiques. Dans le cadre de la Phase Trois du CIR, le DPP fera progresser ce soutien en passant de la mise en place des bases nécessaires à l'investissement aux flux d'investissement effectifs. Cela montre comment une assistance technique ciblée peut permettre même aux plus petites économies d'être efficaces en ce qui concerne la concurrence pour les investissements étrangers et la gestion de ceux-ci.

Le soutien du CIR, en partenariat avec la WAIPA, a contribué à repenser l'approche du **Bangladesh** en matière d'investissement étranger direct, à un moment charnière avant sa sortie de la catégorie des PMA. Le programme a fourni à l'Autorité bangladaise du développement des investissements une feuille de route complète pour la réforme, ainsi que des stratégies sectorielles ciblées sur la transformation des produits alimentaires et l'ingénierie légère – deux secteurs présentant un fort potentiel de diversification au-delà du textile. Les activités de renforcement des capacités du personnel d'encadrement et du personnel technique ont amélioré l'efficacité des institutions, ce qui a permis un meilleur ciblage des investisseurs et de meilleures mesures de facilitation à leur égard. Ces efforts ont amélioré la coordination entre les entités publiques et introduit des pratiques de promotion de l'investissement plus structurées. En alignant les politiques, les capacités institutionnelles et la définition de secteurs prioritaires, le CIR a aidé le Bangladesh à s'orienter vers un modèle d'investissement plus résilient et diversifié.



Atelier de renforcement des capacités sur la promotion et la facilitation des investissements, Tuvalu



Sommet sur l'investissement au Bangladesh, le 9 avril 2025, co-organisé par la BIDA, la FBCCI, la WAIPA et le CIR

1 Il s'agit d'un partenariat stratégique dans le cadre duquel les Tuvalu fournissent des matières premières, en l'espèce du thon en provenance de leur zone économique exclusive, à un pôle de transformation situé aux îles Salomon.

Utiliser les interventions à effet catalyseur du CIR pour réduire les risques et mobiliser des investissements

Les financements d'amorçage en faveur des PMA pour renforcer les capacités institutionnelles, identifier les priorités en matière de commerce et réduire les risques dans les économies peuvent libérer des investissements plus importants et plus soutenus, y compris en provenance du secteur privé.

Au **Mozambique**, le soutien du CIR a joué un rôle de catalyseur en renforçant les systèmes d'infrastructure qualité, y compris l'élaboration des normes, les capacités des laboratoires et le respect des prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS). Ces investissements de base permettent de renforcer la crédibilité technique nécessaire au Mozambique pour satisfaire aux normes des marchés internationaux, en particulier pour l'accès à l'UE, réduisant ainsi les

risques pour les exportateurs et les investisseurs. En remédiant à ces contraintes systémiques, les interventions du CIR ont créé une plate-forme que les partenaires de développement peuvent exploiter. En conséquence, des investissements supplémentaires en provenance des partenaires ont été mobilisés pour améliorer davantage l'infrastructure et développer les systèmes de facilitation des échanges, amplifiant ainsi l'impact du soutien initial du CIR.

Au **Sénégal**, le CIR a contribué à réduire les risques liés à l'investissement privé dans la chaîne de valeur de la mangue en s'attaquant aux principaux obstacles réglementaires et opérationnels. À Bignona, l'UNMO a apporté un soutien administratif ciblé à l'entreprise CASAGRI, y compris pour l'obtention de titres fonciers, de contrats et d'autorisations de production et de commercialisation, réduisant ainsi l'incertitude pour l'investisseur et pour les bailleurs de fonds.

Cette facilitation a permis à CASAGRI d'obtenir auprès d'une banque locale un prêt de plus de 87 millions de FCFA (environ 140 000 USD) pour constituer un fonds de roulement et acquérir de l'équipement supplémentaire, ce qui a renforcé ses capacités opérationnelles. L'UNMO a aussi soutenu les cadres





de gouvernance et la coordination entre les acteurs de la chaîne de valeur, renforçant ainsi la durabilité et la confiance des investisseurs. Dans un délai de six mois, l'investissement a généré 18 emplois directs et plus de 100 emplois indirects, principalement pour les femmes et les jeunes.

Au **Niger**, le CIR a contribué à rendre moins risqué l'investissement dans le secteur du sésame en renforçant les éléments fondamentaux qui soutenaient la chaîne de valeur, y compris les systèmes de production, les capacités de transformation et l'accès aux marchés. Le soutien du CIR à l'établissement d'une organisation interprofessionnelle fonctionnelle et à l'amélioration de la compétitivité a réduit les échecs de coordination et les risques d'approvisionnement qui dissuadent souvent les investisseurs.

Ces améliorations se sont traduites par une forte croissance de la production et un développement des exportations, avec une production atteignant 25 000 tonnes métriques et l'accès à de multiples marchés internationaux. Cela a contribué à démontrer la viabilité commerciale du secteur et à créer les conditions pour des cofinancements et des investissements de suivi de la part d'acteurs publics et privés à la recherche

de projets axés sur l'exportation et susceptibles d'être développés à plus grande échelle.

Élaborer une réserve de projets prêts à être financés

Un soutien analytique, institutionnel et financier apporté aux PMA peut transformer les priorités commerciales en projets de grande qualité prêts pour l'investissement.

L'UNMO du **Rwanda** – l'Unité individuelle de mise en œuvre des projets – accueillie par le Ministère du commerce et de l'industrie, est devenue un moteur essentiel de la transposition des priorités commerciales et industrielles du pays vers des projets prêts pour l'investissement qui attirent des financements du développement à grande échelle. Avec le soutien ciblé du Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a renforcé ses capacités en amont en ce qui concerne la conception de projets, la coordination des Partenaires financiers et la négociation, en veillant à ce que les réformes liées à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, à la facilitation des échanges et à l'industrialisation soient accompagnées par des propositions d'investissement susceptibles d'être financées.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a coordonné et géré des projets non financés par le CIR, pour des montants s'élevant à 28,3 millions d'USD, tandis que les ressources du CIR représentaient à peine 0,5% du portefeuille global – ce qui montrait que l'effet de levier exercé jouait un puissant rôle de catalyseur. Les principaux investissements mobilisés concernent le Projet de développement de la connectivité de la plate-forme logistique de Kigali (26,5 millions d'USD, Banque mondiale), le Projet de renforcement des capacités productives de l'industrie du cuir et des PME (1 million d'USD, Banque africaine de développement) et les travaux préparatoires pour les parcs agro-industriels intégrés (500 000 USD, Banque arabe pour le développement économique en Afrique). En inscrivant les réserves de projets dans les stratégies nationales et en mobilisant les partenaires grâce à des plates-formes de coordination solides, l'UNMO du Rwanda montre comment un soutien modeste du CIR peut débloquent des investissements importants et durables et accélérer l'intégration dans les marchés régionaux et mondiaux.



Promouvoir l'intégration dans les chaînes de valeur régionales

Renforcer les capacités de production, faciliter les échanges commerciaux et aider les acteurs nationaux à tirer parti des opportunités régionales en matière de commerce.

Le cas de **Kiribati** montre comment les petites économies insulaires peuvent attirer des investissements grâce à des approches régionales innovantes. Grâce à un modèle en étoile mis en œuvre avec la CESAP, le programme du CIR a permis de concevoir deux ensembles de projets prêts pour l'investissement, dans les secteurs de la noix de coco et des algues, créant ainsi une réserve ciblée de projets alignés sur la stratégie de développement à long terme du pays. Plutôt que de cibler isolément des investisseurs, Kiribati était reliée aux pôles régionaux, en particulier aux Fidji, ce qui lui a permis de participer à des chaînes de valeur transfrontières et de surmonter les contraintes d'échelle qui limitent souvent les petites économies.

L'initiative a également renforcé les capacités nationales, avec une formation ciblée à l'intention des fonctionnaires et un soutien pratique aux institutions de promotion de l'investissement, ce qui a amélioré la capacité du pays de mobiliser, d'attirer et de retenir les investisseurs. En alignant les priorités nationales sur les cadres commerciaux régionaux, tels que l'Accord commercial entre les pays insulaires du Pacifique et l'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques Plus, le CIR a positionné Kiribati en tant que destination viable pour les investissements durables axés sur l'exportation. Cette approche illustre la manière dont l'intégration régionale coordonnée peut permettre de surmonter les contraintes structurelles et de libérer de nouvelles possibilités de commerce et d'investissement pour les petites économies isolées.

Au **Bénin**, le CIR a renforcé la participation du pays aux marchés agricoles et aux corridors commerciaux transfrontières, y compris ceux liés à la production et à la transformation de noix de cajou. En mobilisant des soutiens pour le Programme régional d'intégration des marchés agricoles, le CIR a contribué à améliorer les résultats des centres de commerce et des systèmes logistiques locaux. Faciliter l'intégration des petits exploitants et des entreprises agricoles dans les chaînes d'approvisionnement régionales réduit la fragmentation du secteur de la noix de cajou et permet aux producteurs de se connecter plus efficacement aux industries de transformation et aux marchés de l'autre côté des frontières, en soutenant une participation accrue aux chaînes de valeur de l'Afrique de l'Ouest.

Le saviez-vous?



Le soutien du CIR est de plus en plus utilisé pour créer des réserves de projets prêts à l'investissement, ce qui aide les pays à passer des stratégies commerciales à des possibilités susceptibles d'attirer des financements publics et privés. Plus de 237 millions d'USD de financements ne provenant pas du CIR ont été mobilisés et sont gérés par les UNMO grâce à des propositions de projets élaborées avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR.





PARTIE III

Obtenir des résultats et générer des retombées grâce au Dispositif intérimaire du CIR

Soutien à l'intégration et la durabilité des UNMO	44
Soutien à la participation du secteur privé	52
Soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial mondial et régional	58
Mobiliser des ressources additionnelles pour le développement du commerce	64
Contribution à un commerce durable et inclusif	70
Suivi de l'impact des projets antérieurs du CIR	76
Enseignements tirés	82





Soutien à l'intégration et la durabilité des UNMO



Comment le CIR obtient ces résultats:

Les UNMO sont des équipes techniques mises en place par les ministères du commerce des PMA pour appuyer la mise en œuvre et la coordination de leurs priorités en matière d'Aide pour le commerce. Cet appui consiste notamment à assurer la coordination et la mise en œuvre de projets et de processus d'Aide pour le commerce, à intégrer les questions commerciales et à fournir des services aux principaux organes de coordination multipartites.

Le soutien du CIR suit une approche progressive, visant successivement le renforcement institutionnel des UNMO puis la pérennité institutionnelle de celles-ci. À mesure que les UNMO passent de l'intégration à la durabilité, l'objectif est que les gouvernements nationaux assument progressivement les besoins financiers et opérationnels découlant de la structure et/ou des fonctions des UNMO. Cette transition est assurée par un dialogue structuré avec les gouvernements, le renforcement des capacités et un soutien ciblé axé sur la planification de la durabilité.

Au fil du temps, cette approche a permis aux UNMO d'évoluer et de devenir des structures institutionnelles pérennes, capables de mobiliser des ressources au titre de l'Aide pour le commerce, de coordonner les partenaires de développement et de gérer les programmes du CIR comme ceux indépendants du CIR. Cette évolution se reflète dans la part croissante des projets du CIR mis en œuvre par l'intermédiaire des UNMO, qui est passée de 46% au cours de la Phase Un du CIR (2008-2015) à environ 70% au cours de deuxième phase du CIR et de la période du Dispositif intérimaire du CIR (2016-2026), ce qui montre clairement que la mise en œuvre se fait désormais davantage au niveau national.



97,5% des 41 pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR ont intégré avec succès leurs UNMO.

25% des UNMO ont amélioré leur score de durabilité, tandis que 7,5% d'entre elles l'ont vu baisser pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR.

92,5% des 40 UNMO intégrées sont évaluées comme étant durables.

Environ 68% du personnel des UNMO implantées dans les PMA est financé par les gouvernements de ces pays, tandis qu'environ 20% est financé en partie ou en totalité par des fonds du CIR.



Les UNMO, des acteurs centraux dans la fourniture de l'Aide pour le commerce

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, les UNMO, travaillant en coordination avec d'autres acteurs nationaux, y compris le secteur privé, ont assuré la continuité institutionnelle entre la deuxième et la troisième phase du CIR, tout en consolidant les résultats obtenus et en impulsant un changement au niveau du programme dans l'approche du CIR. Tout en conservant leur rôle dans la mise en œuvre des projets du CIR, les UNMO ont de plus en plus le statut d'organes de coordination de l'ATLC et de plates-formes centrales d'exécution pour les réformes et les interventions liées

au commerce, ce qui témoigne de leur pertinence plus globale au sein des PMA.

Cette double transition – sur le plan institutionnel et au niveau du programme – caractérise la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR et met en évidence le fait que les PMA sont prêts à assumer un rôle plus stratégique dans l'élaboration de leurs programmes de commerce et de développement.

Dans l'ensemble des PMA, les UNMO ont étendu leur champ d'intervention bien au-delà de leur rôle initial de structure de gestion des projets. Intégrées dans les systèmes gouvernementaux, elles fonctionnent désormais comme des plates-formes centrales d'exécution pour l'Aide pour le commerce et veillent à ce que les ressources mobilisées à ce titre aboutissent à des réformes et des résultats concrets.

Au **Mozambique**, l'UNMO joue un rôle central de coordination et de mise en œuvre des activités de promotion et d'intégration du commerce, tout en intégrant progressivement ses fonctions dans la planification gouvernementale et en soutenant l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. Cela met évidence le rôle qu'elle joue pour traduire le soutien au titre de l'Aide pour le commerce en résultats concrets à l'exportation et sur le marché. En mai 2025, l'UNMO a aidé le Ministère de l'économie à organiser la conférence annuelle MozExport, à laquelle ont assisté des participants des secteurs privé et public.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Mozambique a amélioré son score d'intégration, lequel est passé de 4/6 en 2023 à 5/6, et a conservé son score «moyen» de durabilité.

Pleinement intégrée au Ministère du commerce, l'UNMO de la **Sierra Leone** joue un rôle essentiel de conseil et de coordination en matière de politique: elle se charge en effet des processus liés à l'OMC tels que l'examen de la politique commerciale nationale et la participation à l'Accord portant création de la ZLECAf, et gère les fonds octroyés au titre de l'ATLC par plusieurs partenaires de développement. Son intégration garantit que le soutien fourni au titre du CIR aboutit directement à des processus de réforme nationale et à des décisions du Cabinet.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO de la Sierra Leone a amélioré son score d'intégration, lequel est passé de 5 en 2023 à 6, et a conservé son score «élevé» de durabilité.

Au **Rwanda**, l'UNMO est devenue une Unité individuelle de mise en œuvre des projets, et est à ce titre le principal instrument du gouvernement pour la fourniture de l'Aide pour le commerce. Elle coordonne les investissements à grande échelle (y compris un projet de la Banque mondiale de 26 millions d'USD) et a fortement contribué

à intégrer le commerce dans la Stratégie nationale pour la transformation 2024-2029 du Rwanda, ce qui montre comment les UNMO peuvent devenir des plates-formes d'exécution à l'échelle du système.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Rwanda a conservé le score d'intégration de 5/6 et le score «élevé» de durabilité qu'elle avait obtenus en 2023.

Au **Burkina Faso**, l'UNMO fonctionne comme une plate-forme nationale pour la coordination de la politique commerciale et le dialogue avec les Partenaires financiers, tirant parti du soutien offert au titre du CIR pour mobiliser des investissements supplémentaires et soutenir les processus de réforme, ce qui témoigne d'une appropriation et d'une prise d'initiative fortes de la part du pays en ce qui concerne l'Aide pour le commerce. Les décisions récemment adoptées pour modifier la structure de mise en œuvre de l'UNMO visent à améliorer l'efficacité et l'efficacité.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Burkina Faso a conservé le score d'intégration de 6/6 et le score «élevé» de durabilité qu'elle avait obtenus en 2023.



L'UNMO est devenue un acteur stratégique de la mise en œuvre effective de la politique commerciale. Grâce au soutien du CIR, nous avons renforcé notre capacité d'assurer une coordination efficace entre les administrations publiques et les partenaires internationaux. Cela nous a permis de mobiliser des financements supplémentaires dans des domaines prioritaires comme les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et de lancer de nouveaux projets relatifs aux chaînes de valeur du coton et des noix de cajou. Le rôle moteur de l'UNMO permet que le commerce dépasse le cadre déclaratif pour devenir un véritable moteur de la croissance et de la création d'emplois au niveau national.

M. Hadi Honoré Yonli,
Directeur général du commerce et Point focal du CIR au
Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du
Burkina Faso



Étude de cas: faire du commerce des Comores un moteur



L'UNMO est le principal conseiller technique du ministère en charge de la politique commerciale et joue un rôle primordial dans l'intégration des Comores dans le système commercial mondial. Elle conduit les négociations relatives aux accords commerciaux tout en appuyant l'élaboration de la politique commerciale, les capacités institutionnelles et la mobilisation de ressources.

Négociations commerciales: l'UNMO a joué un rôle central dans l'accession des Comores à l'OMC et leur adhésion à l'Accord portant création de la ZLECAf. Elle a aidé à établir et lancer les mécanismes nationaux nécessaires pour se conformer aux règles du commerce international, y compris les comités techniques pertinents.

Renforcement des capacités: faisant office de centre d'excellence, l'UNMO permet aux fonctionnaires d'acquérir les connaissances et les outils requis pour appliquer efficacement les règles de l'OMC, dans l'intérêt du pays. Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, 312 fonctionnaires dont près de la moitié de femmes ont été formés aux thématiques principales, y compris les prescriptions de l'OMC en matière de notification et les obligations après accession, l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf et les mesures non tarifaires.

Coordination en matière de commerce: compte tenu du caractère transversal de la politique commerciale, l'UNMO sert de catalyseur pour la coordination inter-institutionnelle. Elle favorise la cohérence des politiques et assure la mise en œuvre effective des engagements commerciaux des Comores, contribuant ainsi à rendre l'environnement commercial plus prévisible et plus efficace.

Intégration du commerce: l'UNMO place le secteur du commerce au cœur de la vision du pays en intégrant les engagements pris dans le cadre de l'OMC dans les stratégies nationales de développement, en élaborant des plans de mise en œuvre après accession et en alignant les politiques commerciales sur les objectifs d'intégration régionale, en particulier dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf.

Mobilisation et gestion des ressources au titre de l'Aide pour le commerce: l'UNMO prend une part active à la mobilisation des ressources nécessaires pour faire aboutir les priorités commerciales des Comores en actions concrètes de développement économique.

Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a mobilisé et mis en œuvre des projets ne relevant pas du CIR d'un montant total de 846 000 USD, financés par le gouvernement des Comores et des partenaires de développement, y compris le Royaume-Uni, la Société islamique internationale de financement du commerce et l'UE.

Appropriation, suivi et coordination: l'UNMO permet que le pays s'approprie véritablement les projets liés au commerce, en prévoyant une surveillance efficace, en renforçant la coordination des parties prenantes et en faisant cadrer les interventions avec les priorités nationales, afin d'obtenir des résultats durables. Elle joue aussi un rôle actif dans les comités directeurs des initiatives financées par les partenaires, ce qui contribue à renforcer la cohérence et à assurer l'adéquation avec les priorités commerciales nationales.



L'UNMO est un pilier central de l'écosystème du développement du commerce aux Comores et un acteur clé de l'intégration du pays dans l'économie mondiale. Elle a joué un rôle décisif en soutenant l'accession des Comores à l'OMC et leur participation à la ZLECAf, tout en contribuant à l'établissement des fondements institutionnels et techniques nécessaires pour respecter les engagements commerciaux internationaux.

Au-delà de la formulation des politiques et des négociations commerciales, l'UNMO joue un rôle essentiel dans la coordination et la mobilisation de ressources au titre de l'Aide pour le commerce, et veille à ce que le soutien des partenaires de développement cadre avec les priorités nationales en matière de commerce. Grâce à un soutien constant du Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a permis l'intégration effective du commerce dans le programme national de développement, et en a fait un facteur de transformation économique durable.

M. Djamil Boinali,
Secrétaire général du Ministère de l'économie, de l'industrie, de l'investissement et de l'intégration économique des Comores



Étude de cas: prise en main du programme sur le commerce en RDP lao



En RDP lao, l'UNMO est pleinement intégrée au Bureau du Secrétaire permanent du Ministère de l'industrie et du commerce. En raison des résultats exceptionnels qu'elle a obtenus au fil des ans, l'UNMO est désormais le principal instrument de coordination de l'ensemble de l'aide publique au développement liée au développement du commerce et du secteur privé. Elle est aussi légalement responsable de l'ATLC du pays, et veille à ce que l'ensemble du soutien international soit en adéquation avec la législation nationale et les priorités de développement.

Coordination en matière de commerce: durant toute la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a continué de faire office de passerelle entre le secteur public et le secteur privé, en assumant la fonction de Secrétariat du Groupe de travail sur le développement du commerce et du secteur privé et en travaillant à la construction d'un consensus national autour des priorités de développement dans le cadre du «Mécanisme de table ronde».

Elle a aussi coordonné le Forum économique lao, un dialogue public-privé qui donne lieu à un forum annuel présidé par le Premier Ministre et qui vise à engager 12 réformes prioritaires en matière de conditions de l'activité des entreprises et de facilitation des échanges.

Intégration du commerce: l'UNMO veille à ce que le commerce reste au cœur de la vision nationale de la RDP lao, notamment en supervisant l'élaboration du Plan quinquennal 2026-2030 du Ministère de l'industrie et du commerce et en intégrant les questions commerciales dans le dixième Plan national de développement socioéconomique (2026-2030). Elle consolide par ailleurs les organisations professionnelles telles que la Chambre de commerce nationale, tout en intégrant les réformes commerciales en lien avec le climat et l'économie verte, afin de garantir une croissance durable et inclusive.

Mobilisation des ressources: l'UNMO joue le rôle de fonds d'affectation spéciale national et gère ainsi toutes les ressources au titre de l'Aide pour le commerce dans le pays. Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, les financements du CIR n'ont représenté que 2% du montant total des fonds gérés par l'UNMO, de 5 millions d'USD, ce qui met en évidence le fait qu'elle a parfaitement réussi à mobiliser un soutien initial du CIR pour ensuite attirer de plus vastes investissements des partenaires de développement, comme l'Agence française de développement et l'UE. Outre les fonds déjà mobilisés, l'UNMO a constitué une réserve de projets à fort impact de 20 millions d'USD, dont la formulation en est à un stade avancé.



Coordinatrice du SE et Gestionnaire de portefeuille régional du GFAS avec l'équipe de l'UNMO de la RDP lao



Les PMA en tant que contributeurs financiers

Les explications données sur l'Aide pour le commerce présentent souvent les PMA comme des bénéficiaires d'un soutien extérieur. Les données factuelles au niveau du programme concernant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR infirment cette hypothèse: les gouvernements des PMA ont levé 6,4 millions d'USD de cofinancement pour 5,9 millions d'USD de financement au titre du Dispositif intérimaire du CIR – soit un ratio de cofinancement de 108%. En d'autres termes, les gouvernements des PMA ont contribué à hauteur de plus d'un dollar pour chaque dollar octroyé par le CIR.

Il convient de noter que cette participation s'est renforcée au fil du temps. Le cofinancement des gouvernements a atteint 190% pendant la période d'extension du Dispositif intérimaire du CIR, puis le niveau record de 256% au cours de la période de prolongation ayant donné lieu à la formulation de DPP, ce qui témoigne du renforcement de l'appropriation par les pays et de leur participation budgétaire aux réformes et aux institutions liées au commerce. À titre de comparaison, le cofinancement ne représentait que 41% du soutien accordé au titre du CIR pendant la Phase Un du CIR et 58% pendant la Phase Deux du CIR. Globalement, cette évolution confirme que les PMA ne sont plus seulement des bénéficiaires de l'Aide pour le commerce mais qu'ils sont aussi des co-investisseurs, participant ainsi à sa durabilité et à son impact.

À **Vanuatu**, les contributions en nature de l'État ont atteint plus de 107 000 USD, dépassant la dotation du CIR de 100 000 USD. Cela corrobore le nouveau récit qui émerge autour de l'appropriation et de la mobilisation nationales.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO de Vanuatu a conservé le score d'intégration de 5/6 et son score «élevé» de durabilité qu'elle avait obtenus en 2023.

Au **Mali** et au **Bénin**, les gouvernements ont respectivement mobilisé 771 000 USD et 1,7 million d'USD de cofinancement, pour un soutien du CIR de 150 000 USD par pays, ce qui montre une importante mobilisation financière intérieure, et pas seulement un soutien en nature.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Bénin a amélioré son score d'intégration par rapport à 2023, lequel est passé de 5/6 à 6/6, et a conservé son score «élevé» de durabilité.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Mali a conservé le score d'intégration de 5/6 et le score «moyen» de durabilité qu'elle avait obtenus en 2023.

Fort d'un soutien sous forme de dons d'environ 7 millions d'USD accordé au titre du CIR pendant plus d'une décennie, le **Sénégal** a augmenté sa contribution nationale au développement du commerce. Depuis 2022, s'appuyant sur les projets antérieurs de renforcement des capacités de production du CIR, le gouvernement a entièrement financé le projet de soutien à la compétitivité de la filière sénégalaise de la noix de cajou (PACAS), plus de 3 millions d'USD ayant été mis à disposition par l'intermédiaire de l'UNMO, ce qui a garanti des résultats et permis la rétention du personnel technique, et a maintenu l'investissement dans les chaînes de valeur prioritaires. En 2025, le fait que l'UNMO ait continué de participer aux discussions sur le budget a permis d'obtenir un financement additionnel de 1,02 million d'USD de la part du gouvernement.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR (2024 à 2025), l'UNMO du Sénégal a amélioré son score d'intégration par rapport à 2023, lequel est passé de 5 à 6, et a conservé son score «élevé» de durabilité.



Au cours de la dernière décennie, le CIR a soutenu la mise en place de bases solides pour le développement du commerce au Sénégal. Notre UNMO est aujourd'hui entièrement financée par le gouvernement, ce qui témoigne de la détermination des autorités en faveur de la pérennité et de l'institutionnalisation de cette expertise. Par exemple, au cours de la période 2022-2025, le gouvernement du Sénégal a financé le projet de soutien à la compétitivité de la filière sénégalaise de la noix de cajou (PACAS), le coût total s'élevant à plus de 3,2 millions d'USD. Les résultats obtenus pendant cette période, mis en évidence dans le cadre d'ateliers de sensibilisation soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR, ont permis d'obtenir une prorogation d'un an du PACAS, en disposant d'un financement public supplémentaire de 1,02 million d'USD pour 2026. Cette approche, qui combine les ressources fournies au titre de l'Aide pour le commerce et le financement intérieur, garantit la durabilité de nos réalisations et nous permet de continuer d'investir dans les secteurs ayant une forte incidence sur notre population.



M. Serigne Gueye Diop,
Ministre de l'industrie et du commerce du Sénégal



Étude de cas: effet d'attraction de l'Aide pour le commerce au Burkina Faso



Le Burkina Faso est un bon exemple de gestion financière directe par l'État en matière de fourniture d'Aide pour le commerce. L'UNMO est intégralement financée par l'État; tout le personnel permanent est en effet financé par le budget national et aucun par le CIR, ce qui témoigne d'une forte appropriation nationale et de la pérennité institutionnelle.

Durant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, le gouvernement a versé une contribution en espèces de 277 521 USD, soit plus que le montant total alloué par le CIR pour le Dispositif intérimaire du CIR. Ce financement a permis à l'UNMO de conserver son rôle de coordinatrice de la formulation de la politique commerciale, du dialogue interministériel, du développement des chaînes de valeur et de la participation des Partenaires financiers, malgré un contexte budgétaire contraignant.

Le soutien du CIR a en outre permis à l'UNMO de servir de catalyseur pour mobiliser d'importantes ressources hors CIR, notamment avec l'approbation d'un projet du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce d'un montant de 897 220 USD, destiné à renforcer les capacités SPS dans les chaînes de valeur du sésame et de la noix de cajou. Ce projet a été cofinancé par le gouvernement et le *Conseil Burkinabè de l'Anacarde*, ce qui témoigne de l'efficacité du secteur public et d'une participation financière para-publique au-delà des ressources du CIR.

Le cas du Burkina Faso incarne un modèle mature, selon lequel l'UNMO s'appuie sur des financements publics tandis que le soutien du CIR vient amplifier sa capacité d'attirer d'autres investissements au titre de l'Aide pour le commerce, en adéquation avec les priorités nationales.



Étude de cas: mobilisation totale en Gambie



En Gambie, l'UNMO est entièrement financée par l'État, y compris l'ensemble du personnel et des coûts de fonctionnement. Cette participation financière a permis à l'UNMO de fonctionner comme une plate-forme institutionnelle stable au service de la réforme du commerce, indépendamment des arrangements en matière de dotation en personnel associés à des projets.

Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, le gouvernement s'est employé, par l'intermédiaire de l'UNMO, à mobiliser et gérer des ressources au titre de l'Aide pour le commerce en dehors du CIR. En 2025, ces ressources ont été les suivantes: 250 000 USD octroyés par la Banque mondiale au titre du Programme d'intégration numérique régionale en Afrique de l'Ouest et 50 000 USD octroyés par le Fonds d'affectation spéciale du Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche, obtenus à l'issue d'un processus de proposition conduit au niveau national, coordonné par l'UNMO.

Ainsi, le financement du CIR n'a représenté en 2025 que 39% du portefeuille total géré ou mis en œuvre par l'UNMO. En parallèle, l'UNMO a coordonné la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, les processus liés à l'OMC, la réforme des subventions à la pêche, des initiatives concernant le commerce numérique et le soutien aux activités d'exportation dirigées par des femmes, en veillant à ce que les financements extérieurs soient systématiquement en adéquation avec les objectifs de la politique commerciale nationale.

L'expérience de la Gambie montre à quel point un financement public pérenne des UNMO peut permettre aux PMA non seulement de bénéficier d'une Aide pour le commerce mais aussi de l'orienter, de la cofinancer et de la gérer dans le cadre d'un programme national de réforme plus large.



Soutien à la participation du secteur privé



Comment le CIR obtient ces résultats:

La participation du secteur privé constitue un élément essentiel de l'approche du CIR en matière de développement d'un commerce inclusif. Reconnaissant que le secteur privé est un moteur essentiel du commerce, de l'investissement et de la création d'emplois, le CIR s'emploie à intégrer systématiquement les entreprises dans toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des politiques commerciales et de la promotion de l'investissement. Cette approche s'inscrit dans un continuum – des consultations et du dialogue jusqu'au co-investissement et à la mise en œuvre – permettant que les acteurs du secteur privé ne soient pas seulement des spectateurs mais aussi des partenaires actifs contribuant à façonner les résultats en matière de développement. Cette approche s'articule autour de quatre mécanismes essentiels décrits ci-dessous à l'aide d'exemples concrets tirés de différents pays:



4 318 MPME (dont 49,5% dirigées par des femmes) ont bénéficié d'un soutien pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, dont **976** (43% étaient dirigées par des femmes) en 2025.

16 mécanismes de coordination public-privé et 44 réunions de dialogue public-privé ont bénéficié d'un soutien dans **17 pays** différents pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR.

8 399 acteurs du secteur privé ont suivi une formation sur des thèmes liés au commerce pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, dont 48% de femmes.



Le dialogue public-privé:

Le CIR intervient en dialoguant avec les acteurs et les plates-formes du secteur privé pour identifier les blocages, guider les réformes politiques et améliorer l'environnement réglementaire du commerce et de l'investissement.

Au **Soudan du Sud**, le projet du Dispositif intérimaire du CIR a réuni le gouvernement, des partenaires de développement tels que le PNUD et des acteurs du secteur privé pour renforcer l'environnement réglementaire du commerce. Cela s'est fait en rédigeant et en validant un nouveau projet de loi sur la concurrence et la protection des consommateurs, qui vise à stimuler la compétitivité économique, à protéger les consommateurs, à mettre un frein aux pratiques commerciales déloyales et à créer des conditions d'égalité dans lesquelles les MPME peuvent prospérer. Élaboré dans le cadre d'un processus inclusif, ce projet de loi rend compte des besoins réels des entreprises et des réalités du marché. Une fois promulguée, la loi devrait améliorer la transparence et la prévisibilité du marché, en créant un environnement plus propice à la croissance et à l'investissement du secteur privé. Grâce à ce partenariat, le CIR aide le Soudan du Sud

à construire un environnement commercial plus équitable, plus compétitif et plus inclusif qui favorise le développement durable et la croissance des entreprises privées.

Le renforcement des capacités des entreprises:

Le CIR utilise les compétences du secteur privé aux fins de sessions ciblées de formation, de systèmes de tutorat et d'une assistance technique visant à aider les MPME à renforcer leur productivité, à répondre aux normes et à accéder aux marchés régionaux et mondiaux.



Formateur de l'UNMO Zambie et les participants à l'atelier organisé à Livingstone

En **Zambie**, le soutien du CIR s'est concentré sur le renforcement de la capacité des MPME à participer au commerce régional et mondial. À Kitwe, la troisième plus grande ville de la Zambie, 18 MPME – dont plus de la moitié dirigées par des femmes – ont suivi une formation dans le domaine de la préparation à l'exportation dans différents secteurs dont ceux des industries extractives, de la construction et de l'agro-industrie, ce qui a renforcé leur capacité de se conformer aux normes et de comprendre les exigences du marché et les possibilités commerciales dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf. En parallèle, six sociétés coopératives ont reçu un soutien en matière de planification et de mentorat d'entreprise et ont été associées au projet en faveur des industries alimentaires et du commerce en Zambie, une initiative conduite par le gouvernement. Cette intégration a renforcé la coordination entre les institutions publiques et les acteurs privés, a amélioré la fourniture des services et a créé des moyens plus clairs pour les MPME d'accéder au soutien et de développer leurs activités.

Développement des chaînes de valeur et des marchés:

Le CIR met en relation les entreprises et les chaînes de valeur, renforce la compétitivité et facilite leur intégration dans les marchés régionaux et mondiaux.

Au **Tchad**, le Dispositif intérimaire du CIR a apporté un soutien ciblé à la chaîne de valeur des peaux (cuirs), s'inscrivant dans le prolongement des investissements précédemment réalisés dans les capacités de production dans le cadre de la Phase Deux du CIR, en développant les infrastructures, les compétences et l'état de préparation du marché. Le projet a mis à disposition des équipements modernes, des systèmes d'eau solaires et des formations à des techniques de tannage perfectionnées, tout en renforçant l'organisation tout au long de la chaîne de valeur (éleveurs, bouchers, tanneurs et artisans). Plus de 60 groupes de producteurs ont reçu du matériel et des formations, avec une forte participation des femmes et des jeunes. Ce soutien a permis d'approfondir les investissements antérieurs dans la tannerie de Dourbali et de continuer d'améliorer la qualité, notamment grâce à des processus de transformation du cuir plus propres et inodores. La tannerie modernisée a augmenté sa capacité de production, passée de 300 à 1 500 peaux par jour, tout en améliorant la qualité et la régularité des produits. Ces gains ont permis des exportations vers des marchés régionaux comme le Nigéria, la création d'environ 70 emplois et l'accroissement des revenus des acteurs locaux.

Promotion des investissements et les partenariats:

En mettant en relation les entreprises avec les investisseurs, les institutions financières et les programmes gouvernementaux, le CIR aide à débloquer de nouvelles possibilités d'investissement et à stimuler la croissance des entreprises. Surtout, la participation du secteur privé dans le cadre du CIR va au-delà du financement. Il mobilise des compétences, des connaissances sur le marché et des réseaux pour faire en sorte que les réformes commerciales ouvrent de véritables débouchés économiques.

En **Tanzanie**, le CIR a directement facilité la participation des MPME aux marchés internationaux grâce à des activités ciblées de promotion du commerce, tout en préparant le terrain pour un soutien futur pérenne. Sept MPME de Zanzibar, Kigoma et Singida – dont plus de la moitié dirigées par des femmes – ont participé à la Foire commerciale internationale du Zimbabwe en avril 2025, où elles ont présenté des produits des chaînes de valeur des algues, des anchois, du miel et de l'horticulture. Soutenues par l'UNMO, ces entreprises ont fait état de bons résultats commerciaux, 57% d'entre elles ayant vendu leurs produits au cours des cinq premiers jours de la Foire. L'une des entreprises a vendu l'intégralité de son stock d'algues en poudre, d'huile et de savon aux algues; une autre entreprise de transformation a vendu la totalité de ses 19 kilos d'anchois séchés; et un tout nouvel exportateur de miel a vendu environ 69% de ses produits. Au-delà de ces ventes immédiates, les MPME ont établi de nouvelles relations commerciales avec des acheteurs de plusieurs pays, développant ainsi leur accès aux marchés et leur potentiel d'exportations futures.



L'UNMO de la Tanzanie à la Foire commerciale internationale du Zimbabwe



Étude de cas: la Sierra Leone fait appel au secteur privé à des fins d'intérêt public

Le soutien du CIR en Sierra Leone montre comment des échanges constants avec le secteur privé peuvent permettre que les réformes commerciales aboutissent à des résultats tangibles en matière de productivité et en améliorations de l'accès aux marchés. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, les acteurs du secteur privé, et en particulier les PME, les coopératives et les entreprises dirigées par des femmes, ont systématiquement été associés à l'élaboration des politiques en tant que bénéficiaires, partenaires et contributeurs.

Au niveau politique, le CIR a facilité un dialogue public-privé structuré, grâce à plus de 20 consultations nationales et ateliers techniques faisant intervenir 675 représentants du secteur privé, ce qui a permis aux entreprises de décider directement de réformes en matière de facilitation de l'investissement, de mesures de préparation à l'Accord portant création de la ZLECAf et de stratégies d'exportation. Ce dialogue a inspiré des mesures politiques concrètes, y compris des consultations nationales sur les listes tarifaires prévues dans l'Accord portant création de la ZLECAf, les offres en matière de commerce des services et l'élaboration d'un nouveau cadre de la politique de la concurrence en adéquation avec le Protocole sur la concurrence de la ZLECAf.

Au niveau opérationnel, le CIR a soutenu un renforcement des capacités ciblé ainsi que le développement des chaînes de valeur dans des secteurs productifs clés tels que le riz, le cacao et l'huile de palme. Plus de 500 MPME et coopératives, y compris 300 entreprises dirigées par des femmes, ont reçu des formations sur la préparation à l'exportation, le respect des normes et l'accès préférentiel aux marchés dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Accord portant création de la ZLECAf. Ces interventions ont contribué à des augmentations de la production allant jusqu'à 20-25 % pour les groupements de producteurs bénéficiaires d'un soutien, et ont permis l'entrée sur

des marchés régionaux, y compris des marchés de la CEDEAO et des corridors pilotes dans le cadre de l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf.

En associant le renforcement des capacités du secteur privé à une approche de dialogue politique inclusif, le CIR a contribué à créer un environnement plus prévisible, plus compétitif et plus propice à l'investissement.



Mission du Coordonnateur du SE en Sierra Leone



Étude de cas: mise en place d'entreprises prêtes à exporter au Bhoutan



Avec le soutien du CIR, le Bhoutan a recours aux compétences du secteur privé pour renforcer la capacité d'exportation, la compétitivité des produits et l'image de marque nationale. Les grands acteurs de l'industrie locale, comme Deki Natural Dyes et l'équipe de Druk Sell, ont joué un rôle central dans l'organisation de formations pratiques en matière de gestion des exportations, d'emballage écologique, d'image de marque et de logistique à l'intention d'une quarantaine d'entreprises artisanales et de petites industries; ces formations ont permis aux participants de concevoir des kits de vente professionnels, d'améliorer la photographie des produits, de mettre au point des prototypes d'emballage durable et de mettre leurs produits en conformité avec les normes du marché international. Le soutien du CIR a également permis aux membres du Comité de la «marque Bhoutan» de bénéficier d'une formation spécialisée du Centre international de formation des entreprises de Bangkok, qui les a dotés de compétences pratiques en matière d'évaluation des produits, de positionnement sur le marché et de stratégie de marque nationale cohérente. En complément de ces efforts de renforcement des capacités, les partenaires du secteur privé ont coorganisé des événements promotionnels et des campagnes de promotion itinérantes qui ont permis de renforcer la visibilité des produits bhoutanais, les réseaux de parties prenantes et

l'engagement touristique. Ces efforts de collaboration ont collectivement permis d'améliorer l'état de préparation à l'exportation et les pratiques en matière de durabilité et d'élargir les débouchés commerciaux pour les entreprises artisanales et les petites industries du Bhoutan, contribuant ainsi à établir un secteur des entreprises plus compétitif et plus résilient.

En résumé: le soutien du CIR en faveur de la participation du secteur privé témoigne d'un changement d'approche plus global, pour passer de la facilitation de la participation au commerce à un modèle permettant une transformation pilotée par le secteur privé. En combinant réforme politique, renforcement institutionnel et soutien accordé au niveau des entreprises, le CIR aide les PMA à établir un secteur privé dynamique, compétitif et prêt à recevoir des investissements. Cela garantit un commerce qui soit inclusif, moteur d'une croissance durable, créateur d'emplois et facteur de résilience économique à long terme.

Le saviez-vous ?



Les interventions soutenues par le CIR se font de plus en plus directement avec les MPME. Depuis la Phase Deux du CIR, plus de 30 000 MPME ont bénéficié d'un soutien pour améliorer la qualité, accéder à de nouveaux marchés et établir des relations avec des acheteurs dans les différentes chaînes de valeur régionales et mondiales.



UNMO du Bhoutan: renforcement des capacités des membres du Comité de la «marque Bhoutan», BKK



Soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial mondial et régional



Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR soutient la mise en œuvre d'activités dans les PMA, contribuant à faire avancer leur processus d'accession à l'OMC ou leur participation à des blocs commerciaux régionaux, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de l'OMC, des accords régionaux, bilatéraux ou de libre-échange.



37 pays ont reçu un soutien pour participer au système commercial mondial et régional au cours de la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, dont **24 pays** en 2025.

75 interventions en lien avec l'OMC ont fait l'objet d'un soutien au cours de la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

207 interventions axées sur le système commercial mondial et régional ont fait l'objet d'un soutien au cours de la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, donc 80 interventions en 2025.



Soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial mondial

Les PMA doivent être effectivement intégrés dans le système commercial mondial pour tirer parti des règles commerciales et de l'accès aux marchés et traduire les politiques commerciales par des résultats en matière de développement. Grâce au Dispositif intérimaire du CIR, les PMA ont bénéficié d'un soutien pour appréhender les prescriptions relatives et postérieures à l'accession à l'OMC, améliorer la conformité avec les accords de l'OMC et mettre en place des mécanismes de coordination permanents à l'échelle nationale, tels que des comités nationaux de la facilitation des échanges, des comités de notification à l'OMC, des comités de suivi de la mise en œuvre des Accords de l'OMC, etc.

En **RDP lao**, faisant fond sur le soutien fourni par le Projet du Laos pour la compétitivité et le commerce, le Dispositif intérimaire du CIR a contribué à la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par le pays dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) en apportant une aide au Secrétariat de la facilitation des échanges et à d'autres organismes intervenant dans la mise en œuvre de ces engagements. Grâce aux efforts concertés de la communauté du développement et des organismes gouvernementaux ainsi qu'au soutien du Dispositif intérimaire du CIR, la mise en œuvre de l'AFE a nettement progressé : au moment de la clôture du projet, 88,7% des engagements avaient été mis en œuvre, soit un résultat supérieur à l'objectif de 80% fixé. En 2024, la RDP lao a présenté 65 notifications dans le cadre de l'AFE relatives aux contrôles après dédouanement, à la coopération entre les organismes présents aux frontières, aux procédures communes à la frontière et à la coopération douanière.

En ce qui concerne le **Népal**, le Dispositif intérimaire du CIR a contribué à renforcer la conformité du Népal aux prescriptions de l'OMC en favorisant l'organisation de réunions et d'ateliers du point focal de l'OMC et du Comité technique d'examen de la politique commerciale. Ainsi, le pays a été en mesure de présenter 24 notifications à l'OMC pendant la période où ce Dispositif a été mis en œuvre, remédiant ainsi à des lacunes de longue date en matière de notification pour plusieurs accords. Le Dispositif intérimaire du CIR a également soutenu la ratification de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, marquant un pas concret vers la mise en œuvre de nouvelles disciplines multilatérales. En outre, le pays a achevé la préparation de l'examen de sa politique commerciale dans le cadre de l'OMC et une étude sur les partenariats économiques régionaux globaux. Il a également continué à œuvrer à la promotion de ses produits exportables, tels que le thé orthodoxe et les pashminas népalais, à travers ses missions diplomatiques à l'étranger.

En parallèle, l'**Éthiopie** a avancé dans son processus d'accession à l'OMC en menant à bien ses cinquième et sixième réunions du Groupe de travail de l'OMC, avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR; cela a contribué à la préparation et à l'engagement technique requis, ce qui témoigne des progrès soutenus dans les négociations techniques et les réformes intérieures d'alignement.



Le CIR a été un partenaire essentiel dans notre processus d'accession à l'OMC. En soutenant nos travaux pour les cinquième et sixième réunions du Groupe de travail de l'OMC, il a aidé nos équipes nationales et nos ministères à se préparer à des négociations complexes. Parallèlement, ce soutien a permis d'améliorer la collaboration entre nos organismes gouvernementaux en lien avec la ZLECAf. Cela garantit que les petites entreprises et les exportateurs éthiopiens sont prêts à tirer pleinement parti des nouvelles possibilités commerciales sur le continent africain.

S.E. M. Kassahun Gofe (PhD),
Ministre du commerce et de l'intégration régionale et
négociateur en chef, Éthiopie

En **Sierra Leone**, le Dispositif intérimaire du CIR a favorisé la participation du pays aux processus de l'OMC en renforçant les capacités techniques des fonctionnaires gouvernementaux travaillant sur la politique commerciale et les négociations internationales. Il a également soutenu la préparation et la coordination des contributions à l'examen de la politique commerciale de la Sierra Leone dans le cadre de l'OMC, ce qui a permis d'améliorer la transparence et la notification des politiques commerciales nationales.

La proposition d'**Haïti** concernant le Fonds de l'OMC sur la pêche, élaborée grâce au soutien du Dispositif intérimaire du CIR, a été approuvée en novembre 2025. Le pays utilise le Fonds pour faciliter sa mise en œuvre de l'Accord sur l'OMC, notamment pour renforcer sa capacité technique à gérer, surveiller et protéger les ressources marines. Haïti, qui est membre du Comité directeur du Fonds sur la pêche, cherche à passer de la pêche traditionnelle à des pratiques plus durables et efficaces qui favorisent ses perspectives d'exportation. Cela va dans le sens de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, qui vise à protéger les stocks de poissons et à offrir une aide aux PMA Membres.



Étude de cas: l'apprentissage auprès des pairs par les Comores



Aux Comores, la coopération Sud-Sud aide le pays à mieux se préparer pour la phase postérieure à son accession à l'OMC. Grâce au financement conjoint du CIR et du Royaume-Uni, une délégation comorienne de haut niveau a effectué une mission technique au Libéria du 13 au 18 août 2025 pour tirer les leçons de l'expérience du pays en matière de réforme depuis son accession à l'OMC en 2016.

Conduite par M. Ahmed Yassian, Chef de cabinet au Ministère de l'économie, la délégation était composée de représentants clés du gouvernement et du CIR. La mission visait principalement à identifier des bonnes pratiques, comprendre les difficultés et tirer des enseignements pour soutenir les Comores dans la mise en œuvre après l'accession. À travers des consultations avec les institutions publiques, les acteurs du secteur privé et les partenaires, la délégation a examiné le cadre institutionnel et le processus de réforme du Libéria.

L'expérience du Libéria a mis en lumière les réformes fondamentales, notamment l'établissement d'un mécanisme national de coordination après l'accession, la mise en place d'un guichet unique électronique pour simplifier les procédures douanières et l'amélioration des normes et des systèmes de certification. Ces mesures, qui bénéficiaient du soutien de l'administration fiscale du Libéria, ont renforcé la transparence, amélioré

les conditions de l'activité des entreprises et renforcé la compétitivité des exportations.

La mission a mis au jour les grandes priorités des Comores, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale claire, le renforcement des capacités institutionnelles, l'accroissement de la participation du secteur privé et la promotion de réformes en matière de facilitation des échanges. Les participants ont souligné qu'il était important d'adapter le modèle du Libéria pour assurer une transition sans heurt vers la phase postérieure à l'accession.

Une mini-table ronde des partenaires techniques et financiers a également été organisée en vue de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre le plan stratégique post-accession et faire en sorte que les mécanismes institutionnels de gouvernance après l'accession soient fonctionnels, grâce à la création et la mise en œuvre effective du Comité de surveillance des engagements après l'accession et du Comité de notification.

Le soutien apporté dans le cadre de l'intervention a également permis aux organismes publics du pays de mieux comprendre et coordonner les procédures de notification des mesures non tarifaires, renforçant ainsi la capacité des Comores d'utiliser le commerce pour développer leur économie et améliorer les moyens de subsistance.



Mission d'apprentissage entre pairs post-adhésion des Comores au Libéria



Mission d'apprentissage entre pairs post-adhésion des Comores au Libéria



Soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial régional

L'intégration régionale est un élément fondamental pour l'élargissement de l'accès aux marchés, la réduction des coûts du commerce et le renforcement des chaînes de valeur régionales. Le Dispositif intérimaire du CIR a joué un rôle catalyseur s'agissant d'aider les PMA à se préparer pour les accords commerciaux régionaux, ainsi qu'à les négocier et à les mettre en œuvre.

Avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR, **São Tomé-et-Principe** a progressé dans sa mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, en créant et en mettant en service un Comité national de la ZLECAf, en validant une cartographie nationale des obstacles non tarifaires et en alignant les procédures douanières sur les prescriptions de l'Accord en question. Le soutien du Dispositif intérimaire du CIR a également permis de renforcer le Comité national de la facilitation des échanges, qui a tenu plus de dix réunions formelles et a rendu possible l'adoption d'une stratégie nationale en lien avec l'Accord portant création de la ZLECAf et d'instruments de mise en œuvre auxiliaires.

La **Gambie** a progressé dans la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf en mettant en place des mécanismes nationaux de coordination et en utilisant l'Accord comme point d'entrée pour des réformes visant le commerce numérique, les services et le commerce inclusif. Les dispositions de l'Accord portant création de la ZLECAf ont été intégrées dans les travaux politiques liés au commerce électronique et aux services, avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR, en même temps que le renforcement ciblé des capacités des douanes et des institutions frontalières; ces démarches ont fait de l'Accord portant création de la ZLECAf un outil pratique pour la participation aux marchés, et non seulement un instrument de libéralisation tarifaire.

Le **Mozambique**, de son côté, est sorti de la phase de préparation en avril 2025, en lançant officiellement des transactions commerciales au titre de l'Accord portant création de la ZLECAf; cela a marqué son entrée effective dans le commerce au titre de l'Accord. Le soutien du Dispositif intérimaire du CIR a contribué à l'établissement de la version définitive de la Stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf et à son lancement, à l'alignement des systèmes douaniers, SPS et de certification et à la diffusion à grande échelle aux exportateurs des possibilités ménagées par l'Accord par l'intermédiaire de plates-formes nationales telles que MozExport, sur la base de normes renforcées et d'infrastructures de qualité.

En **Sierra Leone**, le Dispositif intérimaire du CIR a renforcé l'intégration commerciale régionale du pays, en particulier dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf. Plus de 20 consultations nationales rassemblant plus de 1 000 participants ont soutenu la présentation d'engagements clés, y compris la

liste initiale d'engagements spécifiques en matière de services et les concessions tarifaires provisoires (catégorie A). Le pays a finalisé son offre initiale concernant cinq secteurs de services prioritaires, atteignant ainsi des objectifs d'étape importants dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf. Les capacités institutionnelles ont été renforcées à travers la mise en place d'un Comité national de mise en œuvre de la ZLECAf fonctionnel, une évaluation nationale du degré de préparation et à un alignement sur les cadres de la ZLECAf et de la CEDEAO.



Grâce à l'appui du CIR, la Sierra Leone a pu transformer ses engagements commerciaux en résultats concrets en passant résolument de la politique à la mise en œuvre. Ce soutien a permis de mettre en place des mécanismes nationaux essentiels pour opérationnaliser la ZLECAf, faire progresser les réformes de facilitation des échanges et harmoniser le régime commercial avec les protocoles de la CEDEAO, notamment par la publication de nouveaux tarifs douaniers et la conduite de consultations nationales sur le commerce des services. Parallèlement, les MPME ainsi que les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes sont mieux positionnées pour tirer pleinement parti des opportunités commerciales préférentielles aux niveaux régional, continental et mondial.

S.E. M. Alpha Ibrahim Sesay,
Ministre du commerce et de l'industrie, Sierra Leone

Le **Népal** a commandé des études analytiques sur le partenariat économique régional global et le Système généralisé de préférences plus (SGP+) amélioré afin d'éclairer son positionnement bilatéral et régional avant sa sortie de la catégorie des PMA.



Le projet du Dispositif intérimaire du CIR au Népal a apporté un soutien important à la réalisation d'études approfondies sur le GSP+ et le Partenariat régional économique global, renforçant la compréhension des régimes commerciaux préférentiels et des partenariats régionaux. Les activités de renforcement des capacités ont été efficacement traduites en résultats programmatiques, contribuant au renforcement de la conformité institutionnelle, à la réduction des obstacles au commerce et à une meilleure cohérence des politiques avec les accords de l'OMC.

S.E. M. Hari Chandra Joshi,
Coordonnateur de l'UNMO, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements, Népal



Étude de cas: soutenir l'adhésion du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en s'appuyant sur le Dispositif intérimaire du CIR



Le soutien du Dispositif intérimaire du CIR s'est avéré essentiel pour faire avancer les efforts d'intégration commerciale du Timor-Leste dans la région, lesquels ont abouti à l'adhésion du pays à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en octobre 2025; il est ainsi devenu le 11^{ème} membre du bloc.

Le projet visait principalement à mieux préparer le pays à participer aux systèmes commerciaux régionaux. Le Dispositif intérimaire du CIR a apporté son appui à trois réunions d'harmonisation de l'ASEAN et trois consultations relatives à l'intégration régionale, ainsi qu'à deux ateliers sur les échanges bilatéraux, améliorant ainsi la qualité des dialogues sur les politiques et la coopération avec les partenaires régionaux. La coordination institutionnelle a été renforcée dans le cadre de six réunions interministérielles qui ont réuni plus de 200 fonctionnaires gouvernementaux en vue de l'amélioration de l'approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics en matière d'engagements régionaux. En parallèle, plus de 500 parties prenantes d'institutions publiques et du secteur privé ont bénéficié

d'activités de renforcement des capacités, ce qui a permis de mieux faire connaître les obligations et les possibilités liées à l'ASEAN.

Grâce à ces interventions ciblées, le Dispositif intérimaire du CIR a contribué à renforcer l'alignement des politiques, les cadres institutionnels et la participation des parties prenantes aux processus commerciaux régionaux. En définitive, ces efforts ont favorisé l'aboutissement du processus d'adhésion du Timor-Leste à l'ASEAN, permettant ainsi au pays d'approfondir son intégration régionale et d'élargir sa participation aux cadres de commerce et de coopération de l'Asie du Sud-Est.





Favoriser la participation des PMA aux accords commerciaux bilatéraux et transfrontières

Au-delà des cadres multilatéraux et régionaux, les PMA dépendent fortement des arrangements commerciaux bilatéraux et transfrontières pour obtenir un accès aux marchés et faciliter le transit, la logistique et la coopération aux frontières. Le Dispositif intérimaire du CIR a encouragé les PMA à engager des négociations bilatérales, en complément des processus de l'OMC et de l'Accord portant création de la ZLECAf.

Le **Bhoutan** illustre très bien la manière dont les PMA peuvent participer à des accords commerciaux bilatéraux et préférentiels. L'appui apporté par le Dispositif intérimaire du CIR a contribué directement à l'expansion continue de l'Accord de libre-échange entre le Bhoutan et la Thaïlande, car il a permis de passer d'un soutien aux capacités institutionnelles à un accès concret aux marchés en franchise de droits pour les exportations du Bhoutan pendant la transition qui a suivi sa sortie de la catégorie des PMA.

De son côté, le **Cambodge** a fait preuve d'un intérêt stratégique et fondé sur des données probantes à l'égard des accords de libre-échange; il a ainsi utilisé l'aide du Dispositif intérimaire du CIR pour mener à bien une étude de faisabilité complète en vue d'un accord de libre-échange entre le Cambodge et la Suisse, dans le cadre de sa stratégie plus large de sortie de la catégorie des PMA, plutôt que d'engager prématurément des négociations sans un soutien analytique.

En parallèle, en **Guinée-Bissau**, l'UNMO a soutenu les négociations bilatérales et la coordination avec le Sénégal et la Gambie, en particulier autour de la gouvernance du commerce des noix de cajou.

La **Mauritanie** souligne l'importance, pour les PMA confrontées à des partenaires asymétriques et à de multiples régimes commerciaux, de s'investir dans les échanges bilatéraux. Pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, le soutien du CIR a permis au Ministère du commerce d'effectuer deux études d'impact sur le commerce bilatéral pour éclairer les négociations en cours avec la Chine et la Türkiye. Ces analyses ont apporté une base de données factuelles permettant à la Mauritanie de définir ses positions de négociation, ce qui a aidé les autorités nationales à évaluer les risques et les possibilités par secteur avant de poursuivre les négociations.



Le saviez-vous?



Depuis la deuxième phase du CIR, les interventions du CIR ont aidé tous les PMA africains, à l'exception d'un seul, à adhérer à l'Accord portant création de la ZLECAf et à le mettre en œuvre.

Mobiliser des ressources additionnelles pour le développement du commerce



Comment le CIR obtient ces résultats:

L'une des caractéristiques déterminantes du CIR est sa capacité d'agir comme catalyseur pour mobiliser des ressources additionnelles aux fins du développement du commerce dans les PMA. Conscient de ses ressources financières limitées, le CIR s'attache à renforcer l'effet catalyseur de ses financements, qui permet aux pays de mobiliser des investissements publics et privés nettement plus importants. Pour ce faire, il suit une approche à trois volets:

- **Intégration d'un mécanisme de mobilisation dans la conception des projets:** les interventions soutenues par le CIR exigent ou encouragent systématiquement un cofinancement de la part des gouvernements, des partenaires de développement et du secteur privé, que ce soit en espèces ou en nature.
- **Mobilisation active des ressources par les UNMO:** les UNMO sont soutenues dans l'organisation de tables rondes avec les Partenaires financiers, à dialoguer avec les partenaires techniques et autres partenaires de financement et à élaborer des propositions de projets susceptibles d'être financés alignées sur les priorités commerciales nationales.
- **Intégration du commerce dans les systèmes nationaux:** en favorisant l'intégration du commerce dans les PND, les stratégies sectorielles et les outils de diagnostic et de politique générale tels que l'EDIC, le CIR soutient l'affectation des ressources nationales et aligne les contributions des Partenaires financiers sur les priorités commerciales nationales.

Cette approche garantit que le soutien du CIR va bien au-delà de sa propre enveloppe financière.



112 actions de mobilisation, contre un **objectif de 40**, ont été menées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, dont **52** en 2025.

1:18 correspond au ratio de **mobilisation** pour chaque USD versé au Fonds d'affectation spéciale du Dispositif intérimaire du CIR au cours de la période couverte par ce Dispositif.

237 millions d'USD ont été mobilisés auprès des gouvernements et des partenaires de développement au cours de la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR.



Mobilisation dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR

Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, ce modèle de mobilisation des fonds a encore été renforcé. Les pays ont de plus en plus recours au soutien du CIR non seulement pour mettre en œuvre des projets, mais aussi afin d'obtenir des financements pour des programmes nationaux plus larges en matière de commerce et d'investissement. Dans plusieurs PMA, les UNMO ont joué le rôle central de pôle national de coordination en faisant concorder les priorités des pouvoirs publics, les programmes des Partenaires financiers et la participation du secteur privé afin de débloquer de nouveaux flux de financement.

Le saviez-vous?



Depuis 2008, seul 0,3% (340 millions d'USD) des 108,8 milliards d'USD de flux multilatéraux d'Aide pour le commerce en faveur des PMA ont été distribués dans le cadre du CIR. Pourtant, cette portion des flux a eu un effet catalyseur disproportionnellement important, mobilisant plus de 2 milliards d'USD de financement additionnel lié au commerce en faveur des PMA. Cela représente environ 2% du total des flux d'Aide pour le commerce en faveur des PMA depuis 2008 et un ratio de mobilisation correspondant à sept fois les contributions des Partenaires financiers au FASCIR.

Bénin

Le pays a reçu un soutien aux fins de l'organisation d'une consultation nationale des Partenaires financiers et des partenaires techniques et autres partenaires de financement à propos du financement du Programme pour la mise en œuvre de l'approche municipale de l'intégration du commerce, ainsi que de deux séances de consultation avec les partenaires et les parties prenantes pour le financement de trois autres projets au soutien à la mise en œuvre effective de la politique nationale en matière de responsabilité sociale des entreprises et un plan d'action pour l'égalité des genres et l'inclusion sociale. Cela a conduit à la mobilisation de:

- 277 167 USD pour la mise en œuvre effective de la politique nationale en matière de responsabilité sociale des entreprises.
- 1 379 333 USD pour un programme en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale.

En outre, le Bénin a mis à profit le Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (une initiative pluriannuelle soutenue par le gouvernement et des partenaires internationaux tels que le Fonds international de développement agricole) pour développer le commerce des produits agricoles et renforcer la sécurité alimentaire. Cela met en évidence le rôle du CIR dans la facilitation du dialogue et la transposition des priorités stratégiques sous la forme de programmes financés.

RCA

Le soutien du CIR a permis de renforcer les capacités et la crédibilité de l'UNMO en RCA, faisant de cette unité une plate-forme essentielle pour la gestion et la coordination des interventions liées au commerce. Forte de ce rôle, l'UNMO a pu mobiliser:

- 650 000 USD du gouvernement de la République de Corée.
- 200 000 USD grâce au programme I-COMPETE de la Banque mondiale.
- L'UNMO contribue également à la coordination de la Composante Deux du projet régional de la Banque mondiale relatif aux voies navigables en Afrique centrale (*Central Africa Regional Waterways Project*) en tant que membre du comité directeur du projet.

Cela montre comment les interventions du CIR peuvent servir de catalyseur, en liant les priorités commerciales

nationales à des programmes de développement plus importants et en attirant des investissements extérieurs considérables.

Haïti

Le soutien dynamisant du Dispositif intérimaire du CIR a contribué au renforcement du rôle de l'UNMO en tant que plate-forme de coordination et de mobilisation des ressources pour le développement du commerce. Cela a permis à l'UNMO de mobiliser:

- 80 000 USD de cofinancement public (en espèces et en nature) pour soutenir ses fonctions de coordination commerciale et ses capacités institutionnelles.
- 190 000 USD afin de financer les études de référence pour les activités commerciales et industrielles en Haïti sur 2025-2028, tout en supervisant la préparation et la mise en œuvre d'études sur le commerce et l'investissement financées par l'État dans le cadre du programme d'investissement public afin d'ancrer les priorités commerciales dans la planification et la budgétisation nationales.
- 50 000 USD au titre d'une proposition de financement préparatoire de projet soumise au Fonds de l'OMC sur la pêche en vue d'obtenir, par la suite, des financements additionnels allant jusqu'à 300 000 USD auprès du même mécanisme pour aider le pays à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.

Cela contribue à renforcer la durabilité de la fonction de l'UNMO dans le pays.

Vanuatu

Le soutien du Dispositif intérimaire du CIR a renforcé le rôle de l'UNMO dans la mobilisation des ressources et la promotion des priorités de Vanuatu en matière de commerce et d'investissement. S'appuyant sur le financement catalyseur de 100 000 USD apporté par le CIR, l'UNMO et l'Agence de promotion de l'investissement étranger à Vanuatu ont réussi à mobiliser un soutien additionnel de:

- 107 300 USD de contributions en nature de la part du gouvernement.
- 24 200 USD de soutien en nature de la part de la WAIPA, ce qui a renforcé l'appropriation nationale et la durabilité institutionnelle, démontrant ainsi une forte appropriation nationale et un engagement solide des partenaires.



Faisant fond sur l'amélioration de la coordination et des capacités, l'UNMO a soutenu l'élaboration et le lancement national de la première stratégie de promotion de l'investissement étranger de Vanuatu (2025-2030), qui se fonde sur les priorités en matière de commerce et d'investissement afin de formuler une feuille de route réalisable pour la réforme et la mobilisation des ressources. Ensemble, ces efforts ont renforcé la capacité de Vanuatu à attirer des investissements de manière proactive et jeté les bases pour la mobilisation de financements à plus grande échelle alignés sur les priorités nationales.

Zambie

Le soutien du CIR a renforcé l'appropriation du développement du commerce par la Zambie, en intégrant les priorités commerciales dans les cadres gouvernementaux et en renforçant la coordination institutionnelle.

Cela a contribué à la hausse du financement des initiatives commerciales par les pouvoirs publics, lesquels ont notamment octroyé 135 000 USD au Dispositif intérimaire du CIR; cela montre comment les interventions du CIR permettent aux pays d'abandonner leur dépendance envers les financements extérieurs au profit d'investissements intérieurs dans les systèmes commerciaux et la capacité de production.



Avec le soutien du CIR, nous avons renforcé la coordination et intégré les priorités commerciales dans nos systèmes nationaux, jetant les bases d'un engagement et d'une durabilité plus forts à l'échelle du pays. Notre contribution en nature de 135 000 USD au projet du Dispositif intérimaire du CIR témoigne du fait que nous prenons en main et nous approprions ces questions.

Dans le même temps, nous reconnaissons que c'est quand il est renforcé par des partenariats solides que l'engagement national est le plus efficace. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont le résultat d'une collaboration étroite avec nos partenaires de développement dans le cadre d'une mobilisation conjointe des ressources, d'une assistance technique coordonnée et d'interventions complémentaires. Ce soutien harmonisé nous permet d'approfondir les réformes, d'élargir le champ d'action et d'avancer ensemble vers nos objectifs communs en matière de développement.

S.E. Mme Lillian Saili Bwalya,
Secrétaire permanente, Point focal national - CIR, Ministère
du commerce et de l'industrie, Zambie



Le SE et la délégation cambodgienne



Étude de cas: utiliser le soutien du CIR pour développer le financement du commerce au Niger



Le Niger illustre la manière dont le soutien du CIR peut engendrer un financement du commerce plus large en appliquant ses trois approches complémentaires: l'intégration d'un effet de levier dans la conception des projets, la mobilisation active des ressources et l'intégration du commerce.

D'emblée, le Niger a envisagé le Dispositif intérimaire du CIR comme une plate-forme de mobilisation plutôt qu'une source de financement autonome. L'allocation de 165 000 USD a été associée à une contribution de cofinancement de 109 997 USD de l'État, ce qui couvre le personnel, les opérations et les activités complémentaires de l'UNMO. Cet engagement précoce a renforcé l'appropriation par les pouvoirs publics, réduit la dépendance envers les financements extérieurs et établi l'UNMO comme un point d'ancrage crédible pour la poursuite de la mobilisation des ressources.

Sur cette base, l'UNMO a activement sollicité les partenaires et élaboré des propositions susceptibles d'être financées. Cela a conduit à un financement public de 350 461 USD inclus dans la Loi de finances 2025-2026 à titre de financement initial pour la

deuxième phase du Programme relatif à la chaîne de valeur du sésame (2025-2030), d'un montant de 3,5 millions d'USD. En parallèle, l'UNMO a mobilisé 119 088 USD auprès de la Banque ouest-africaine de développement pour financer des études environnementales et de faisabilité relatives aux chaînes de valeur prioritaires.

Ces résultats ont été pérennisés grâce à l'intégration institutionnelle et politique. L'UNMO a été officiellement intégrée au Ministère du commerce et de l'industrie, ce qui lui a ouvert l'accès aux budgets publics. Les priorités commerciales ont également été intégrées dans les principaux cadres de planification, tels que le Cadre des dépenses à moyen terme; le Plan de rendement annuel; et la Vision 2030. Cela a permis de garantir un financement à long terme et d'aligner le soutien des partenaires sur les objectifs commerciaux nationaux.

Ensemble, ces approches démontrent comment le soutien du CIR peut transformer un financement catalytique limité en des investissements publics durables et une participation coordonnée des partenaires.





Tirer parti du CIR pour accéder à un financement du commerce à grande échelle en RDP lao



En RDP lao, l'UNMO est devenue un acteur central de la création de réserves de projets de haute qualité prêts pour l'investissement qui attirent des engagements de plusieurs millions de dollars de la part des partenaires de développement. Implantée au sein du Ministère de l'industrie et du commerce et soutenue par le Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a dépassé la coordination pour jouer un rôle stratégique dans la formulation des projets, la mobilisation des ressources et la participation des Partenaires financiers. Au cours de la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO a géré et coordonné directement des projets de développement ne relevant pas du CIR évalués à environ 5 millions d'USD, tandis que les ressources du CIR ne représentaient que 2% environ du portefeuille total, ce qui démontre une forte efficacité en matière de mobilisation. Sur cette base, l'UNMO a mis en place une réserve prospective de projets prêts pour l'investissement dont le montant dépasse 20 millions d'USD, alignée sur les priorités nationales en matière de commerce, de compétitivité et de croissance verte. Les projets clés de la réserve comprennent la Phase II du Projet du Laos pour la compétitivité et le commerce (4,9 millions d'USD, DFAT); le projet LEAP pour un marché inclusif et une transformation du secteur privé (4 millions d'USD, UE); le projet LEAP visant à créer des possibilités pour un commerce durable (BOOST) (6,8 millions d'USD, UE); et la Phase II du Partenariat Laos-Australie pour l'énergie durable (4,9 millions d'USD, DFAT). Ces initiatives complètent des programmes déjà actifs qui concernent notamment les exportations durables de café, les chaînes de valeur vertes, le développement du tourisme et l'assistance technique dans le secteur de l'énergie. En associant des plates-formes de coordination des Partenaires financiers solides, une forte appropriation des politiques et une capacité avérée à gérer les cycles de projets, l'UNMO permet à la RDP lao de transformer les réformes en matière de commerce et de compétitivité en des investissements durables à grande échelle en faveur du développement.

L'approche du CIR consistant à mobiliser des ressources additionnelles démontre que l'impact des financements n'est pas fonction de leur montant mais de la manière dont ils sont catalysés. En combinant le renforcement institutionnel, la coordination stratégique et la facilitation ciblée de l'investissement, le CIR permet aux PMA de mobiliser des volumes de financement beaucoup plus importants, d'aligner les ressources des Partenaires financiers et des pouvoirs publics sur les priorités nationales et de mettre en place des écosystèmes durables en matière de commerce et d'investissement. Dans un contexte mondial marqué par des contraintes croissantes en matière de financement, ce modèle catalyseur est efficace et essentiel.



Contribution à un commerce durable et inclusif



Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR favorise un commerce durable et inclusif grâce à une approche systématique et à plusieurs niveaux qui intègre la durabilité environnementale, l'égalité des genres, l'emploi des jeunes et la transformation numérique à toutes les étapes du développement commercial, de la conception des politiques à leur mise en œuvre sur le terrain. Grâce à cette structure, le CIR permet aux pays de mettre en œuvre des priorités transversales et d'obtenir des résultats commerciaux plus inclusifs et durables.

Au niveau des pays, cela commence par l'intégration du commerce vert, de l'égalité des genres et de l'inclusion numérique dans les PND et les stratégies sectorielles.

Au niveau du programme, le CIR a fait de l'égalité des genres, de l'environnement, de l'emploi des jeunes et de la transformation numérique des priorités transversales fondamentales.

Au niveau des projets, les priorités en matière de commerce vert, d'égalité des genres et d'inclusivité numérique sont traduites en actions concrètes et/ou en résultats attendus, qui se reflètent dans les plans de travail, les budgets et les cadres logiques des projets.



18 PND supplémentaires soutenus par le CIR ont intégré la dimension commerciale au cours du Dispositif intérimaire du CIR, dont 3 en 2025.

24 stratégies sectorielles soutenues par le CIR ont intégré la dimension commerciale au cours du Dispositif intérimaire du CIR, dont 16 en 2025.

46 interventions axées sur l'égalité des genres ont été soutenues au cours du Dispositif intérimaire du CIR, dont 38 en 2025.

39 interventions axées sur l'environnement et le changement climatique ont été soutenues au cours du Dispositif intérimaire du CIR, dont 22 en 2025.



Intégration du commerce

Au niveau des pays, le CIR encourage l'intégration du commerce dans les plans de développement, les stratégies et les politiques sectorielles, en mettant en avant le rôle du commerce dans la planification gouvernementale et la dotation budgétaire. Pour ce faire, il met en évidence la portée de ses interventions, favorise la participation active des experts des UNMO aux groupes de travail sur les PND ou apporte son soutien à des analyses, des consultations et des contributions techniques qui éclairent l'élaboration des politiques, etc.

Au **Libéria**, le soutien apporté par le CIR s'est traduit par des contributions techniques, financières et logistiques visant à garantir que les priorités commerciales soient prises en compte dans le programme ARREST pour un développement inclusif (2025-2029). Grâce à des consultations avec les parties prenantes et à des processus d'alignement stratégique, les interventions soutenues par le CIR ont contribué à harmoniser le plan stratégique du Ministère du commerce et de l'industrie avec le programme national de développement. L'intégration du commerce s'est faite par le biais d'un dialogue structuré et de mécanismes d'examen, qui ont permis de mieux aligner les stratégies nationales et sectorielles. La croissance inclusive et durable est explicitement mentionnée dans le programme ARREST.

Au **Mozambique**, l'UNMO a joué un rôle technique direct dans l'intégration du commerce dans la Stratégie nationale de développement (ENDE 2025-2044) et les instruments de planification connexes. Cette intégration est passée par l'inclusion de mesures politiques concrètes en matière de promotion des exportations, d'accès aux marchés, de facilitation des échanges et de commerce numérique. La stratégie met l'accent sur des programmes visant à soutenir les PME, à accroître la compétitivité et à élargir l'accès aux marchés régionaux et mondiaux (notamment l'Accord portant création de la ZLECAf et la Communauté de l'Afrique de l'Est). L'intégration s'est traduite par des engagements politiques plus clairs en faveur d'une croissance tirée par les exportations, un renforcement des capacités institutionnelles et la mise en place de mécanismes de soutien ciblés pour la participation du secteur privé au commerce.

Au **Cambodge**, le commerce a été intégré dans la Phase 1 de la Stratégie pentagonale (2024-2028) grâce

à l'utilisation de l'EDIC (2019-2023) comme cadre de référence pour l'identification et l'intégration des priorités commerciales. Le CIR a apporté sa contribution à la fois par le biais de consultations et d'une participation technique au processus de développement du PND. La Stratégie intègre le commerce dans le Pentagone 2 (diversification économique et compétitivité) et établit des priorités axées sur le développement des exportations, la logistique et les ZES. Ces réformes liées au commerce s'inscrivent dans un cadre plus large fondé sur la croissance, l'emploi, l'équité et la durabilité, garantissant que l'expansion du commerce contribue à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Au **Lesotho**, le CIR a contribué à l'intégration des priorités commerciales dans le Plan national de développement stratégique II 2024-2027, notamment grâce à un soutien technique à la stratégie d'exportation et aux initiatives sectorielles. Le commerce s'inscrit dans le cadre du domaine prioritaire I (croissance économique inclusive et durable et création d'emplois dans le secteur privé), qui met l'accent sur la transformation de l'économie vers un modèle de croissance tirée par les exportations dans des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'industrie légère. Ces priorités sont explicitement liées à l'inclusion et ciblent la création d'emplois, le développement des MPME et les moyens de subsistance en milieu rural. La dimension durabilité est prise en compte au moyen d'une approche intégrée axée sur la résilience climatique, la sécurité alimentaire et la transformation du secteur productif.

Rendre le commerce inclusif

En **Gambie**, le CIR a fait intégrer les aspects liés à l'égalité des genres dans la politique nationale en matière de marchés publics et a dispensé une formation auprès de 184 PME dirigées par des femmes afin de leur apprendre à tirer parti de ces dispositions pour participer aux appels d'offres publics.

Parallèlement, en **Guinée**, afin de favoriser l'autonomisation économique des femmes, le projet a aidé des coopératives de femmes productrices d'huile de palme à accroître leur production et à améliorer la qualité de leur huile, ce qui a permis de supprimer l'utilisation du colorant cancérigène soudan IV, d'améliorer les conditions d'hygiène et d'augmenter les commandes à l'exportation.

En **RCA**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu l'intégration des priorités relatives à l'égalité des genres, aux changements climatiques et à l'emploi des jeunes dans la Politique de développement du commerce et de l'industrie pour 2024.

En **Sierra Leone**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu des activités spécifiques axées sur les femmes en dispensant une formation pratique à 300 PME dirigées par des femmes sur les modalités de participation à l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf. Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de la directive du Ministère du commerce et de l'industrie visant à instaurer un quota minimal de 30% de femmes et de jeunes parmi les participants pour l'ensemble des activités, en application de la Loi nationale sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Aux **Tuvalu**, dans le cadre des activités de développement des compétences, le CIR a mis en place des programmes de formation ciblés pour permettre aux femmes d'accroître et d'élargir leurs connaissances et leurs compétences. Dix femmes ont bénéficié du programme de formation en gestion de projet, parmi lesquelles sept occupant des fonctions dans un ministère.

À **Madagascar**, le Dispositif intérimaire du CIR a encouragé la participation active d'entreprises dirigées par des femmes (48% des bénéficiaires), y compris le Groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar et Entreprendre au féminin océan Indien, à des programmes de formation sur l'accès aux marchés en Afrique grâce au COMESA et à l'Accord portant création de la ZLECAf, ainsi qu'aux États-Unis dans le cadre de la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique, parallèlement à des stratégies visant à tirer parti de ces possibilités. Ce renforcement des capacités a également porté sur des thèmes tels que l'éducation financière, l'utilisation

de la base de données TradeMap de l'ITC et l'utilisation d'une plate-forme d'accès aux marchés en Afrique (SOKOKUU/COMESA). Parmi les résultats concrets, on peut citer une augmentation estimée à 15% des revenus des participants et l'ouverture de nouveaux débouchés sur les marchés d'exportation à travers l'Afrique. Cette initiative a également contribué à accroître la production et à renforcer la motivation des participants, sous l'effet de la croissance et de l'amélioration des résultats de leurs entreprises.

En **Guinée-Bissau**, le projet du Dispositif intérimaire du CIR a garanti une représentation adéquate et active des femmes au sein des mécanismes nationaux de coordination du commerce en veillant à ce qu'elles soient significativement représentées dans les principaux organismes nationaux, tels que le Comité national de la facilitation des échanges, le Comité national de la ZLECAf et le Comité national de la concurrence.

Au niveau des activités du projet, des quotas de représentation spécifiques ont été respectés dans toutes les sessions de formation et les consultations nationales soutenues dans le cadre du projet. Sur les 201 acteurs privés formés dans le cadre du projet du Dispositif intérimaire du CIR, 41% étaient des femmes.



Le soutien apporté dans le cadre du projet du Dispositif intérimaire du CIR a permis de faire avancer des réformes concrètes en faveur d'une gouvernance commerciale plus inclusive. Les femmes sont désormais véritablement représentées au sein des principales institutions commerciales nationales, notamment le Comité national de la facilitation des échanges, le Comité national de la ZLECAf et le Comité national de la concurrence. Le principe d'inclusion a été délibérément pris en compte à tous les stades de la mise en œuvre du projet, à travers des objectifs de représentation clairs, garantissant la participation active des femmes aux discussions sur la politique commerciale et renforçant l'efficacité et le caractère inclusif de nos institutions commerciales.

Dr Isuara Ribeiro Cassama,
Présidente du Comité national de la facilitation des échanges, Guinée-Bissau



Atelier de formation de l'UNMO du Madagascar sur l'Accord portant création de la ZLECAf, à Majunga



Étude de cas: le Bénin donne la priorité aux femmes et aux jeunes



Grâce au Dispositif intérimaire du CIR, le Bénin a réalisé des progrès significatifs dans l'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale dans l'ensemble du cycle de la politique commerciale et du programme. Le soutien du CIR s'est concentré sur l'intégration de ces questions dès la phase de conception, la mise en œuvre d'interventions ciblées en faveur des femmes et des jeunes, ainsi que le renforcement du suivi grâce à des données ventilées par genre.

Le projet du Dispositif intérimaire du CIR a encouragé l'intégration explicite des questions liées au genre, à la jeunesse, au handicap et aux MPME dans sa conception et la planification globale de ses activités, grâce à des consultations interactives avec le gouvernement, les acteurs du secteur privé et la société civile. Cette intégration passe notamment par le soutien à la mise en œuvre de la politique nationale sur la responsabilité sociale des entreprises, à l'intégration de la dimension de genre dans la chaîne de valeur du

karité et à la promotion de l'indication géographique «Benin Sugarloaf Pineapple» grâce à une stratégie de communication mettant l'accent sur la qualité, la traçabilité et la participation inclusive tout au long de la chaîne de valeur.

Un soutien ciblé a été apporté aux femmes et aux jeunes dans le cadre de l'élaboration du projet d'appui au genre et à l'inclusion sociale des acteurs de la chaîne de valeur karité, qui vise à intégrer pleinement les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap dans l'ensemble de la chaîne de valeur du karité, de la production et de la transformation à la commercialisation.

Le projet a également permis de renforcer l'intégration de la dimension de genre grâce au suivi et à la communication systématiques de données ventilées par genre, favorisant ainsi des interventions commerciales plus inclusives.

Le pari du miel au Burundi

Dans la campagne burundaise, un groupe dynamique de jeunes apiculteurs transforme son avenir, un pot de miel après l'autre. Avec le soutien du projet du Dispositif intérimaire du CIR, l'association de jeunes ABESA/COJAD a réussi à passer de la récolte traditionnelle de miel à la fabrication de produits cosmétiques modernes et de haute qualité à base de miel et de sous-produits de l'apiculture.

Grâce à un don d'un peu plus de 8 000 USD accordé par le CIR, le groupe a acquis du matériel de transformation amélioré, suivi une formation sur la valorisation des produits et entamé un processus de certification auprès de l'autorité nationale de normalisation. Plus de 400 jeunes, dont 85 jeunes femmes, ont été formés à l'apiculture, à la transformation du miel et à l'entrepreneuriat.

Les savons, baumes et crèmes à base de miel, produits innovants de l'association, ont déjà été présentés à un public régional lors de salons professionnels au Soudan du Sud et au Kenya, ce qui a permis aux jeunes producteurs de gagner en visibilité et de mieux comprendre les exigences des marchés d'exportation. Cela a également permis de presque doubler leur chiffre d'affaires, qui est passé de 27 529 USD en 2024 à 45 330 USD en 2025.

L'histoire d'ABESA/COJAD montre comment le soutien ciblé du CIR donne aux jeunes les moyens d'innover, de se diversifier et de porter la prochaine génération de petites entreprises burundaises tournées vers l'exportation. Sur le terrain, l'atmosphère est effervescente et on sent la douce saveur du succès.

Rendre le commerce plus vert pour la durabilité

Le soutien apporté par le CIR en faveur du commerce vert associe l'intégration des politiques à des interventions concrètes au niveau de la chaîne de valeur. Il aide les acteurs de la chaîne de valeur à adopter des pratiques durables en matière de production, de transformation et de consommation. Cette double approche garantit que les engagements politiques se traduisent par des résultats concrets, favorisant une croissance du commerce inclusive, résiliente et écologiquement durable.

Alors que les renseignements sur les enjeux et les possibilités liés au climat deviennent plus accessibles, le CIR continue d'étudier des points d'entrée pratiques dans le cadre de la transition verte mondiale afin d'offrir de nouvelles possibilités commerciales aux PMA.

À **Djibouti**, l'UNMO a misé sur la conservation marine et la protection des écosystèmes comme atout commercial en promouvant des services touristiques écologiquement durables, axés sur la préservation de la biodiversité.

Grâce à l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, à des méthodes de production plus propres et à l'élimination de substances nocives telles que les colorants «soudan», le projet du CIR en **Guinée** a favorisé des exportations agricoles plus durables et conformes aux exigences environnementales.

Au **Timor-Leste**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu des initiatives en faveur du commerce vert en renforçant la surveillance de la production écologiquement durable et en encourageant des pratiques commerciales responsables. Dans le cadre de ces efforts, le projet a financé deux missions de suivi de la durabilité, mises en œuvre par le Ministère du commerce et de l'industrie en étroite collaboration avec des acteurs du secteur privé. Ces missions avaient pour objectif de vérifier la conformité environnementale, d'évaluer les méthodes agricoles résilientes face aux changements climatiques et d'analyser la durabilité à long terme des chaînes de valeur du café. Une campagne de sensibilisation aux pratiques commerciales durables a également été menée, afin d'aider les producteurs et les parties prenantes à mieux intégrer les considérations environnementales dans leurs activités commerciales et le développement des chaînes de valeur.

Grâce au soutien du Dispositif intérimaire du CIR, le **Bhoutan** a mis en place une formation sur les emballages écologiques à l'intention de 40 entreprises artisanales et petites industries (dont 55% dirigées par des femmes); il a adopté des normes nationales conformes aux critères de l'agriculture biologique pour le thé vert, les champignons et le poivre du Sichuan; et il a encouragé l'adoption de méthodes de production respectueuses de l'environnement.



Avec l'aide du CIR, le Bhoutan rend le commerce plus durable. Nous favorisons un commerce climato-intelligent en promouvant les emballages écologiques, en élaborant de nouvelles normes biologiques et de qualité et en renforçant les systèmes de production qui protègent notre environnement. Ce travail permet non seulement de préserver notre nature, mais aussi de rendre nos exportations plus compétitives sur les marchés mondiaux.

M. Sonam Tshering Dorji,
Directeur du Département du commerce, Point focal du CIR, Ministère de l'industrie, du commerce et de l'emploi, Bhoutan

En mettant au point, à **Kiribati**, des projets attractifs pour les investisseurs dans les chaînes de valeur des algues et de la noix de coco, qui mettent l'accent sur les technologies à faible impact et la protection des écosystèmes, le CIR établit un lien direct entre la diversification des échanges et la résilience climatique.

Au **Niger**, le projet a encouragé l'adoption de pratiques agroécologiques et résilientes face aux changements climatiques tout au long de la chaîne de valeur du sésame, ce qui a permis de réduire les pertes après récolte tout en renforçant la compétitivité durable des exportations.

Au **Mozambique**, l'Institut national de la normalisation et de la qualité a adopté 27 normes techniques, dont plusieurs comportent des volets liés à l'environnement et au climat, ce qui a permis au pays de rester sur la liste des exportateurs de poisson de l'UE, tandis qu'en **Haïti**, le suivi des impacts du projet portant sur la chaîne de valeur de la pêche artisanale, qui a financé la plantation de 15 285 jeunes mangroves, contribue à la restauration des sites de reproduction des poissons.



Plongée vers l'or aux Comores

Sur l'île de Mohéli, les changements climatiques ne sont pas seulement un problème environnemental; ils constituent une menace pour les moyens de subsistance. L'érosion côtière, la dégradation des récifs coralliens et le déclin des espèces marines mettent en péril les moyens de subsistance traditionnels.

Avec le soutien du projet du Dispositif intérimaire du CIR, les communautés de Mohéli ont valorisé leur patrimoine naturel pour en faire un modèle de tourisme respectueux de l'environnement et résilient face aux changements climatiques. Pour ce faire, elles ont mis en place des écolodges conçus dans le respect de l'environnement et un club de plongée professionnel répondant aux normes du tourisme responsable.

Plus de 20 jeunes et femmes de la région ont été formés à la gestion des écolodges, à la conservation marine et aux pratiques de plongée en toute sécurité, ce qui a permis aux communautés d'acquérir des compétences qui génèrent des revenus tout en préservant l'écosystème.

Les résultats sont déjà visibles: plus de 30 emplois ont été créés pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de touristes qui séjournent également plus longtemps sur l'île et y dépensent davantage.

Les protocoles de plongée responsable contribuent à préserver les écosystèmes coralliens tout en ouvrant de nouvelles perspectives professionnelles dans le secteur de l'économie bleue.

«Grâce au soutien du CIR, je suis désormais guide de plongée certifié», explique un jeune membre du Mohéli Aqua Center. «Cela a changé ma vie et renforcé la capacité de notre communauté à protéger notre environnement marin tout en nous permettant de gagner notre vie».

En mettant l'accent à la fois sur le commerce, le tourisme et la résilience climatique, le projet du Dispositif intérimaire du CIR aide les Comores à tirer parti de leur vulnérabilité, démontrant ainsi comment l'écotourisme durable peut stimuler une croissance inclusive et protéger l'un des écosystèmes les plus précieux de l'océan Indien.

Autres initiatives visant à rendre le commerce durable, y compris les innovations numériques

Burundi: la numérisation complète du système de délivrance de permis d'exportation a permis d'améliorer l'efficacité. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de permis traités de 150 à 596.

Rwanda: 12 plates-formes nationales de commerce électronique ont été intégrées au système de données numériques du Ministère du commerce, permettant ainsi un suivi systématique des renseignements commerciaux.

Mali: le Dispositif intérimaire du CIR a favorisé un commerce durable et inclusif grâce à la numérisation des procédures administratives officielles, à la réduction de la consommation de papier et des coûts connexes, à l'amélioration de l'efficacité des services et à l'élargissement de l'accès à l'échelle nationale aux services administratifs liés au commerce, conformément au Plan d'action pour la numérisation 2030 du Ministère.

Soudan du Sud: le Dispositif intérimaire du CIR a encouragé l'élaboration d'un portail commercial numérique qui modernise les services commerciaux, réduit les goulets d'étranglement administratifs, améliore la transparence et élargit l'accès des MPME aux renseignements commerciaux, tout en soutenant la mise en œuvre de la Stratégie nationale en matière de commerce électronique.

Le saviez-vous?



Les femmes représentent plus de 60% des bénéficiaires des projets du CIR, ce qui garantit que l'expansion du commerce débouche sur des possibilités économiques plus inclusives et durables.

Suivi de l'impact des projets antérieurs du CIR



Comment le CIR obtient ces résultats:

S'appuyant sur les enseignements tirés de la Phase Deux du CIR, notamment sur la difficulté de recueillir des données après la clôture des projets, le Dispositif intérimaire du CIR a fait du suivi de l'impact une activité centrale pour les UNMO. Si les projets du CIR atteignaient généralement les résultats prévus à leur clôture, leurs effets économiques et institutionnels plus larges, tels que les gains de revenus, la création d'emplois, les résultats à l'exportation ou le renforcement institutionnel, se manifestaient souvent bien après l'achèvement des projets et n'étaient généralement pas étudiés. Les projets antérieurs n'étaient pas conçus ni dotés des ressources nécessaires pour évaluer la durabilité ou les résultats obtenus après leur mise en œuvre.

Les UNMO sont désormais tenues d'intégrer le suivi de l'impact dans la planification et le budget dès la conception du projet. Dans cette optique, le SE a proposé des formations ciblées ainsi que des outils standardisés et flexibles pouvant être adaptés au contexte de chaque pays. Comme le montrent les exemples par pays présentés ci-dessous, ces mesures ont permis aux UNMO de mener des missions de suivi de l'impact et d'appliquer des méthodes appropriées pour suivre de manière systématique les changements à moyen et long terme résultant des interventions soutenues par le CIR.



Au total, **137 interventions de suivi de l'impact** ont été soutenues au cours du Dispositif intérimaire du CIR, dont 90 en 2025.



Unité de production de glace du projet DESPAR en Guinée-Bissau

Guinée-Bissau

Les activités de suivi du CIR ont mis en évidence un exemple parfait illustrant comment une seule intervention peut déclencher un changement à l'échelle du système. Au cours de quatre missions de terrain menées après l'achèvement du projet Développement de la pêche artisanale en Guinée-Bissau (DESPAR-GB) 2021-2023, il a été constaté que les pertes des produits de la pêche après capture étaient tombées de 20-40% à environ 2%, grâce aux installations de production de glace mises en place dans le cadre du projet. Ces installations, qui sont mises à la disposition des pêcheurs artisanaux, ont permis d'allonger la durée de conservation du poisson de quelques heures à plusieurs jours. Cela s'est traduit par une hausse des prix, une augmentation des débouchés commerciaux et des revenus plus stables pour des centaines de pêcheurs et de transformateurs. Surtout, les installations faisant l'objet du suivi ont continué à fonctionner plusieurs années après la clôture du projet, selon des modèles de gestion communautaire qui ont généré des revenus récurrents pour l'entretien et le réinvestissement. Le suivi ne s'est pas limité à confirmer les réalisations

du projet; il a également permis de mesurer la réduction des pertes, la stabilisation des revenus et la durabilité du système. Cette collecte rigoureuse de données démontre la capacité du CIR à renforcer la résilience.

Tuvalu

Cinq missions de suivi ont été menées auprès des principaux groupes bénéficiaires, notamment la Société nationale de pêche des Tuvalu, l'Association des pêcheurs de Funafuti, le Conseil national des Tuvalu pour les femmes, ainsi que les communautés de Funafala et de Papaelise. Bien qu'aucune exportation directe n'ait encore été réalisée, les rapports des missions montrent que le matériel financé par le CIR a permis d'améliorer les normes de production et la qualité des produits, et de renforcer ainsi la capacité de répondre aux besoins futurs en matière d'exportation. Il convient de noter que la Société nationale de pêche des Tuvalu a fait état d'une augmentation des volumes de production et d'une diversification des produits de la pêche. Les bénéficiaires ont quant à eux fait état d'une hausse des recettes et des revenus des ménages grâce à l'amélioration de la productivité. Ces activités de suivi

apportent des preuves concrètes de l'impact à moyen terme tout en renforçant les capacités nationales en matière de suivi des résultats.

Madagascar

Les activités de suivi menées dans le pays, qui reposaient sur une rigueur analytique associée à une validation sur le terrain, ont permis de documenter les résultats dans plusieurs secteurs soutenus par le CIR. Une étude spécialisée et des missions de contrôle ponctuelles menées ultérieurement ont confirmé que les femmes entrepreneurs ayant bénéficié d'interventions antérieures au titre de la Catégorie 1 du CIR avaient connu une augmentation moyenne de leurs revenus d'environ 15%, tandis que les systèmes d'information commerciale des chambres de commerce régionales avaient recensé une hausse de 83% du nombre d'entreprises enregistrées et de 25% du nombre d'utilisateurs de services. Dans la chaîne de valeur du poivre rose, la production et les ventes faisant l'objet d'un suivi ont augmenté de plus de 130%, les exportateurs ayant obtenu un accès direct aux marchés internationaux. Dans l'ensemble des institutions, les activités de suivi ont également permis de constater des améliorations des capacités du secteur public, puisque des fonctionnaires formés gèrent désormais de manière autonome les cycles de projet, les marchés publics et les fonctions liées à la présentation de rapports qui étaient auparavant externalisés. L'exemple



Il était essentiel pour Madagascar de donner la priorité au suivi des projets antérieurs afin de mesurer le succès à long terme de l'intervention. En évaluant l'impact dans des secteurs tels que les légumineuses..., le cacao, le poivre rose et les produits artisanaux, nous avons rassemblé les données factuelles nécessaires à l'élaboration du nouveau Programme national de développement du commerce, notamment dans le cadre de la Phase Trois du CIR. Cette approche fondée sur les données, soutenue par le CIR et son Dispositif intérimaire, nous permet de montrer la valeur réelle de nos réformes à nos partenaires et d'élaborer nos stratégies futures sur la base de résultats avérés.

M. Solohery Randrianarison,
Coordonnateur de l'UNMO, Madagascar

de Madagascar montre comment un suivi fondé sur des données factuelles peut mettre en évidence les effets immédiats sur les revenus et les retombées à long terme en matière de gouvernance.

São Tomé-et-Principe

São Tomé-et-Principe a mis en œuvre l'un des programmes de suivi les plus ambitieux dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, en menant 26 actions de suivi entre 2024 et 2025 afin d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre du projet de soutien institutionnel au titre de la Catégorie 1 du CIR. Dix sessions de suivi du Comité national de la facilitation des échanges, cinq actions de suivi relatives à l'Accord portant création de la ZLECAf, quatre actions de suivi des formations et des évaluations spécifiques des institutions chargées de la qualité et de l'investissement ont ainsi été organisées. Le suivi a permis d'évaluer l'impact des réformes qui ont abouti à la réduction des délais d'enregistrement des entreprises à seulement 24 heures, facilitant ainsi la création de plus de 4 000 nouvelles entreprises. En outre, une étude d'impact soutenue par le CIR a confirmé des améliorations durables dans la fourniture de services, l'application de la réglementation et la participation des investisseurs. Les résultats obtenus en matière de performance institutionnelle, parallèlement aux réformes économiques menées à São Tomé-et-Principe, montrent comment le suivi peut asseoir la transformation systémique dans les petites économies vulnérables.

Îles Salomon

Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO des Îles Salomon a mené, entre octobre et décembre 2024, une évaluation de l'impact du projet de développement du tourisme des Îles Salomon (SI-TIDE) pour la période 2014-2019. Il est ressorti de cette évaluation que le soutien institutionnel apporté au Ministère de la culture et du tourisme avait été efficace, puisque les politiques, les stratégies et les dispositions en matière de personnel avaient été renforcées et maintenues. Du côté de l'offre, le projet SI-TIDE a contribué à l'amélioration des normes d'hébergement grâce à l'élaboration de normes minimales de qualité, même si l'accessibilité financière reste un obstacle majeur. Bien que la contribution du secteur du tourisme au produit intérieur brut reste inférieure aux objectifs nationaux et que le nombre de visiteurs n'ait pas encore pleinement retrouvé son niveau d'avant la COVID-19, on observe des signes de reprise progressive et un regain d'intérêt de la part du secteur privé. L'évaluation



a également mis en évidence des retombées sociales positives, notamment en matière d'emploi des femmes et de développement des compétences, en particulier grâce au centre d'artisanat et aux établissements de formation au tourisme. Dans l'ensemble, l'évaluation de l'impact menée a permis de mieux cerner les aspects qui avaient fonctionné sur la durée, ceux qui devaient être revus et les domaines dans lesquels un soutien futur pourrait renforcer la durabilité.

Mali

L'exemple du Mali montre que, grâce à un suivi systématique, les projets antérieurs peuvent déboucher sur des résultats mesurables même dans des contextes fragiles. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, le pays a mené dix missions de suivi structurées, combinant supervision sur le terrain, vérification des infrastructures et deux opérations de collecte de données à grande échelle couvrant la période 2019-2025 sur les principales chaînes de valeur soutenues par des projets antérieurs du CIR, notamment celles du karité, de la gomme arabique et de la mangue. La collecte de données s'est appuyée sur des enquêtes standardisées auprès des bénéficiaires, des vérifications sur place, les registres des coopératives, les données d'exportation et une validation croisée avec les services agricoles régionaux, afin de garantir la crédibilité des résultats.

Dans le secteur du karité, par exemple, les données de suivi ont montré des progrès globaux malgré des fluctuations d'une année à l'autre liées aux conditions climatiques et à la variabilité naturelle de la productivité des arbres. La production de noix de karité est passée de 32 802 tonnes en 2019 à 45 422 tonnes en 2024, ce qui représente une croissance réelle d'environ 38,5% sur la période. La production a atteint un pic de 71 735 tonnes en 2021 avant de reculer mais, en 2024, elle reste nettement supérieure au niveau de référence, ce qui confirme une tendance positive à long terme. Parallèlement, la transformation des noix de karité en beurre de karité a fait considérablement augmenter la valeur ajoutée. La production de beurre de karité est passée de 710 tonnes en 2019 à 6 519 tonnes en 2024. Cette hausse s'est traduite par une augmentation importante des recettes d'exportation de beurre de karité, qui ont atteint 5,67 milliards de XOF (environ 9,7 millions d'USD) en 2025, contre 515 millions de XOF (environ 941 800 USD) en 2019.

Le Mali offre un excellent exemple. Le suivi y est institutionnalisé, fondé sur les données et axé sur la prise de décision, ce qui montre que les pays du CIR sont en mesure d'évaluer l'impact des projets antérieurs, de le valider et d'en tirer parti, même dans des contextes fragiles.



Grâce au Dispositif intérimaire du CIR, nous avons systématiquement consigné les résultats de nos interventions dans les chaînes de valeur du karité, de la gomme arabique et de la mangue. Ces efforts ont montré qu'entre 2019 et 2025, les chaînes de valeur soutenues par le CIR avaient généré plus de 140 millions d'USD de chiffre d'affaires et créé environ 52 000 emplois. Cette base de données solide a permis d'élaborer une feuille de route claire et fondée sur des données pour orienter la politique commerciale nationale. Elle garantit que les enseignements tirés des projets antérieurs du CIR sont directement intégrés dans nos stratégies et plans d'investissement futurs.

S.E. M. Moussa Alassane Diallo,
Ministre de l'industrie et du commerce, Mali

Un cadeau qui continue de porter ses fruits: l'Union coopérative des femmes productrices de karité Ragussi

Au Burkina Faso, l'impact à long terme du soutien apporté par le CIR à la chaîne de valeur du karité a été mis en évidence grâce aux activités de suivi de l'impact menées avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR. Plusieurs années après la clôture du projet de soutien à la compétitivité des produits à base de karité (PACFI-K), le suivi de l'impact dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR a montré comment les investissements antérieurs continuaient de transformer les moyens de subsistance des femmes.

L'Union coopérative des femmes productrices de karité Ragussi, qui compte 1 471 membres, en est un exemple. Le suivi de l'impact a confirmé que les investissements du PACFI-K dans la formation, l'acquisition d'équipements de transformation modernes et le renforcement des pratiques de gestion d'entreprise avaient permis d'obtenir des résultats durables bien après l'achèvement du projet.

Les processus de production ont été modernisés, ce qui a permis de réduire les tâches manuelles physiquement exigeantes et de raccourcir le temps de transformation de 15%, tout en améliorant constamment la qualité des produits.

Ces améliorations ont permis à Ragussi de satisfaire aux normes de qualité internationales et de maintenir une relation commerciale stable avec L'Occitane, à qui elle fournit en moyenne 20 tonnes de beurre de karité certifié biologique par an, générant environ 55 millions de XOF (environ 92 000 USD) par an. Les visites de suivi ont également mis en évidence des impacts qualitatifs, tels que le maintien de 26 emplois permanents, l'amélioration des conditions de travail, une confiance renforcée de la direction et une crédibilité accrue auprès des acheteurs.

En rendant compte de ces résultats plusieurs années plus tard, le suivi de l'impact dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR montre comment les investissements du CIR ancrent la création de valeur au niveau local et créent des débouchés économiques durables pour les entreprises dirigées par des femmes, des effets qui seraient restés invisibles sans un suivi systématique.

En résumé

Ces constatations soulignent la nécessité d'aller au-delà du simple suivi des résultats pour s'orienter vers une évaluation systématique des résultats à long terme. Le Dispositif intérimaire du CIR montre que de modestes investissements dans le suivi peuvent permettre d'obtenir des données probantes de grande valeur sur la durabilité, l'efficacité et le retour sur investissement.

La Phase Trois du CIR s'appuie sur ces enseignements en intégrant de manière plus marquée le suivi de l'impact dans son approche programmatique. Elle met davantage l'accent sur le suivi des résultats et des impacts au fil du temps, le renforcement des systèmes nationaux et l'utilisation de données probantes pour orienter les décisions en matière de programmation et d'investissement. Le CIR est ainsi en mesure de démontrer ses résultats, de tirer des leçons de son expérience, de déployer à plus grande échelle les approches efficaces et de garantir un impact durable.



Enseignements tirés



La Phase Deux et le Dispositif intérimaire du CIR ont permis de tirer des enseignements précieux et de valider des concepts, qui ont guidé la conception de la Phase Trois du CIR sur plusieurs aspects, comme exposé ci-dessous.



Enseignement n° 1:
Élargissement des axes thématiques

Enseignement n° 2:
Approche de mise en œuvre du programme

Enseignement n° 3:
Mobilisation des ressources

Enseignement n° 4:
Système digitalisé

Enseignement n° 5:
Gestion financière et fiduciaire

Enseignement n° 6:
Partenariats

Enseignement n° 7:
Communication et visibilité



Du développement du commerce aux approches intégrées en matière de commerce et d'investissement

L'un des principaux enseignements tirés des Phases Un et Deux et du Dispositif intérimaire du CIR est que le développement du commerce ne suffit pas à lui seul à permettre une transformation structurelle dans les PMA. Si les interventions antérieures ont permis de renforcer les politiques commerciales, les capacités institutionnelles et les chaînes de valeur, leur impact a rarement pu être amplifié en raison de déficits de financement persistants, de flux d'investissement faibles et d'une participation limitée du secteur privé.

L'expérience tirée du Dispositif intérimaire du CIR a démontré que de meilleurs résultats pouvaient être obtenus en associant les réformes commerciales à la facilitation de l'investissement, au financement des chaînes de valeur et à la compétitivité du secteur privé. Le commerce et l'investissement ne doivent pas être abordés dans un ordre séquentiel, mais constituent des moteurs de transformation qui se renforcent mutuellement: les réformes commerciales améliorent l'accès aux marchés et la prévisibilité, tandis que l'investissement fournit le capital, la technologie et les moyens d'échelle nécessaires pour débloquer les capacités de production.

Point clé à retenir: le passage d'une approche exclusivement axée sur le commerce à une approche

intégrée du commerce et de l'investissement permet au CIR de traduire les réformes politiques en une transformation économique évolutive et axée sur l'investissement dans les PMA.

De la conception des projets à l'exécution du programme

L'un des principaux enseignements tirés de la Phase Deux du CIR est que la mise en œuvre d'un soutien par le biais de multiples petits projets autonomes, chacun avec sa propre proposition, son accord de financement et ses exigences en matière de présentation de rapports et de clôture, a généré une charge administrative considérable pour les UNMO. Cette approche fragmentée a réduit le temps et les capacités disponibles pour une mise en œuvre efficace des activités de fond des projets.

De même, au niveau du SE, la nécessité d'examiner et d'approuver chaque projet individuellement a imposé une charge considérable et ralenti les délais de mise en œuvre.

Dans le cadre de son Dispositif intérimaire, le CIR a testé une approche plus rationalisée en regroupant le soutien en un seul projet par pays (à quelques exceptions près). Ce modèle a considérablement amélioré l'efficacité tout au long du cycle des projets, en réduisant le temps moyen nécessaire entre la conception du projet et l'approbation de l'ensemble du portefeuille, en simplifiant la collecte de données et l'établissement de rapports, et en renforçant le suivi global.

S'appuyant sur la validation de ce concept, la Phase Trois du CIR instaure le DPP, qui constitue l'outil de programmation central pour chaque PMA, permettant ainsi à ces pays de concentrer leurs efforts sur une intervention unique, cohérente et globale. Cette évolution renforcera l'efficacité de la mise en œuvre tout en rationalisant les processus de supervision et de suivi tant au niveau du SE qu'au niveau du GFAS.

Point clé à retenir: la Phase Trois du CIR renforce l'efficacité et l'impact en instaurant les DPP, garantissant ainsi un soutien plus stratégique, mieux organisé et pleinement aligné sur les systèmes et les priorités nationaux.

Le saviez-vous?



Au cours de la Phase Deux du CIR, les pays ont présenté en moyenne 78 rapports par cycle de projet, couvrant les audits, les clôtures, les évaluations ainsi que les rapports financiers et narratifs. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, cette charge administrative a été réduite de plus de moitié, avec une moyenne d'environ 36 rapports par pays, ce qui a considérablement amélioré l'efficacité et allégé la charge de travail administratif.

Mobilisation des ressources et financement catalytique

Le Dispositif intérimaire du CIR montre que le financement du CIR peut jouer un rôle incitatif pour la mobilisation de ressources supplémentaires. Des activités spécifiques de mobilisation des ressources ont été prévues dans le cadre de nombreux projets, permettant ainsi aux pays d'attirer des financements provenant des gouvernements, des partenaires de développement et de nouveaux Partenaires financiers.

Point clé à retenir: la mobilisation des ressources est désormais systématiquement intégrée dans la programmation du CIR. Les DPP ont vocation à servir d'outils incitatifs, en identifiant non seulement les priorités financées par le CIR, mais aussi les possibilités de cofinancement et d'investissement de la part de partenaires externes.

Le saviez-vous?



Le ratio de mobilisation de financement du Dispositif intérimaire du CIR est de 1:18 USD. Pour chaque dollar décaissé par les Partenaires financiers du CIR, les UNMO ont mobilisé 18 USD auprès des gouvernements nationaux, des Partenaires financiers et du secteur privé, permettant ainsi de lever plus de 237 millions de dollars.

Renforcer la transparence et la responsabilité grâce à des systèmes numériques intégrés

L'un des principaux enseignements tirés des phases précédentes et du Dispositif intérimaire du CIR est que la fragmentation des systèmes de suivi des résultats, de gestion financière et de suivi du portefeuille a limité la visibilité en temps réel et porté atteinte à la transparence, à la responsabilité et à la prise de décision en temps voulu. L'adoption du Système de gestion de l'information (SGI) intégré du CIR, qui couvre les résultats, la gestion du portefeuille ainsi que les données financières et relatives à la gouvernance dans le cadre de la Phase Trois du CIR, remédie à cette lacune: ce système centralisé améliore la transparence dans la gestion des fonds, renforce la confiance des partenaires et fournit au CE des renseignements actualisés, accessibles et fondés sur des données factuelles pour assurer la supervision stratégique et la prise de décision.

Point clé à retenir: l'investissement dans le SGI permet de transformer la transparence en atout stratégique: elle améliore la responsabilité, renforce la confiance des partenaires et permet une prise de décision plus rapide et fondée sur les données dans l'ensemble du programme.

Le saviez-vous?



Un projet visant à améliorer le SGI est actuellement en cours; il a pour objectif d'offrir au partenariat une plus grande transparence sur les résultats du CIR ainsi que sur la gestion financière, la gestion des risques et la gestion du portefeuille du CIR.

Gestion financière et fiduciaire

Les principaux enseignements tirés de la Phase Deux et du Dispositif intérimaire du CIR ont permis d'adopter une approche plus rigoureuse, fondée sur les risques et rationalisée en matière de gestion financière et fiduciaire dans le cadre de la Phase Trois du CIR. L'expérience acquise lors des phases précédentes a mis en évidence l'importance d'une planification financière anticipée, d'un suivi clair des engagements et d'une plus grande cohérence entre les rapports financiers et l'avancement de la mise en œuvre, afin d'améliorer la prévisibilité et de réduire les goulets d'étranglement d'ordre opérationnel. Les retards dans la clôture des projets, liés notamment à des retards dans les audits et les rapports financiers, ont mis en lumière la nécessité d'une planification anticipée des audits, d'un respect plus strict des délais pour la présentation de rapports et d'un suivi proactif.

Les disparités entre les capacités des partenaires de mise en œuvre ont mis en évidence l'importance de procéder à des évaluations solides des capacités fiduciaires comme condition préalable à la gestion des fonds du CIR par les UNMO. Un renforcement continu et ciblé des capacités reste essentiel. Le Dispositif intérimaire du CIR a également démontré l'intérêt de processus simplifiés et standardisés, de modèles de présentation de rapports harmonisés et d'un SGI unifié.

Dans le cadre de la Phase Trois du CIR, ces enseignements se traduisent par le renforcement des procédures opérationnelles normalisées, des contrôles plus stricts des fonds communs, une clarification des responsabilités grâce à une entité chef de file unique, ainsi qu'une amélioration de l'optimisation des



ressources grâce à une supervision financière accrue. Le renforcement des capacités fiduciaires au sein des UNMO, notamment par l'adoption de systèmes professionnels de gestion financière, de passation des marchés publics et de gestion des actifs, a permis d'améliorer la mise en œuvre et a donné aux pays les moyens de mobiliser des financements plus importants grâce à une exécution responsable. La structure budgétaire actualisée a également été renforcée afin d'améliorer la comparabilité et l'analyse des données par pays.

Le saviez-vous?



Afin d'améliorer l'harmonisation avec les systèmes nationaux, les pays bénéficiant de projets du CIR sont autorisés à appliquer leurs propres règles nationales en matière de passation des marchés publics.

Partenariats

L'expérience acquise lors des phases précédentes montre que les partenariats étaient souvent axés sur la coordination avec les partenaires traditionnels du CIR, tandis que la participation du secteur privé et des acteurs non traditionnels restait limitée et que le rôle des Facilitateurs des Partenaires financiers du CIR au niveau des pays était sous-exploité. Le manque de cohérence des plates-formes de coordination a également entravé la collaboration durable et la mobilisation des ressources. La Phase Trois du CIR remédie à ces lacunes en repositionnant le CIR comme une plate-forme de partenariat dynamique, en élargissant la collaboration avec les Partenaires financiers non traditionnels, les acteurs du secteur privé et les sources de financement innovantes. Elle met l'accent sur une collaboration axée sur la demande, la cocréation, le cofinancement ainsi que sur des mécanismes de participation structurés mais flexibles qui favorisent un dialogue continu, renforcent la confiance et soutiennent l'action collective. Ce modèle de partenariat élargi et plus inclusif est essentiel pour mobiliser des ressources diverses et produire des effets incitatifs à l'échelle des systèmes dans les PMA.

Point clé à retenir: la Phase Trois du CIR marque le passage de la coordination à la cocréation; elle élargit les partenariats avec le secteur privé et les acteurs non traditionnels et structure davantage la collaboration afin d'accroître l'impact et la mobilisation des ressources.

Communication et visibilité

L'un des principaux enseignements tirés des phases précédentes du CIR est que la communication et la visibilité n'ont pas été suffisamment mises à profit en tant qu'outils stratégiques pour générer un impact, mobiliser des ressources et impliquer les partenaires. La visibilité des résultats au niveau national est restée incohérente, et la reconnaissance des Partenaires financiers du CIR dans le cadre d'un modèle de financement commun n'était pas toujours évidente. Ces lacunes ont limité à la fois la proposition de valeur du CIR et sa capacité de présenter efficacement ses résultats.

Pour l'avenir, la Phase Trois du CIR adopte une approche plus proactive, ciblée et collaborative en matière de communication, qui vise à renforcer la sensibilisation, à mettre en lumière les résultats et à faire entendre la voix des PMA. La communication mettra l'accent sur la narration axée sur les résultats, une identification plus claire des partenaires et une participation renforcée au niveau des pays, afin de positionner le CIR comme une plate-forme visible et crédible pour l'investissement, l'innovation et le développement tiré par le commerce.

Point clé à retenir: la Phase Trois du CIR renforce la communication grâce à une sensibilisation proactive, à la narration au niveau des pays et à une identification plus claire des partenaires, améliorant ainsi la visibilité, la crédibilité et la mobilisation des ressources.

Le saviez-vous?



Le CIR publie régulièrement, sur son portail [Nouvelles du commerce pour le développement](#), des témoignages illustrant les réussites et l'impact de ses activités et de celles de ses partenaires.

En résumé

L'expérience acquise dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR et des phases précédentes du CIR a profondément transformé le mode de fonctionnement du CIR. Une nouvelle méthode de travail plus souple, plus intégrée et axée sur l'impact a été élaborée sur la base des principaux enseignements tirés en matière d'appropriation par les pays, de financement catalytique, d'apprentissage adaptatif, de durabilité institutionnelle et de participation des partenaires. La Phase Trois du CIR s'appuie sur ces enseignements pour passer d'un modèle axé sur les projets à une plate-forme stratégique de transformation tirée par le commerce et l'investissement, mieux à même de répondre aux besoins en constante évolution des PMA.



PARTIE IV

Opérations du CIR

Gestion du portefeuille	88
Suivi, évaluation et apprentissage (et risques)	92
Partenariats, communication et gestion des connaissances	94
Optimisation des ressources dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR	98
Contrôle fiduciaire	102





Select region to analyze

Europe

N. America

Africa

Africa

Asia

S. America

May

Jun

Jul

GBB

SFR

UTD

MNK

STOCKS ARE INCREASING AT THE

Gestion du portefeuille



Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR assure une gestion efficace du portefeuille grâce à une approche structurée, pratique et axée sur les résultats qui combine la surveillance stratégique avec un engagement continu des pays. Le SE et le GFAS gèrent conjointement le portefeuille grâce à des missions de suivi régulières, à des interactions fréquentes virtuelles et sur le terrain, et à des examens conjoints systématiques. Ils peuvent ainsi suivre de près les progrès, identifier rapidement les risques et les atténuer, et prendre des mesures correctives en temps utile.



46 projets exécutés dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

29 mis en œuvre par les UNMO et 17 par les Partenaires de mise en œuvre.

9 projets clôturés ou en cours de clôture au 31 décembre 2025.

118 missions de suivi (12 missions de terrain et 106 virtuelles).

6 réunions conjointes SE-GFAS d'examen du portefeuille.



Aperçu du portefeuille:

En 2025, le CIR a continué de consolider et de gérer son portefeuille de manière à assurer la réussite du Dispositif intérimaire du CIR. Au total, 46 projets ont ainsi été exécutés pendant l'année, ce qui témoigne d'un engagement soutenu pour éviter autant que possible les perturbations et défendre les gains durement acquis en matière de renforcement des capacités institutionnelles et productives, tout en maintenant l'élan pour la Phase Trois du CIR. Parmi ces projets, 37 étaient actifs, 5 étaient en cours de clôture et 4 avaient été clôturés. Cette répartition reflète la maturité du portefeuille et les efforts collectifs déployés pour que toutes les interventions progressent et s'achèvent en temps voulu.

Le CE ayant décidé de repousser les échéances et d'augmenter le budget pour les projets du Dispositif intérimaire du CIR afin d'aider les pays à élaborer leurs

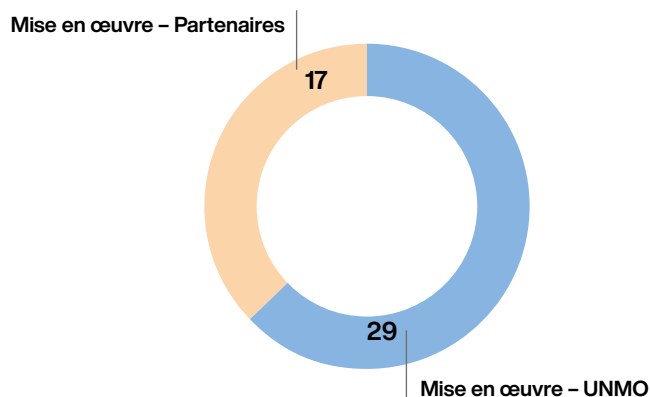
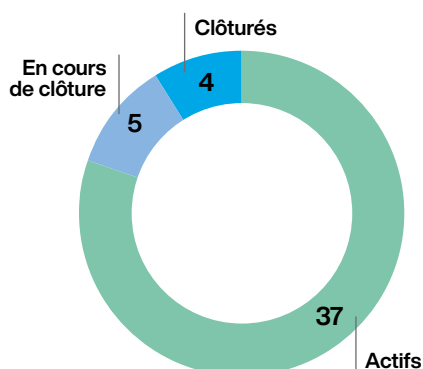
DPP pour la Phase Trois du CIR, le SE et le GFAS ont facilité une série d'ajustements ciblés pour l'ensemble du portefeuille. En 2025, 3 nouveaux projets ont été approuvés et 34 projets actifs ont été prorogés. Un montant supplémentaire de 484 448 USD a été alloué au développement des DPP, certains pays ayant recours aux économies réalisées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, tandis que d'autres ont reçu entre 10 000 et 15 000 USD.

Tous les résultats dans le cadre du portefeuille du Dispositif intérimaire du CIR devraient être fournis au 31 mars 2026, tous les projets entièrement clôturés au 30 juin 2026, et le programme pleinement achevé au 30 septembre 2026, conformément aux nouvelles échéances approuvées par le CE. Ce cadre offre aux pays la marge de manœuvre nécessaire pour consolider leurs résultats, achever les étapes de mise en œuvre restantes et tirer des enseignements, tout en préservant la durabilité et la pertinence à long terme des interventions soutenues par le CIR.

Calendrier du Dispositif intérimaire du CIR



Situation des projets du Dispositif intérimaire du CIR au 31 décembre 2025



Suivi du portefeuille:

Le suivi efficace des projets en temps utile est resté un pilier central de la gestion du portefeuille en 2025. Le SE, avec le GFAS, a continué d'assurer une approche rigoureuse et à plusieurs niveaux du suivi du portefeuille, visant à sauvegarder la fourniture, à identifier les risques au début et à aider les PMA à atteindre leurs objectifs de développement du commerce.

Missions et engagement bilatéral:

En 2025, les Coordonnateurs du SE et les Gestionnaires de portefeuilles régionaux du GFAS ont effectué 118 missions de suivi des projets, à la fois à distance et sur place, pour maintenir une surveillance étroite du portefeuille. Les 12 missions sur le terrain ont permis d'assurer un suivi concret de la mise en œuvre et des résultats, de résoudre des difficultés persistantes au niveau de l'exécution ou de l'établissement de rapports, de consulter les parties prenantes nationales et d'observer directement l'impact sur place. Les 106 missions virtuelles ont constitué un mécanisme flexible et efficace du point de vue des coûts pour un suivi technique régulier, particulièrement important compte tenu des délais. Ces missions ont assuré un dialogue continu avec les UNMO et les Partenaires de mise en œuvre et contribué à accélérer l'exécution des projets. Elles ont également facilité la mobilisation de ressources, l'établissement de rapports techniques et financiers, les processus d'achats et la gestion des risques.

Examens conjoints du portefeuille:

L'un des éléments clés du suivi en 2025 a été l'examen structuré et systématique de l'ensemble du portefeuille grâce à des réunions conjointes SE-GFAS organisées au moins tous les deux mois. Il s'agissait de veiller à ce que tous les projets, actifs ou en cours de clôture, soient examinés de manière exhaustive et cohérente. Au total, six réunions ont eu lieu au cours de l'année. Ces séances conjointes étaient axées sur l'évaluation de l'avancement des projets par rapport au plan de travail, au budget et aux résultats escomptés; l'identification et l'atténuation des risques opérationnels et financiers; les problèmes systémiques affectant des projets multiples; et l'adoption de mesures correctives et d'échéances de suivi spécifiques.

Les réunions ont permis de tirer des enseignements sur l'ensemble du portefeuille, de mieux aligner les approches du SE et du GFAS et d'améliorer le soutien aux pays. Elles ont aussi servi de plate-forme pour surveiller la mise en œuvre des décisions prises lors d'examens précédents, de manière à garantir continuité et responsabilité.





Suivi, évaluation et apprentissage (et risques)



Comment le CIR obtient ces résultats:

L'approche de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) est fondée sur la théorie du changement et le cadre logique du programme du CIR, ainsi que sur le plan de travail annuel du SE, qui définit clairement des indicateurs à cet effet. Le SE utilise son SGI pour suivre les progrès du portefeuille et évaluer les niveaux de risque. Simultanément, les résultats sont consignés dans la base de données principale, directement reliée au cadre logique du CIR pour déterminer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés.

La fonction SEA du CIR se déploie sur plusieurs grands axes: suivi du portefeuille, évaluations de projets, responsabilité et établissement de rapports, élaboration d'outils et renforcement des capacités. Tout au long de l'année 2025, l'Unité chargée du SEA a pris des initiatives et produit des résultats sur tous ces axes de travail.



Rapports de situation 2025 présentés pour **100% des projets actifs** du Dispositif intérimaire du CIR.

79 rapports de situation reçus et examinés.

42 résumés des résultats rédigés.

6 réunions de gestion des risques et problèmes (3 mises à jour sur les risques présentées au Conseil du CIR).

104 participants de 34 PMA ayant suivi une formation du CIR sur le renforcement des capacités.



Suivi et examen de l'avancement des projets: pour assurer l'accès en temps utile à des données de qualité sur la mise en œuvre et les résultats, l'Unité chargée du SEA a travaillé avec les entités de mise en œuvre des projets sur la présentation de rapports annuels et semestriels. En 2025, 100% des projets actifs ont présenté des rapports, soit 79 rapports annuels et semestriels reçus. Tous ces documents ont été systématiquement examinés, et tous ont fait l'objet de retours par écrit afin de renforcer la qualité des données et des rapports sur les résultats.

Enquêtes sur la mise en œuvre du plan de travail: des enquêtes trimestrielles sur la mise en œuvre du plan de travail ont continué de fournir au SE des renseignements actualisés sur les taux de mise en œuvre des activités des projets, ce qui a permis de calculer un taux moyen de mise en œuvre pour le programme. En 2025, quatre enquêtes trimestrielles ont été lancées et achevées. En décembre 2025, le taux moyen global de mise en œuvre du plan de travail pour le Dispositif intérimaire du CIR atteignait plus de 90%. Cela incluait les activités additionnelles dans le cadre de la prorogation du Dispositif intérimaire du CIR liée aux DPP.

Renforcement des capacités: en 2025, le CIR a continué de donner la priorité au renforcement des capacités techniques des fonctionnaires des PMA. Comme les années précédentes, cela s'est traduit par des ateliers de formation, des cours en ligne, des évaluations des besoins et des détachements/stages de personnel des PMA. En vue du lancement de la Phase Trois du CIR, les capacités de 66 fonctionnaires d'UNMO de 33 PMA ont été renforcées concernant la nouvelle approche de programmation et le DCP. La réunion a également permis un partage de données d'expérience entre PMA sur la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR. Les retours concernant l'atelier indiquent que 95% des participants l'ont jugé utile ou extrêmement utile.

Au-delà des activités de formation en présentiel et en direct, le CIR a élargi son soutien au renforcement des capacités avec des cours d'autoformation élaborés et hébergés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC. Cette plate-forme, qui est un bien public mondial, propose actuellement quatre cours d'introduction et intermédiaires sur le CIR, portant sur l'évaluation des projets, la gestion des projets et l'intégration du commerce. En 2025, 150 personnes (dont 38% de femmes) de 35 pays ont achevé ces cours. Trente-huit (38) participants venaient de 16 PMA, ce qui souligne encore la portée et le caractère inclusif du CIR.

Gestion des risques: la gestion des risques est restée un axe central en 2025, dans le prolongement des mécanismes mis en place pendant la Phase Deux du CIR. Au niveau des projets, les examens conjoints réguliers du portefeuille effectués par le SE et le

GFAS ont continué de fournir un processus structuré d'évaluation de la mise en œuvre et du risque fiduciaire pour les projets actifs et en cours de clôture.

En 2025, six réunions de gestion des risques et des problèmes ont eu lieu, et trois mises à jour formelles sur les risques ont été présentées au Conseil du CIR lors de séances ordinaires et extraordinaires. Ces réunions ont également soutenu l'élaboration de la Matrice des risques pour la Phase Trois du CIR, approuvée par le CE en novembre 2025.

En outre, dans le contexte du déploiement des rapports sur la gestion du risque d'entreprise (GRE) à l'échelle de l'OMC, l'Unité chargée du SEA joue le rôle de point focal. Le premier rapport trimestriel sur la GRE a été présenté au Bureau des risques de l'OMC en décembre 2025.

Renforcement du système de SEA: pour préparer la nouvelle phase, l'Unité chargée du SEA et le SE, en étroite consultation avec les partenaires, ont élaboré des outils et cadres clés de suivi et d'évaluation. Les résultats livrés au cours de l'année comprennent la théorie du changement pour la Phase Trois du CIR, le cadre logique pour l'ensemble du programme et la note explicative correspondante, ainsi que la Matrice des risques pour la Phase Trois du CIR.

Parallèlement, le projet d'amélioration du SGI a été lancé et a franchi une étape majeure avec l'achèvement de la fusion entre le SGI et les plates-formes du Pôle de connaissances du CIR en 2025. Les travaux se poursuivent, et la plate-forme SGI doit être finalisée pour octobre 2026.

Responsabilité et rapports du CIR: dans le cadre de son mandat relatif à la responsabilité et à la présentation de rapports, l'Unité chargée du SEA a dirigé la rédaction du Rapport annuel 2024 du CIR en 2025. Intitulé «Partenariats durables, résultats pérennes», ce rapport met en lumière les progrès accomplis en 2024 – une période de transition importante marquée par la clôture des projets de la Phase Deux du CIR et la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR. Il contient des renseignements actualisés sur la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR dans ses huit domaines prioritaires, y compris durabilité des UNMO, suivi et évaluation, renforcement des capacités liées au commerce, mobilisation des ressources, intégration régionale, commerce durable et inclusif, soutien pour la sortie de la catégorie des PMA et accession à l'OMC, et progrès réalisés au regard du cadre logique global du Dispositif intérimaire du CIR.

En 2025, l'Unité chargée du SEA a aussi rempli des prescriptions spécifiques en matière de présentation de rapports de Partenaires financiers du CIR, y compris pour le rapport du SECO sur l'égalité des genres (Suisse), l'examen annuel du TAF2+ (Royaume-Uni) et le cadre de performance du programme de coopération économique du Département des affaires étrangères (Australie).

Partenariats, communication et gestion des connaissances



Comment le CIR obtient ces résultats:

Les partenariats sont au cœur de l'approche du CIR s'agissant d'aider les PMA à se servir du commerce et de l'investissement comme moteurs d'une prospérité durable. Le programme réunit PMA, Partenaires financiers du CIR et partenaires de développement dans un cadre collaboratif conçu pour valoriser les priorités nationales en matière de commerce et d'investissement.

Pour le CIR, la communication ne se limite pas à la présentation des résultats. Elle constitue un catalyseur d'impact, un moyen de faire entendre la voix des PMA et un outil pour renforcer la capacité de ces pays de mobiliser des ressources et d'enclencher un changement. En 2025, la communication stratégique est restée axée sur les progrès et réalisations des PMA en matière de commerce et de développement durable, l'impact du partenariat du CIR et les moyens de permettre à leur tour aux PMA de communiquer plus efficacement pour améliorer la visibilité et la participation.



2 événements de haut niveau visant à créer une dynamique et à favoriser les annonces de contributions pour la Phase Trois du CIR.

23,4 millions d'USD engagés pour la Phase Trois du CIR en décembre 2025.

4 bulletins d'information distribués à plus de **3 000 abonnés** pour l'ensemble du partenariat du CIR.

190 messages postés sur les réseaux sociaux (LinkedIn, X, Facebook, YouTube et Instagram).



Partenariats

En 2025, l'approche du partenariat du CIR s'est encore articulée autour de plusieurs dimensions clés :

Appropriation et coordination nationale – au niveau des pays : le soutien du CIR est fondé sur une forte appropriation par les pays. Les activités sont alignées sur les stratégies nationales de développement, ainsi que sur les priorités définies par les gouvernements des PMA en matière de commerce et d'investissement, et les partenariats sont construits en conséquence. Grâce à cela, les interventions du CIR correspondent aux besoins et aux possibilités propres à chaque pays. Par l'intermédiaire des UNMO et des Arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR (ANMO), le programme a continué de soutenir une coordination essentielle entre ministères, partenaires de développement, secteur privé et autres parties prenantes. L'objectif est d'intégrer les priorités concernant le commerce et l'investissement dans la planification nationale du développement, tout en renforçant la capacité des institutions de gérer et concrétiser des initiatives en la matière.

Engagement stratégique et mobilisation de ressources – au niveau du programme : le SE a maintenu un dialogue régulier avec les Partenaires financiers actuels et potentiels grâce à des échanges bilatéraux, à des séances d'information stratégiques et à la participation à de grandes plates-formes internationales. Ces activités aident à mobiliser des ressources et positionnent le CIR dans le contexte des priorités mondiales évolutives en matière de commerce, d'investissement et de prospérité durable. Aux débuts de la Phase Trois du CIR, il y a eu des échanges stratégiques et systématiques en 2025 pour explorer de nouveaux partenariats avec des institutions de financement du développement, des mécanismes de financement de l'action climatique, des fondations philanthropiques et des investisseurs d'impact. L'objectif était d'élargir la base de financement du programme et de mobiliser des financements publics et privés supplémentaires pour soutenir les possibilités de commerce et d'investissement dans les PMA.

Collaboration multipartite – au niveau du programme et des pays : le CIR a collaboré étroitement avec un large éventail de partenaires pour soutenir la mise en œuvre du programme, l'échange de connaissances et

la coordination des politiques. Cette collaboration inclut les Agences partenaires du CIR, des organisations internationales, des partenaires de connaissances et d'autres acteurs mondiaux expérimentés en matière de commerce, d'investissement et de développement des capacités productives. Elle permet au CIR de promouvoir un soutien coordonné aux PMA, de faciliter l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques, et de contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives qui renforcent les écosystèmes du commerce et de l'investissement.

En 2025, les efforts ont été particulièrement axés sur la préparation des fondements stratégiques et de gouvernance pour la Phase Trois du CIR: lignes directrices, mandat, Stratégie de mobilisation des ressources, etc.

Plusieurs événements de haut niveau ont rassemblé des ministres, ambassadeurs, chefs d'organisations, partenaires de développement et organisations internationales pour exprimer l'attachement à la Phase Trois du CIR et discuter des priorités des PMA en matière de commerce et d'investissement et de partenariats concrets.

Il y a eu notamment une conversation virtuelle conjointe OMC-CIR sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (en mars); la dernière réunion du Comité directeur du CIR (CDCIR), en mai; deux événements de haut niveau pour créer une dynamique et favoriser les annonces de contributions en faveur de la Phase Trois du CIR, y compris une activité parallèle à la FFD4 à Séville (en juin); et la Plate-forme de haut niveau pour les partenariats en faveur des PMA avant le Forum public de l'OMC (en septembre). Lors des deux événements de haut niveau, les Partenaires financiers du CIR ont annoncé des contributions d'environ 23,4 millions d'USD pour la Phase Trois du CIR.



Cliquez/scannez ici

En renforçant l'appropriation par les pays d'une part et la coordination dans l'ensemble de la communauté internationale d'autre part, le CIR a continué de soutenir les PMA pour la transition entre le Dispositif intérimaire du CIR et la Phase Trois du CIR de manière à tirer parti du commerce et de l'investissement pour une prospérité sur le long terme.

Communication

La communication étaye les efforts de promotion plus larges déployés par le CIR puisqu'elle assure la visibilité des priorités et expériences des PMA dans les discussions mondiales sur le commerce et l'investissement pour une prospérité durable.

En 2025, les activités de communication ont aussi joué un rôle important pour montrer l'impact du Dispositif intérimaire du CIR et promouvoir la vision et l'ambition de la Phase Trois du CIR, en soulignant l'accent mis à nouveau sur le commerce et l'investissement comme moteurs de la transformation économique dans les PMA.

Le CIR a notamment communiqué sur différentes plates-formes:

- **4 bulletins d'information distribués** à plus de 3 000 abonnés pour l'ensemble du partenariat du CIR.
- **190 messages** postés sur les réseaux sociaux (LinkedIn, X, Facebook, YouTube et Instagram).
- **3 tribunes** (dont deux publiées dans le cadre du Programme du Forum économique mondial et une tribune sur la plate-forme «Nouvelles du commerce pour le développement»).
- **4 nouvelles OMC** mettant en lumière des contributions des Partenaires financiers, les principales activités du CIR et les faits nouveaux concernant le programme.
- **Des contenus multimédia**, y compris une animation vidéo présentant la Phase Trois du CIR.



Cliquez/scannez ici

Ces produits ont permis d'amplifier les messages clés, de faire connaître les résultats du CIR et de mettre en lumière les contributions des partenaires.

En 2025, la communication a aussi porté sur tous les grands moments de sensibilisation du CIR, y compris l'activité parallèle à la FFD4 et la Plate-forme de haut niveau pour les partenariats en faveur des PMA. Des supports dédiés, contenus sur les réseaux sociaux et produits multimédia ont promu ces événements, mis en lumière les discussions sur les priorités des PMA en matière de commerce et d'investissement, et exposé les annonces et contributions des Partenaires financiers du CIR afin de donner une impulsion pour la Phase Trois du CIR.



Les plates-formes numériques ont encore été un outil essentiel de sensibilisation. Dans les Nouvelles du commerce pour le développement, les bulletins d'information et sur les réseaux sociaux, le CIR a communiqué les récits d'expérience des pays, les enseignements tirés et les résultats du programme, donnant souvent la parole aux parties prenantes et partenaires.

Le SE a aussi travaillé en étroite collaboration avec la Division de l'information et des relations extérieures de l'OMC et d'autres partenaires pour amplifier la communication sur les événements majeurs, les contributions des Partenaires financiers et la publication des rapports et documents du CIR.



Dernière réunion du Comité directeur du CIR en mai 2025

L'héritage du Comité directeur du CIR

D'avril 2010 à mai 2025, le Comité directeur du CIR (CDCIR) a été l'organe central de gouvernance du programme, pour l'orientation stratégique et la supervision du partenariat du CIR. Réunissant PMA, partenaires de développement et Agences partenaires du CIR, il a fonctionné comme une plate-forme inclusive favorisant le dialogue, la transparence, la coordination et la responsabilité dans l'ensemble du programme.

Pendant 15 ans, le CDCIR a :

- Assuré la supervision et la transparence de l'orientation et des résultats du programme du CIR.
- Facilité les discussions sur l'intégration du commerce, l'égalité hommes-femmes, la durabilité environnementale et la participation du secteur privé.
- Promu la coordination et l'apprentissage au sein du partenariat du CIR.
- Soutenu les efforts de mobilisation des ressources.

Au fil des ans, le CDCIR a été présidé par des représentants des pays Partenaires financiers du CIR, à savoir :

- M. Hannu Himanen (Finlande), 2010-2011.
- Mme Päivi Kairamo (Finlande), 2012-2014.
- M. Daniel Blockert (Suède), 2015-2018.
- M. Morten Jespersen (Danemark), 2018-2020.
- M. Mikael Anzén (Suède), 2020-2023.
- Mme Heidi Schroderus-Fox (Finlande), 2023-2025.

Le CDCIR a supervisé plusieurs étapes clés : la prorogation du programme du CIR en 2012, la transition entre la Phase Un et la Phase Deux du CIR en 2014-2015, ou encore le lancement de plans stratégiques successifs guidant la mise en œuvre du programme. Ses réunions étaient aussi des moments importants pour tout le partenariat plus large ; elles ont parfois été l'occasion de présenter les rapports annuels du CIR et ont servi de plate-forme pour annoncer de nouvelles contributions des Partenaires financiers du CIR.

La dernière réunion du CDCIR en mai 2025 a marqué la fin d'un chapitre important pour la gouvernance du partenariat du CIR.

Optimisation des ressources dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR



Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR s'est doté d'un cadre d'optimisation des ressources, qui guide son approche en la matière et s'articule autour de quatre «E»: économie, efficience, efficacité et équité. Une matrice régulièrement mise à jour et communiquée au Conseil du CIR suit des indicateurs clés pour assurer responsabilité et transparence. Le CIR optimise les ressources en assurant une saine gestion financière, en optimisant les pratiques en matière d'achats, en simplifiant les processus opérationnels et en surveillant de près l'impact pour améliorer l'efficacité. Son cadre d'optimisation des ressources donne aussi priorité à l'inclusion, de manière à ce que personne ne soit laissé pour compte, qu'il s'agisse de la mise en œuvre ou des avantages du programme.



Plus de détails sur les 4 «E»:

Économie: dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR (2024-2025), le SE et le GFAS ont fonctionné avec une structure de coûts nettement réduite: le budget approuvé du SE pour 2025 s'élevait à 2,68 millions de CHF, soit une réduction de 5% par rapport à 2024, 29,6% par rapport à 2023 et 31,4% par rapport à 2022, et donc une baisse continue par rapport à la période antérieure au Dispositif intérimaire du CIR. Des mesures d'économie ont été prises dans tous les domaines opérationnels: le budget du SE pour les voyages a été réduit de 24% par rapport à 2024, les missions sur place ont été regroupées pour différents pays et il y a eu beaucoup de missions de suivi virtuelles; les coûts liés à la location de bureaux et aux installations ont baissé de 31% par rapport à 2024, avec des espaces de travail réduits, et les coûts de personnel ont été encore rationalisés; les dépenses de personnel pour les contrats de durée déterminée ont été réduites de 5%, et le budget pour le personnel temporaire de près de 4% par rapport à 2024.

Des réductions de coûts similaires ont été obtenues au niveau du GFAS: le budget approuvé pour 2025 s'élevait à 2,01 millions d'USD, soit une réduction de 14% par rapport à 2024. Des mesures de maîtrise des coûts ont été prises dans tous les bureaux des portefeuilles régionaux, dont les frais d'exploitation généraux (autres que de personnel) ont diminué de 31% par rapport à 2024, principalement en raison d'une réduction de 50% du budget des voyages. Parallèlement, les effectifs ont été progressivement réduits dans les bureaux de Dakar, Nairobi, Bangkok et Genève, suivant la baisse de la charge de travail et l'avancement des clôtures de projets.

Outre les gains d'efficacité au niveau du programme, des économies ont aussi été réalisées au niveau des projets: au Bhoutan par exemple, des économies identifiées dans le cadre d'un projet existant du Dispositif intérimaire du CIR ont été réutilisées pour financer l'élaboration du DPP.

Efficiences: en décembre 2025, le taux moyen de mise en œuvre du plan de travail pour le Dispositif intérimaire du CIR atteignait plus de 90%. Le CIR a mené 118 missions de suivi (12 sur le terrain et 106 virtuelles) afin de soutenir la mise en œuvre des projets. Plus de 89% ont été menées conjointement par le SE et le GFAS, pour une coordination accrue et une meilleure optimisation des ressources. Le nombre de missions de suivi a plus que doublé par rapport à 2023 (54), ce qui témoigne du renforcement de l'appui technique pratique fourni aux pays du CIR. Cette intensification s'est traduite par des gains d'efficacité tangibles au niveau de la mise en œuvre dans l'ensemble du portefeuille. Le délai moyen entre la conception des projets et leur présentation finale est passé de 18 mois en 2017 et 4 mois en 2021 à moins de 6 semaines pour le Dispositif intérimaire du CIR. De même, les délais d'évaluation et d'approbation par le SE et le GFAS ont été ramenés à moins de 4 jours ouvrables. Le délai entre l'approbation d'un projet et la signature d'un protocole d'accord a chuté de 55,6 jours ouvrables pendant la Phase Deux du CIR à 21 jours dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

Efficacité: les données sur les résultats provenant du cadre logique du Dispositif intérimaire du CIR à partir de 2025 indiquent que 94% des objectifs du programme ont été atteints ou dépassés. Une efficacité similaire a été démontrée au niveau des projets. Au Bangladesh par exemple, 100% des produits et résultats attendus ont été obtenus. Pour un objectif initial de 50 PME, le projet a finalement formé 193 PME, soit un taux de réussite de 386% qui reflète à la fois une forte demande inattendue et la faculté de reproduire à grande échelle les modalités de formation mixtes. Au Rwanda, l'efficacité provenait en particulier du dépassement enregistré pour les indicateurs relatifs à la mobilisation des ressources: l'objectif était fixé à deux projets financés, or six projets ont pu être conçus et financés, soit un taux de réussite de 300%. Il s'agissait notamment d'opérations de grande valeur, parmi lesquelles un projet de la Banque mondiale pour 26,5 millions d'USD. Aux Comores, 74% des objectifs figurant dans le cadre logique avaient été atteints en décembre 2025. L'efficacité a été démontrée par le dépassement des objectifs fixés pour de multiples indicateurs de conformité après l'accession à l'OMC, notamment concernant l'Accord sur les ADPIC (45 actions ou fonctionnaires formés pour un objectif de 25, soit 180% de réussite), les obstacles techniques au commerce (32 pour 25, soit 128%), les mesures SPS (32 pour 25, soit 128%) et l'Accord sur l'agriculture (31 pour 25,

soit 124%); cela a permis d'améliorer la capacité de notification, la connaissance de la réglementation et la préparation institutionnelle, essentielles pour une participation durable au système commercial multilatéral.

Équité: il s'agit là d'un principe fondamental de la fourniture dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR. Au total, 46 projets ont été approuvés dans 41 pays, ce qui dépasse l'objectif fixé à 40, avec une large couverture dans des contextes moins avancés, fragiles et touchés par des conflits. Au niveau du portefeuille, les projets du Dispositif intérimaire du CIR ont soutenu 46 actions pour l'égalité des genres. Au total, 3 736 femmes (49% des bénéficiaires) et 2 137 MPME dirigées par des femmes (49% des MPME soutenues) ont participé à des interventions du CIR sur les chaînes de valeur, y compris formation, participation à des foires commerciales et soutien à l'adoption de nouvelles technologies.

Au niveau des projets, le Dispositif intérimaire du CIR a contribué à des produits et résultats concrets pour l'égalité hommes-femmes. Au Tchad, par exemple, les femmes représentaient 92% des bénéficiaires de formations sur les chaînes de valeur du karité, du cuir, des dattes et du natron, pour lesquelles le soutien du CIR a permis de renforcer la transformation, la qualité et la préparation au marché dans des secteurs à la fois majoritairement féminins et essentiels aux moyens de subsistance locaux. Au Burundi, dans le secteur de l'artisanat, les bénéficiaires incluaient 467 jeunes, dont 61 souffrant d'un handicap; parallèlement, des jeunes ont participé aux chaînes de valeur du miel et des noix de macadamia, de sorte que le développement des compétences a été directement relié à des activités génératrices de revenus.

Les considérations climatiques ont été de plus en plus intégrées dans le portefeuille, 39 activités soutenant la résilience dans ce domaine. Par ailleurs, des activités concernant le commerce numérique, le commerce électronique et la numérisation des procédures liées au commerce ont soutenu 2 088 MPME, facilitant l'inclusion de PME et des producteurs éloignés dans des écosystèmes commerciaux numériques changeants.



Contrôle fiduciaire



Comment le CIR obtient ces résultats:

Le GFAS, hébergé par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), est chargé de la gestion financière du FASCIR et du Dispositif intérimaire du CIR. Cela inclut la réception et la gestion des contributions des Partenaires financiers du CIR, la surveillance financière des ressources du programme et le décaissement des fonds en temps utile conformément aux allocations approuvées et au règlement financier de l'UNOPS. Tout au long de la période considérée, le GFAS a fait en sorte que les ressources du Dispositif intérimaire du CIR soient gérées efficacement et mises à disposition des Partenaires de mise en œuvre conformément aux budgets et calendriers approuvés des projets, avec des garanties et mécanismes d'assurance qualité appropriés.



Contributions financières, affectation des ressources et décaissements

Tableau 1. Renseignements détaillés sur les contributions au Dispositif intérimaire du CIR

en USD

Catégorie	Partenaire financier du CIR	Engagements	Montants reçus
Contributions des Partenaires financiers du CIR	Émirats arabes unis	4 000 000	3 996 736
	Finlande	758 397	758 397
	Liechtenstein	46 189	46 189
	Norvège	1 877 047	1 877 047
	Royaume-Uni	1 984 319	1 984 319
	Suède	2 561 427	2 561 427
Total – Contributions des Partenaires financiers du CIR		11 227 378	11 224 114
Intérêts perçus	Intérêts perçus – Allocations par l'UNOPS	133 908	133 908
	Intérêts perçus – Remboursements par les principales entités de mise en œuvre (PEMO)	1 345	1 345
Total – Intérêts perçus		135,253	135,253
Transferts de solde	Solde de la Phase Deux transféré au Dispositif intérimaire du CIR	1 529 027	1 529 027
Total – Transferts de solde		1 529 027	1 529 027
Total général		12 891 659	12 888 394

Les engagements totaux enregistrés au 31 décembre 2025 s'élevaient à 12,89 millions d'USD, qui ont été reçus, soit une réalisation quasi complète des ressources engagées. Les contributions des Partenaires financiers du CIR représentent la plus grande part, à 11,23 millions d'USD, soit 87% des fonds reçus. La petite différence entre les engagements et les montants reçus est imputable uniquement aux frais de transfert bancaires.

En outre, 0,14 million d'USD ont été générés comme revenus d'intérêts, y compris allocations de l'UNOPS et remboursements des PEMO. Un montant supplémentaire de 1,53 million d'USD a été transféré du solde de la Phase Deux du CIR au Dispositif intérimaire du CIR. Au total, les recettes sont très proches des engagements, ce qui témoigne d'une bonne situation de trésorerie et fait que des fonds sont disponibles en temps voulu pour soutenir la mise en œuvre du programme.

Tableau 2. Renseignements détaillés sur les contributions au Dispositif intérimaire du CIR

en USD

Catégorie	Partenaire financier du CIR	Annonces de contributions	Engagements	Montants reçus
Contributions des Partenaires financiers du CIR	Allemagne	2 035 928	2 035 928	
	Commission européenne	5 868 545	5 868 545	4 107 981
	Danemark	3 144 654	3 144 654	1 572 327
	Finlande	2 913 753		
	France	346 821	346 821	115 607
	Liechtenstein	62 814	62 814	62 814
	Norvège	1 190 476	1 190 476	851 389
	Suède	7 882 291	7 882 291	4 203 888
Total – Contributions des Partenaires financiers du CIR		23 445 282	20 531 529	10 914 007
Intérêts perçus	Intérêts perçus – Allocations par l'UNOPS	19 383	19 383	19 383
Total – Intérêts perçus		19 383	19 383	19 383
Total général		23 464 664	20 550 911	10 933 389

Le montant total des contributions annoncées par les Partenaires financiers du CIR au cours de la période considérée est de 23,46 millions d'USD, dont 20,55 millions d'USD (88%) formalisés comme engagements et 10,93 millions d'USD effectivement reçus. Le GFAS a continué de travailler avec les Partenaires financiers du CIR tout au long de l'année 2025 pour finaliser toutes les annonces de contributions en engagements formels.

La différence entre engagements et recettes correspond aux échéances convenues dans le cadre des arrangements respectifs, avec plusieurs versements dus ultérieurement. La contribution du Liechtenstein a été entièrement reçue, tandis que les contributions des autres Partenaires financiers du CIR ont été partiellement reçues, conformément aux échéanciers respectifs. En outre, un montant de 0,02 million d'USD d'intérêts alloué par l'UNOPS a été à la fois engagé et reçu.



Tableau 3. Total des allocations au titre du Dispositif intérimaire du CIR

en USD

Catégorie	Mise en œuvre par	Total
Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	Gouvernements	4,43
	Organismes	0,86
	Organisations non gouvernementales (ONG)	0,39
	Autres organisations internationales	0,17
Total – Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR		5,85
Activités globales du CIR		0,60
Soutien technique du SE		2,81
Soutien administratif du SE		1,21
GFAS		2,30
Honoraires de l'UNOPS*		0,25
Total général – Allocations		13,01

* Des frais de transaction de 0,75% sont perçus sur toutes les allocations, et le GFAS et les activités globales du CIR gérées par l'UNOPS donnent lieu à des frais de gestion additionnels de 6%.

Le montant total alloué au titre du Dispositif intérimaire du CIR est de 13,01 millions d'USD. La plus grande partie (5,85 millions d'USD) soutient des projets du Dispositif intérimaire du CIR au niveau des pays, qui sont principalement mis en œuvre par des gouvernements (4,43 millions d'USD), mais aussi par des organismes, ONG et autres organisations internationales. En outre, 0,60 million d'USD sont alloués aux Activités globales du CIR, et 2,81 millions d'USD au soutien technique du SE pour les pays. Ensemble, ces allocations au niveau du programme représentent environ 71% du total, ce qui montre que la plupart des ressources sont destinées à un soutien pratique aux pays et à l'assistance technique globale.

Les fonds restants couvrent la structure administrative et fiduciaire nécessaire pour exécuter efficacement le programme, y compris le soutien administratif du SE (1,21 million d'USD) et les coûts du GFAS (2,30 millions d'USD). Les honoraires de l'UNOPS s'élèvent à 0,25 million d'USD, y compris des frais de transaction de 0,75% pour toutes les allocations, et des frais de gestion de 6% pour les activités gérées par l'UNOPS.

Dans l'ensemble, on constate clairement l'accent mis sur le soutien direct aux pays, tout en assurant la

surveillance technique, administrative et financière nécessaire pour la bonne mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR.

Durant la période du Dispositif intérimaire du CIR, 41 pays ont reçu un soutien dans le cadre de 46 projets (y compris pour l'élaboration de DPP): 4 projets ont été achevés et clôturés, 5 sont en cours de clôture et les 37 restants sont actifs.



La Responsable exécutive du GFAS rend compte au CE

Total des allocations au titre du Dispositif intérimaire du CIR

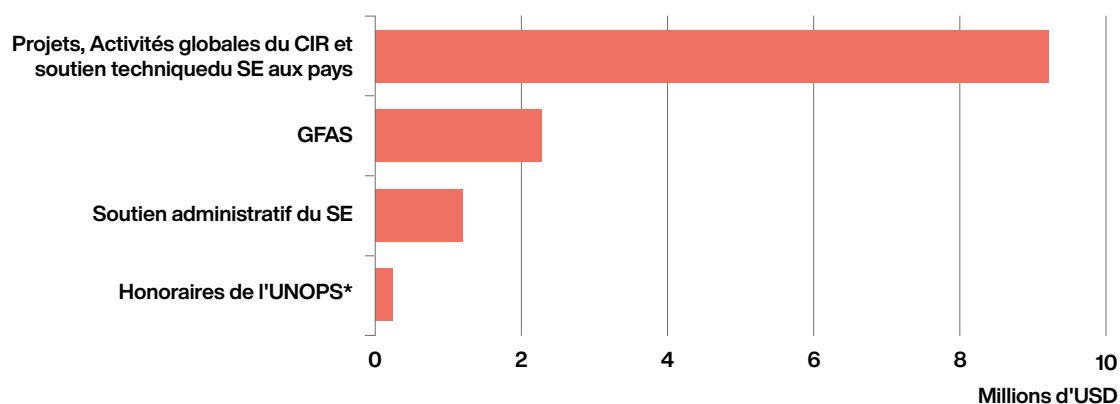


Tableau 4. Allocations et décaissements du Dispositif intérimaire du CIR

en millions d'USD

Catégorie	Mise en œuvre par	Allocations	Décaissements du GFAS
Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	Gouvernements	4,43	4,17
	Organismes	0,86	0,79
	ONG	0,39	0,34
	Autres organisations internationales	0,17	0,15
Total – Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR		5,85	5,45
Activités globales du CIR		0,60	0,49
Soutien technique du SE		2,81	2,61
Soutien administratif du SE		1,21	1,12
GFAS		2,30	2,16
Honoraires de l'UNOPS*		0,25	0,23
Total général – Allocations		13,01	12,05

* Des frais de transaction de 0,75% sont perçus sur toutes les allocations, et le GFAS et les activités globales du CIR gérées par l'UNOPS donnent lieu à des frais de gestion additionnels de 6%.

Le montant total alloué au titre du Dispositif intérimaire du CIR est de 13,01 millions d'USD, dont 12,05 millions d'USD (environ 92,62%) ont déjà été décaissés par le GFAS, la part la plus importante (5,45 millions d'USD) étant allée aux projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR au niveau des pays. Le reliquat (environ 7,38%) correspond aux fonds qui n'ont pas encore été décaissés et aux activités prévues pour le premier trimestre de 2026.

Globalement, le proche alignement entre allocations et décaissements témoigne d'un bon avancement de la mise en œuvre et de la fourniture d'un soutien en temps voulu dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.



Contrôle fiduciaire, gestion des risques et préparation opérationnelle pour la Phase Trois du CIR

Contrôle fiduciaire

Au-delà de l'administration des fonds, le GFAS assure le contrôle fiduciaire régulier de l'ensemble du portefeuille du CIR. Cela comprend l'examen des rapports financiers présentés par les entités de mise en œuvre, la surveillance des dépenses par rapport aux budgets approuvés, et le suivi de toute question financière ou opérationnelle identifiée au cours de la mise en œuvre d'un projet. Ce cadre aide à faire en sorte que les ressources du programme soient utilisées aux fins prévues, tout en maintenant des contrôles financiers appropriés.

Gestion des risques

Le GFAS applique une approche fondée sur les risques pour le suivi financier afin de soutenir la mise en œuvre effective du programme. Il identifie donc les risques financiers et opérationnels potentiels au niveau des projets et collabore avec les Partenaires de mise en œuvre en étroite coordination avec le SE pour y répondre en temps utile. Par un suivi régulier et en lien avec les entités de mise en œuvre, il aide à faire en sorte que les risques soient correctement gérés et que la mise en œuvre continue de progresser.

Soutien aux UNMO

Au cours de la période considérée, le GFAS a continué de soutenir les UNMO et les Partenaires de mise en œuvre pour la gestion financière et la mise en œuvre des activités menées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR. Il a fourni des conseils sur les procédures financières, surveillé les rapports financiers et aidé les partenaires s'agissant de la mise en œuvre et de la conformité.

Le GFAS a aussi continué d'accompagner les UNMO pour gérer les aspects financiers de la mise en œuvre et de la clôture des projets, y compris examen des documents financiers, rapprochement comptable et finalisation des dépenses. En outre, des efforts ont été faits pour simplifier les processus et fournir des

orientations opérationnelles claires au personnel des UNMO, afin de favoriser une mise en œuvre efficiente et le respect des procédures financières applicables, en particulier compte tenu du calendrier de mise en œuvre serré du Dispositif intérimaire du CIR.

Audits et assurances

La gestion financière du CIR est soumise aux règles et aux mécanismes de surveillance de l'UNOPS, y compris contrôles internes, établissement de rapports financiers et vérification extérieure des comptes. Le cas échéant, les audits des Partenaires de mise en œuvre donnent des assurances supplémentaires quant à l'utilisation des fonds et au respect des procédures financières convenues. Ces mécanismes contribuent à maintenir la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance fiduciaire dans l'ensemble du programme.

Mise en œuvre effective de la Phase Trois du CIR

Pendant la période considérée, le GFAS a soutenu les préparatifs pour la transition du Dispositif intérimaire à la Phase Trois du CIR. Il s'agissait principalement de poser les fondements opérationnels, fiduciaires et financiers nécessaires à la mise en œuvre du nouveau cadre du programme, en étroite coordination avec le SE et les partenaires du CIR.

Un élément clé de ce processus a été l'élaboration et l'administration des accords de contribution avec les Partenaires financiers du CIR: ils définissent les conditions et modalités relatives aux contributions des Partenaires financiers pour la Phase Trois du CIR, et garantissent l'alignement avec la structure de financement groupé du CIR, la gouvernance du programme et les règles et procédures financières de l'UNOPS. Le GFAS a collaboré étroitement avec les Partenaires financiers du CIR et le SE pour l'élaboration, l'examen et la finalisation de ces accords, de manière à mobiliser des ressources en temps utile pour la nouvelle phase.

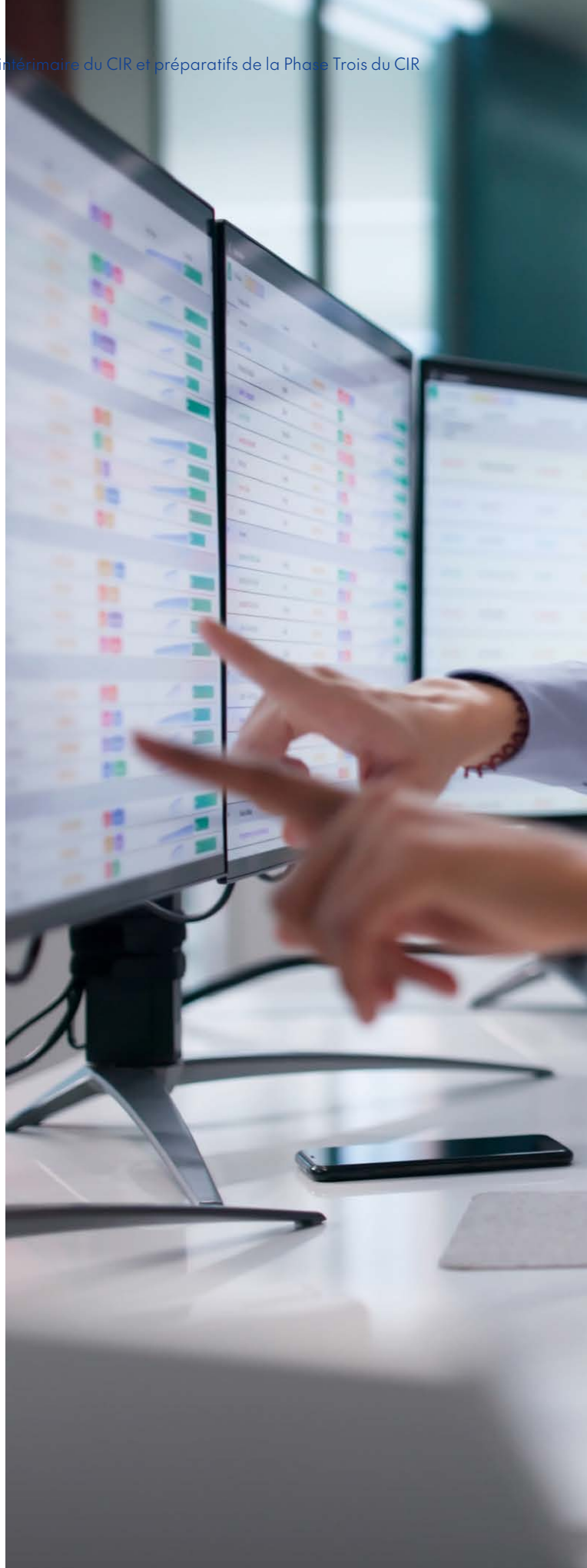
Le GFAS a aussi contribué à l'application de la feuille de route pour la Phase Trois du CIR, en élaborant des outils opérationnels, procédures et orientations en vue de la mise en œuvre du programme. Il a notamment élaboré des procédures opérationnelles normalisées (PON), conçues pour appliquer le cadre de la Phase Trois du

CIR conformément aux politiques de l'UNOPS, aux procédures de gestion des dons et aux arrangements de gouvernance du CIR. Les PON visent à renforcer la cohérence, la transparence et l'efficacité de la gestion opérationnelle et fiduciaire des ressources du CIR, tout en donnant des orientations claires aux parties prenantes du programme associées à la mise en œuvre.

Dans le cadre de cette transition, le GFAS a également évalué la capacité fiduciaire des Partenaires de mise en œuvre, y compris les arrangements institutionnels, les systèmes de gestion financière, les pratiques en matière d'achats, les structures de gouvernance et les mécanismes de contrôle interne. Les résultats informent l'élaboration de mesures d'atténuation des risques et de plans de renforcement des capacités dont le but est que les Partenaires de mise en œuvre gèrent efficacement les ressources du CIR durant la Phase Trois du CIR.

En outre, le GFAS a préparé en étroite collaboration avec le SE et les partenaires les documents et modalités de mise en œuvre pour la Phase Trois du CIR, afin d'assurer une transition sans heurt tout en maintenant des normes fiduciaires élevées et une bonne efficacité opérationnelle.

Ensemble, ces activités ont renforcé la préparation opérationnelle du programme du CIR et appuyé le lancement effectif de la Phase Trois du CIR sur des fondements institutionnels, opérationnels et fiduciaires solides.







PARTIE V

Vers la Phase Trois du CIR

Bases de la Phase Trois du CIR	112
Nouvelle gouvernance du CIR	122
Efforts de mobilisation des ressources pour la Phase Trois du CIR	124
Changement de direction: nomination de la Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR	126





Bases de la Phase Trois du CIR

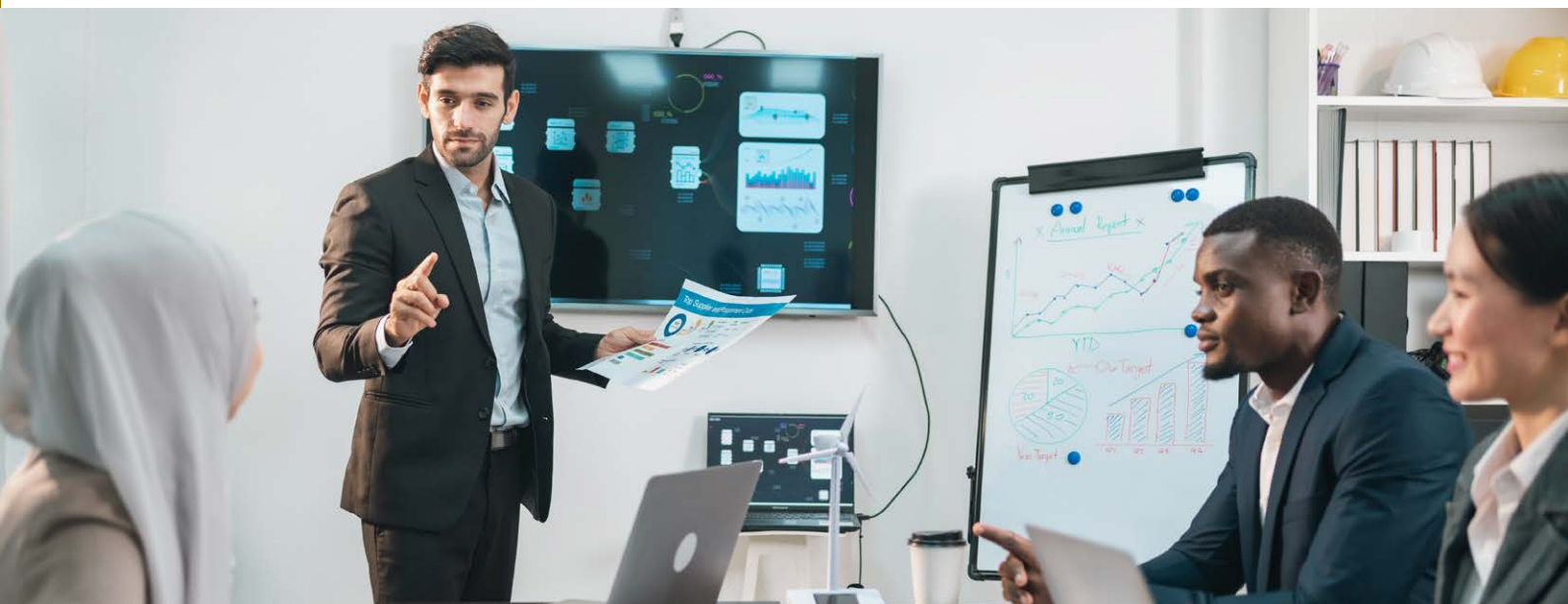


Le cheminement vers la troisième phase du CIR (2025-2031) représente une évolution stratégique fondée sur des données factuelles, l'expérience acquise et la continuité institutionnelle. La période préparatoire a été marquée par un ensemble complet de mesures visant à garantir que la nouvelle phase soit à la fois solidement fondée et prête sur le plan opérationnel. Ce processus a débuté par l'évaluation indépendante de la deuxième phase du CIR réalisée en 2021, suivie d'étapes stratégiques successives, notamment l'élaboration du Document d'options et des consultations approfondies menées par un Groupe de travail dédié, qui ont abouti à l'approbation de son rapport et du plan d'action qui l'accompagne pour la troisième phase du CIR.

Parallèlement, le Dispositif intérimaire du CIR a permis de maintenir la dynamique et la continuité de la mise en œuvre dans les différents pays, tout en offrant une plate-forme concrète pour jeter les bases institutionnelles, programmatiques et financières nécessaires à la phase suivante.

Conformément au plan d'action convenu, des progrès substantiels ont été réalisés dans des domaines clés, notamment la mise en place de mécanismes de gouvernance actualisés, l'élaboration de documents programmatiques fondamentaux et le déploiement de cadres relatifs aux résultats, aux risques et à l'optimisation des ressources, ainsi que de lignes directrices destinées à soutenir la programmation menée par les pays. En décembre 2025, la troisième phase du CIR était prête sur le plan opérationnel, avec 82% du plan d'action du Groupe de travail mené à bien et la mise en place des systèmes, des structures de gouvernance et des outils de programmation essentiels.

Cette section présente une mise à jour détaillée sur la mise en œuvre de la troisième phase du CIR, notamment la feuille de route de mise en œuvre, les dispositifs de gouvernance, la mobilisation des ressources et la transition au sein de la direction exécutive.



Renseignements actualisés sur la feuille de route pour la mise en œuvre de la Phase Trois du CIR

En décembre 2025, 28 des 34 mesures prévues dans le plan d'action du Groupe de travail avaient été mises en œuvre. L'aperçu ci-dessous illustre certains des principaux documents clés finalisés et approuvés par le CE à la fin 2025:

Mandat et règlement intérieur du CE du CIR: fixe le mandat, les fonctions essentielles, les processus de prise de décisions et la composition du CE.

Document-cadre du programme: un document stratégique énonçant la vision, la mission, les objectifs attendus, les résultats, les produits et les modalités de programmation de la Phase Trois du CIR.

Théorie du changement et cadre logique du programme: décrivent comment le programme doit atteindre ses objectifs en montrant comment les contributions aboutiront aux produits, aux résultats et à la réalisation des objectifs, tout en tenant compte des hypothèses et des principaux facteurs de risques.

Cadre d'optimisation des ressources: présente la manière dont le programme assurera l'optimisation des

coûts en garantissant économies, efficacité, efficience et équité au niveau du programme et des projets.

Stratégie de mobilisation des ressources: fixe une approche globale et progressive visant à atteindre l'objectif d'un financement de 200 millions d'USD, qui sera mobilisé par étapes au cours de la Phase Trois du CIR.

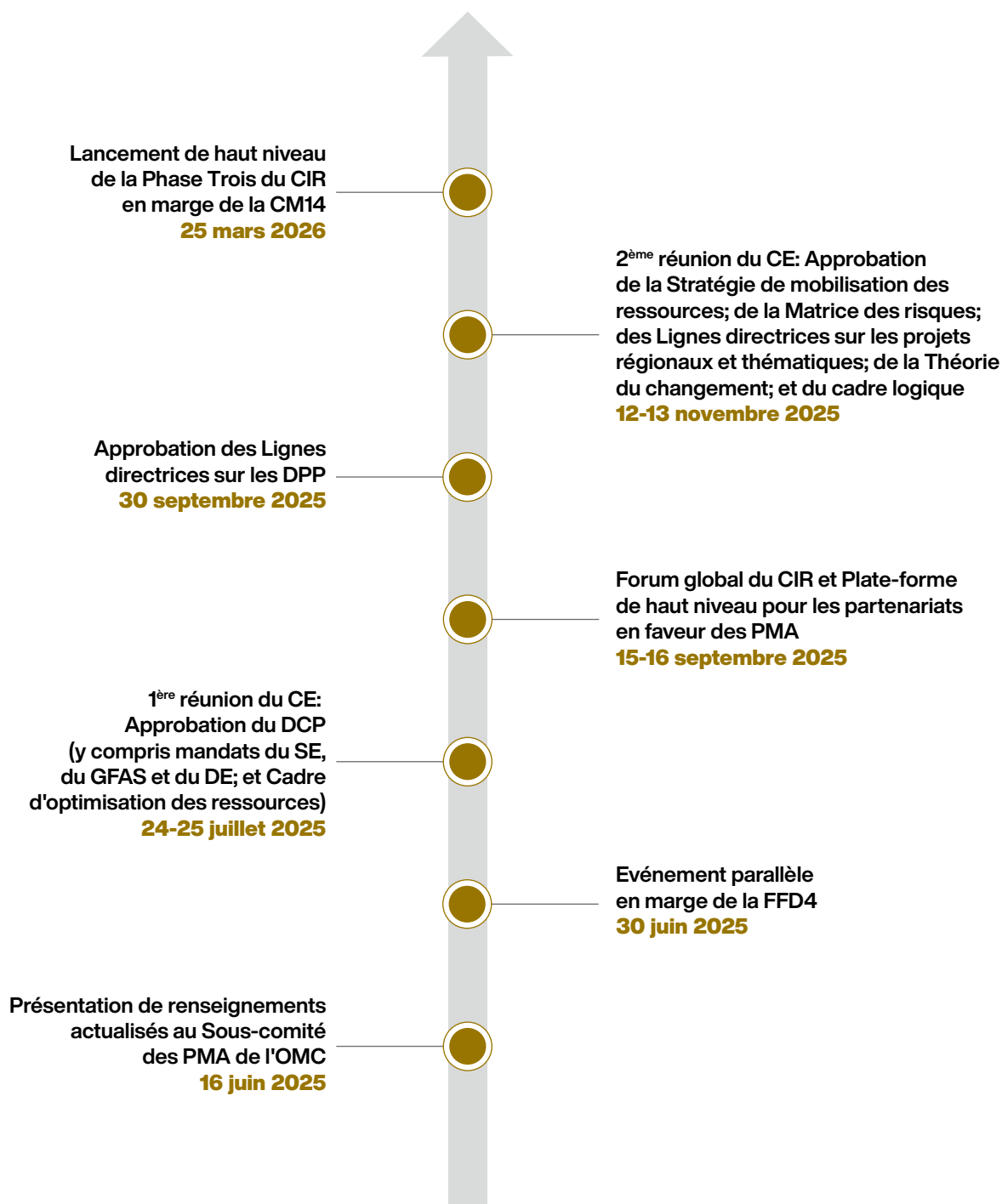
Lignes directrices pour l'élaboration des Documents de programme-pays (DPP) et des Projets régionaux et thématiques (PRT) de la Phase Trois du CIR: décrit la manière dont les DPP et les PRT devraient être élaborés, y compris les modèles nécessaires.

Ces documents essentiels énoncent la vision, la mission, les objectifs, les stratégies et les procédures opérationnelles de la Phase Trois du CIR.

Le Forum global du CIR et la Plate-forme de haut niveau pour les partenariats en faveur des PMA, qui ont tous deux eu lieu à Genève en septembre 2025, ont été d'autres résultats notables de la démarche de mise en œuvre.

Des travaux pour la mise en œuvre de la feuille de route ont été menés en 2025 et doivent se poursuivre en 2026; il s'agit notamment de la planification du lancement de haut niveau de la Phase Trois du CIR à la CM14, de l'amélioration du SGI et de l'élaboration du Recueil pour la Phase Trois du CIR, qui compilera toutes les lignes directrices opérationnelles et les manuels.

Feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action de la Phase Trois du CIR





Aperçu stratégique de la Phase Trois du CIR

Le lancement de la Phase Trois du CIR (2025-2031) marque le début d'une nouvelle ère de développement de la participation des PMA au système commercial mondial. Il s'agit d'un changement décisif, qui dépasse le soutien traditionnel au titre de l'Aide pour le commerce. En reliant Aide pour le commerce et mobilisation des investissements, les interventions du CIR dans le cadre de cette phase doivent libérer la croissance du secteur privé, renforcer la compétitivité des PME et transformer les contraintes systémiques en possibilités évolutives de création d'emploi, de résilience et de croissance économique à long terme.

La Phase Trois du CIR représente une évolution stratégique fondée sur des données probantes et sur l'expérience. Les évaluations indépendantes des phases précédentes ont mis en évidence les bons résultats du CIR en matière d'intégration du commerce, de renforcement des capacités institutionnelles et de réforme des politiques. Le rapport du Groupe de travail du CIR a aussi mis en évidence la nécessité d'accroître l'impact, de mobiliser l'investissement et de traduire les gains dans le domaine des politiques en une transformation économique durable.

La Phase Trois du CIR est une réponse à ce processus. Il s'agit d'un mécanisme repensé et adapté aux

objectifs, conforme au Programme d'action de Doha en faveur des PMA, aux ODD et aux objectifs des PMA eux-mêmes en matière de développement.

Changement fondamental

Un changement décisif d'approche permettra de renforcer le rôle de catalyseur, d'innovation et de transformation de la Phase Trois du CIR. Alors que les phases précédentes se concentraient principalement sur la fourniture de l'Aide pour le commerce en soutenant les diagnostics, la réforme des politiques et les interventions visant les capacités de production, la Phase Trois du CIR adopte un nouveau paradigme, plus largement axé sur le commerce et l'investissement. Cela montre qu'il est de plus en plus admis que le seul soutien au titre de l'Aide pour le commerce est insuffisant pour faire advenir une transformation structurelle dans les PMA. En conséquence, la nouvelle phase représente une approche stratégique visant à libérer les investissements, renforcer la compétitivité et promouvoir la transformation économique.

Ces objectifs s'appuient sur une approche systémique de la Théorie du changement, qui tient compte de l'interdépendance entre le commerce et l'investissement.



Le Secrétariat exécutif du CIR et les partenaires des PMA lors de la CM14

Vue d'ensemble

Vision:

La Phase Trois du CIR est ancrée dans une «vision inclusive du commerce et de l'investissement, pour un développement résilient, durable et transformateur».

Mission:

«Doter les PMA des moyens nécessaires pour mener leur transformation économique durable en tirant parti de leur potentiel en matière de commerce et d'investissement».

Fonctionnement:

La Phase Trois du CIR sera mise en œuvre suivant un modèle de programmation flexible, modulaire et piloté par les pays, conçu pour s'adapter aux divers besoins et capacités des PMA. Elle repose sur une approche fondée sur la demande, qui permet à chaque pays de définir ses propres priorités, son calendrier et les points d'entrée pour le soutien, tout en garantissant l'alignement sur les PND et les stratégies commerciales.

La programmation sera ancrée dans les DPP, par l'intermédiaire desquels les pouvoirs publics identifient

Objectifs stratégiques:

La Phase Trois du CIR poursuit un ensemble d'objectifs interconnectés:

- Renforcer l'écosystème du commerce et de l'investissement, y compris les politiques, les institutions et les mécanismes de coordination.
- Renforcer les capacités de production et la compétitivité, en particulier dans les secteurs à fort potentiel.
- Mobiliser des investissements publics et privés supplémentaires grâce à des interventions à effet catalyseur.
- Approfondir l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

les interventions stratégiques, alignent le soutien du CIR sur les priorités nationales et définissent les moyens de mobiliser des financements additionnels. Cette bascule depuis des projets autonomes vers une approche programmatique renforce l'appropriation par les pays, améliore la cohérence et facilite la mobilisation des ressources.

Bien que la programmation au niveau des pays reste la pierre angulaire de la Phase Trois du CIR, nombre des difficultés que rencontrent les PMA quand il s'agit de tirer parti des possibilités liées au commerce et à l'investissement sont influencées par des facteurs de



Plate-forme de haut niveau pour les partenariats en faveur des PMA



nature régionale ou transfrontières. Les obstacles au commerce dépassent souvent les frontières nationales et appellent une action collective, un alignement des politiques régionales et la mise en commun des ressources. De même, les priorités thématiques telles que l'intégration régionale, la résilience face aux changements climatiques et la participation des PMA aux chaînes de valeur mondiales ou régionales ne peuvent pas être traitées au niveau d'un seul pays. Pour répondre à ces besoins, la Phase Trois du CIR renforce et étend la programmation régionale et thématique du CIR, en venant compléter les interventions nationales et en veillant à ce que le programme atteigne une certaine échelle, aie une incidence systémique et soit viable à long terme. Les Lignes directrices pour l'élaboration des PRT ne sont pas un outil autonome. Elles sont ancrées dans les matrices d'actions prioritaires (MAP) et les DPP des PMA participants. La MAP définit le «quoi» au niveau du pays, le DPP du pays le traduit en «comment» au moyen d'un programme pluriannuel, et les PRT complètent cette démarche en traitant la dimension dépassant le pays, pour laquelle une action collective ou régionale est nécessaire.

La Phase Trois du CIR fonctionnera grâce à deux mécanismes de financement complémentaires.

Mécanisme de financement 1: axé sur le **renforcement institutionnel**, le soutien à la réforme des politiques commerciales et d'investissement, les mécanismes de coordination et le renforcement durable des capacités.

Mécanisme de financement 2: fournit un **soutien catalyseur** aux secteurs productifs et aux chaînes de valeur présentant un fort potentiel de compétitivité,

d'expansion des marchés et de mobilisation des investissements. Ces interventions mobilisatrices sont conçues non seulement pour obtenir des résultats sur le terrain, mais aussi pour mobiliser des financements publics et privés supplémentaires, tester des approches novatrices et éclairer des réformes systémiques plus larges.

La mise en œuvre sera pilotée par les pays et les institutions nationales – en particulier les ANMO, avec les UNMO au cœur des opérations. Ces structures veilleront à la coordination entre les pouvoirs publics et avec les Partenaires financiers, ainsi qu'à un dialogue inclusif avec le secteur privé et la société civile, renforçant l'appropriation nationale et la durabilité.

La nouvelle phase est conçue comme une plate-forme au rôle mobilisateur et catalyseur, axée en priorité sur les interventions à fort impact qui mobilisent des ressources additionnelles et rassemblent des partenaires, y compris les institutions de financement du développement, le secteur privé et les acteurs de financement innovants. La mobilisation des ressources est intégrée à tout le cycle du programme, un fort accent étant placé sur le cofinancement et le renforcement des initiatives couronnées de succès.

Un système renforcé de SEA, ancré dans un SGI numérique unifié, renforcera la responsabilité, la transparence et la gestion adaptative dans l'ensemble du programme. En fournissant en temps utile des données intégrées, il appuiera la prise de décisions fondée sur des données probantes et permettra le cas échéant des corrections de trajectoire à l'échelle du partenariat dans les meilleurs délais.

Pour faire face à un environnement mondial de plus en plus complexe et instable, la Phase Trois du CIR adopte une approche proactive et intégrée de la gestion des risques, combinant des évaluations des risques au niveau des pays et des projets, des mécanismes de surveillance fiduciaire et une programmation adaptative éclairée par les données SEA. Cela garantit la réactivité face aux nouveaux défis et renforce la résilience.

Dans l'ensemble, la Phase Trois du CIR fonctionnera comme une plate-forme stratégique pour l'impact systémique, en soutenant des solutions pilotées au niveau national qui favorisent une transformation économique inclusive et durable dans les PMA.



Un nouveau mode de fonctionnement

La Phase Trois du CIR introduit un mode de travail fondamentalement différent: il s'agit principalement de passer de projets autonomes à une programmation par pays pluriannuelle, présentée dans les DPP. Le processus d'élaboration du DPP commence par une consultation nationale des parties prenantes, qui permet d'identifier les priorités existantes relatives au commerce et à l'investissement définies dans la MAP, qui forme la base du DPP. Les pays peuvent ainsi définir des priorités, séquencer les interventions et concevoir des réserves de projets prêts pour l'investissement et alignés sur les stratégies nationales de développement.

Cette démarche met aussi l'accent sur le soutien ayant un effet de catalyseur et de levier, dans le cadre duquel les ressources du CIR sont utilisées de façon stratégique pour rendre les investissements moins risqués, tester et développer à plus grande échelle des solutions innovantes et mobiliser des volumes de financement bien plus importants. Cela renforce le rôle du CIR comme démultiplicateur de ressources, plutôt que comme mécanisme de financement primaire.

En outre, la structure du programme est modulaire et axée sur la demande, ce qui permet d'adapter les interventions à différentes situations selon les pays et à divers degrés de maturité institutionnelle.

Des partenariats plus larges et de meilleurs partenariats

Tout en préservant la structure centrale des partenariats, qui repose sur les PMA, les Partenaires financiers du CIR et les principales Agences du CIR, le CIR étendra sa stratégie de communication pour inclure de nouveaux partenaires, y compris des Partenaires financiers non traditionnels, des acteurs du secteur privé et des institutions financières innovantes, par exemple des fonds pour le climat, des investisseurs d'impact et des fondations philanthropiques.

Cet élargissement de l'écosystème des partenariats est essentiel pour mobiliser le volume de ressources nécessaires et relier les PMA aux possibilités offertes par l'investissement et les chaînes de valeur au niveau mondial. Au niveau national, le renforcement des ANMO – ce qui inclut le rôle du Facilitateur des Partenaires financiers du CIR et celui des UNMO – demeure central car il assure l'appropriation par les pays, la coordination et l'alignement sur les priorités nationales.



Événement d'annonce de contributions au CIR lors de la FFD4



Principales priorités transversales

La Phase Trois du CIR est conçue pour fonctionner dans un contexte de complexité et d'urgence croissantes. Les PMA rencontrent de multiples difficultés qui se recoupent, y compris la diminution et la fragmentation croissante du financement du développement, la vulnérabilité face aux changements climatiques et les pressions environnementales, la transformation numérique rapide et les contraintes structurelles persistantes en matière de capacités de production et d'accès aux marchés.

Pour y faire face, la Phase Trois du CIR intègre des priorités transversales essentielles: la résilience face aux changements climatiques; la transformation numérique; et l'égalité de genre et l'emploi des jeunes. Celles-ci sont intégrées dans toutes les interventions, afin de garantir que le commerce et l'investissement contribuent à des résultats inclusifs, résilients et durables.

Principes opérationnels fondamentaux

La Phase Trois du CIR représente une transition d'un mécanisme d'Aide pour le commerce fondé sur des projets à une plate-forme stratégique pour la transformation tirée par le commerce et l'investissement, dans le respect des principes clés suivants:

- Forte appropriation par les pays.
- Financement catalytique.
- Partenariats étendus.
- Approche fondée sur les systèmes.
- Obtention de résultats produisant un impact.
- Démarche inclusive ne laissant personne de côté.

Transformation numérique

Une autre innovation essentielle de la nouvelle phase est le SGI global en ligne, qui constitue le pilier numérique de la gestion des programmes, de la transparence, de la responsabilité et de l'apprentissage. Il s'agit d'une amélioration majeure par rapport aux phases précédentes, au cours desquelles l'accès aux données sur les résultats était limité et les données sur le portefeuille du CIR, la gouvernance, les aspects financiers, les aspects fiduciaires et les résultats étaient dispersées entre le SGI, le Pôle de connaissances du CIR et la base de données sur les résultats en format Excel. Le nouveau SGI fusionne ces trois systèmes, et permet ainsi le partage en temps réel de données avec les parties prenantes et la prise de décisions fondées sur des données probantes, tout en renforçant la transparence, la confiance, la responsabilisation et la collaboration au sein du partenariat du CIR. Le SGI est actuellement remanié pour devenir une passerelle d'information intégrée et en temps réel permettant d'accéder aux éléments suivants:

- Processus de gouvernance, y compris la présentation des propositions et les approbations.
- Données opérationnelles telles que les projets en réserve, l'état de la mise en œuvre et le suivi des risques.
- Renseignements financiers, y compris la répartition des ressources et les décaissements.
- Données relatives aux résultats, alignées sur le cadre logique du programme du CIR.

Témoignages de partenaires sur la signification de la Phase Trois du CIR



“ Le CIR a permis aux PMA de mettre en place des cadres nationaux essentiels pour renforcer leurs capacités commerciales, posant ainsi les bases de politiques commerciales cohérentes et tournées vers l'avenir. Grâce à nos efforts collectifs avec les Partenaires financiers et les principaux partenaires de développement, la Phase Trois du CIR jouera un rôle encore plus crucial pour apporter des avantages concrets aux PMA en approfondissant la diversification économique, en tirant parti du commerce numérique, en respectant les normes de durabilité en constante évolution et en renforçant la résilience.

S.E. Mme Cham Nimul,
Ministre du commerce du Cambodge



“ Pour le Tchad, la Phase Trois du CIR marque un tournant stratégique, fondé sur une approche systémique et catalytique pour attirer des investissements structurants. Elle constitue un levier essentiel pour transformer notre potentiel commercial en opportunités durables et bâtir une économie diversifiée, résiliente et prospère, en cohérence avec le Plan national de développement «Tchad Connexion 2030», qui ambitionne de mobiliser 30 milliards d'USD pour transformer notre économie.

S.E. M. Guibolo Fanga Mathieu,
Ministre du commerce et de l'industrie de la République du Tchad



“ Nous espérons que cette nouvelle phase aidera les PMA à surmonter certains des défis particulièrement complexes de notre époque. Je pense qu'il est important que nous utilisions cette troisième Phase pour aider ces pays à mieux s'adapter. Ils ont des capacités et possèdent des ressources dont nous avons grandement besoin en Suisse, mais nous devons contribuer à les mettre en position de réussir dans un monde complexe et difficile.

Mme Helene Budliger Artieda,
Secrétaire d'État, Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Suisse, sur le soutien à la Phase Trois du CIR



“ Cette troisième Phase du CIR intervient à un moment décisif pour les PMA et les pays récemment sortis de cette catégorie. Les vulnérabilités structurelles bien connues sont aggravées par les perturbations du système commercial mondial, les jeux de pouvoir, les pressions liées à la dette, les changements climatiques et l'incertitude économique mondiale. Dans le même temps, le contexte mondial actuel offre aux PMA des possibilités non négligeables de tirer parti du commerce pour stimuler la croissance, le développement et la création d'emplois.

Dr Ngozi Okonjo-Iweala,
Directrice générale de l'OMC

Nouvelle gouvernance du CIR



Sur la base des conclusions de l'évaluation de 2021 et des recommandations du Groupe de travail du CIR, la Phase Trois du CIR introduit une structure de gouvernance réformée visant à remédier aux limitations de la surveillance, de la réactivité et du leadership stratégiques, tout en renforçant le rôle des PMA dans le partenariat.

Au niveau mondial, cette réforme s'enracine dans la mise en place du CE, qui remplace l'ancien Conseil du CIR. Ces modifications visent à renforcer la surveillance, à accroître la responsabilité et à favoriser une mobilisation plus efficace des ressources.



Mandat du CE

Le CE est l'autorité centrale de prise de décisions au sein de la structure de gouvernance du CIR, et assure la supervision stratégique, fiduciaire, financière et opérationnelle du programme, ainsi que la conformité avec les ODD et le Programme d'action de Doha. Cela témoigne de l'accent plus important placé sur les résultats, la responsabilité et la direction stratégique. Ses principales fonctions sont les suivantes:

- Fournir un encadrement et des orientations stratégiques pour maximiser l'impact et la durabilité des interventions du CIR.
- Exercer un contrôle financier et fiduciaire, y compris la gestion financière, assurer la responsabilité, la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des fonds du CIR.
- Orienter les partenariats, la sensibilisation et la mobilisation des ressources, conformément au cadre de partenariat élargi du CIR.
- Superviser les résultats et l'apprentissage, y compris au moyen du cadre de SEA, et renforcer les mécanismes de notification et de transparence.

Le CE fonctionne dans le cadre d'un système plus large de responsabilité mutuelle renforcée, soutenu par la clarification de la hiérarchie du SE et du GFAS et par des processus décisionnels renforcés fondés sur les données, utilisés dans l'ensemble du partenariat.



Le président du conseil du CIR fait le point sur les décisions du conseil devant le CDCIR

Principales différences par rapport au précédent Conseil du CIR

La transition depuis le précédent Conseil du CIR vers le CE témoigne d'une réorientation plus large vers un modèle de gouvernance plus stratégique, rationalisé et responsable:

- Une architecture de gouvernance plus rationalisée et plus claire: la suppression du CDCIR et la séparation plus nette entre la gouvernance et la mise en œuvre (SE et GFAS) réduisent la complexité et améliorent la clarté institutionnelle.
- Renforcement du leadership et de la responsabilité stratégiques: le CE est établi en tant qu'autorité centrale unique pour la surveillance des aspects stratégiques, des aspects fiduciaires et des résultats, ce pour quoi il s'appuie sur l'amélioration du suivi, de la transparence et des systèmes de gestion axée sur les résultats.
- Renforcement de l'appropriation par les PMA et prise de décisions souple: le leadership des PMA est renforcé grâce à la présence des PMA à des postes de présidence et à leur part des voix, tandis que les Agences partenaires du CIR se voient accorder un rôle réduit d'observation, ce qui renforce l'indépendance, réduit les conflits d'intérêts et permet des décisions plus rapides et plus adaptées.

Dans l'ensemble, l'introduction du CE représente un pilier central des réformes de la Phase Trois du CIR, et vient renforcer un modèle de gouvernance plus stratégique, transparent et axé sur les résultats, et mieux équipé pour aider les PMA à mener à bien un développement durable et inclusif tiré par le commerce.

Efforts de mobilisation des ressources pour la Phase Trois du CIR



Les efforts de mobilisation des ressources pour la Phase Trois du CIR sont orientés par les recommandations du Groupe de travail du CIR et, pour la première fois, par une Stratégie de mobilisation des ressources. L'objectif est plus ambitieux que lors de la Phase Deux du CIR, et consiste à lever, par étapes, au moins 200 millions d'USD de financements auprès d'un ensemble plus vaste de Partenaires financiers et de sources de financement innovantes.

Les principaux changements par rapport aux phases précédentes sont notamment la collaboration avec de nouveaux Partenaires financiers, qui n'avaient pas auparavant financé le CIR, en complément des bailleurs de fonds existants. Un autre changement est la collaboration avec des sources de financement innovantes, afin d'approfondir (niveau mondial, régional et national) et d'élargir (financement public, privé, philanthropique, thématique, d'impact et mixte) la plate-forme de mobilisation des ressources.

La Stratégie de mobilisation des ressources pour la Phase Trois du CIR n'a été approuvée par le CE qu'en novembre 2025, et le lancement officiel de la Phase Trois du CIR n'a eu lieu qu'en mars 2026, en marge de la CM14 au Cameroun, mais les efforts du CE en vue de mobiliser des ressources ont débuté immédiatement après l'approbation du rapport du Groupe de travail du CIR au premier trimestre 2025.

De nombreux contacts formels et informels avec les Partenaires financiers potentiels ont eu lieu à Genève et dans les capitales des Partenaires financiers dans le cadre du processus de dialogue relatif à la mise en place et au déploiement de la Phase Trois du CIR. Deux évènements de haut niveau du CIR organisés en 2025, ainsi qu'un autre au premier trimestre 2026, ont permis de mobiliser concrètement des ressources et de recueillir des engagements des partenaires:



- 1** L'événement d'annonce de contributions au CIR organisé conjointement par **Djibouti** et la **Finlande** à la FFD4 à Séville (Espagne), où le Danemark, la Finlande, la France, le Liechtenstein, la Norvège et la Suède ont annoncé des contributions d'environ 15 millions d'USD pour la Phase Trois du CIR, faisant fond sur une contribution antérieure du Royaume-Uni. Ces engagements initiaux ont contribué à un bon démarrage de la prochaine phase du CIR.

 - 2** La Plate-forme de haut niveau pour les partenariats en faveur des PMA, organisée conjointement par l'**Allemagne** et la **Gambie** en septembre 2025 à Genève (Suisse), où la Commission européenne a annoncé une contribution d'environ 5,8 millions d'USD.

 - 3** Le lancement de haut niveau de la Phase Trois du CIR, organisé conjointement par le **Cambodge** et les **Émirats arabes unis** en marge de la CM14 à Yaoundé (Cameroun), au cours duquel l'Allemagne, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse ont annoncé des contributions supplémentaires de 16 millions d'USD, portant à 37,5 millions d'USD le total des contributions à la Phase Trois du CIR déjà annoncées en mars 2026.
-



“ Le Royaume-Uni est fier de contribuer, à hauteur de 5 millions de livres sterling, au Cadre intégré Renforcé, le seul partenariat mondial consacré exclusivement à aider les pays les moins avancés à mettre le commerce au service du développement durable. Nous sommes associés étroitement au CIR depuis sa création et avons contribué à définir l'orientation de sa troisième phase. Cette contribution renforce notre partenariat de longue date.

Dans le cadre de notre enveloppe globale de 13 millions de livres sterling destinée aux programmes d'Aide pour le commerce, cet investissement traduit la volonté du Royaume-Uni de créer des partenariats commerciaux solides et résilients et un système commercial mondial plus inclusif.

Sir Chris Bryant,
Ministre d'État au Département des affaires et du commerce du Royaume-Uni

En parallèle, et conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources, des discussions ont été menées avec de nouveaux Partenaires financiers potentiels. Les travaux se sont également poursuivis autour d'approches novatrices du financement, notamment sous la forme d'un renforcement des connaissances au sein du CIR et de discussions avec des experts, des institutions d'investissement d'impact, des institutions philanthropiques et des institutions de financement du développement.

Changement de direction: nomination de la Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR



Une étape clé pour le CIR en 2025 a été la désignation de Mme Aissatou Diallo en tant que Directrice exécutive du SE, marquant un nouveau chapitre à un moment décisif de l'évolution du programme. Mme Aissatou Diallo prend la suite de M. Ratnakar Adhikari, qui a été Directeur exécutif pendant plus d'une décennie et a guidé le CIR pendant une période marquée par une croissance notable et par des transitions et des innovations importantes, et laisse un héritage solide.

Pendant son mandat, M. Adhikari a joué un rôle central dans le renforcement du CIR en tant que partenariat de développement du commerce mondialement reconnu et piloté par les pays. Il a mené la transition de la Phase Un à la Phase Deux du CIR, et donné une place plus importante aux résultats, à la durabilité institutionnelle et au développement des capacités de production dans les PMA. M. Adhikari s'est aussi employé à faire évoluer l'EDIC, en introduisant une nouvelle génération de diagnostics qui incorporaient des priorités émergentes telles que l'égalité hommes-femmes, le commerce numérique et la résilience climatique, de sorte que les interventions soutenues par le CIR restent pertinentes dans un contexte mondial en évolution rapide. Sous sa direction, le CIR a étendu ses partenariats stratégiques avec les organismes internationaux et les acteurs du développement, renforçant ainsi son rôle de partenariat mondial. Fait important, M. Adhikari a piloté avec succès le programme pendant la transition complexe de la Phase Deux du CIR au Dispositif intérimaire du CIR, préservant la continuité du soutien aux PMA et mettant en place les fondements opérationnels et stratégiques de la Phase Trois du CIR.

Mme Diallo a une vaste expérience du développement lié au commerce et un engagement profond en faveur des PMA, et pourra faire fond sur cette base solide. Avant de rejoindre le SE à l'OMC, elle a été Cheffe du Bureau pour l'Afrique de l'ITC, où elle gérait un vaste portefeuille de programmes dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Sa participation de longue date à des initiatives soutenues par le CIR lui a permis de bien connaître les principales forces du programme, en particulier son modèle d'appropriation par les pays et l'approche fondée sur la demande.



Mme Aissatou DIALLO, nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR

Alors que le lancement de la Phase Trois du CIR est en cours, les priorités définies par Mme Diallo traduisent à la fois un maintien de la continuité et une ambition renouvelée. Ses priorités à court et moyen terme sont notamment les suivantes:

- Renforcer les partenariats avec les Partenaires financiers traditionnels tout en élargissant le dialogue avec les partenaires non traditionnels, y compris les institutions de financement du développement et le secteur privé.
- Mobiliser des ressources pour obtenir une incidence à plus grande échelle.
- Améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation afin de renforcer la transparence, l'apprentissage et la prise de décisions fondée sur des données probantes.
- Assurer l'élaboration de DPP de grande qualité qui jouent un rôle de catalyseur et d'innovation, et illustrent le lien étroit entre le commerce et l'investissement.
- Positionner le CIR comme une plate-forme de premier plan pour un développement axé sur le commerce et l'investissement et agissant comme un catalyseur.

“

Alors que nous entrons dans une nouvelle phase du programme, j'espère renforcer encore le rôle du CIR en tant que plate-forme pour promouvoir des initiatives à effet catalyseur et transformatrices qui favorisent la prospérité, la croissance et la création d'emplois. Nous avons une véritable occasion de développer des projets structurés à fort impact qui profitent aux populations tout en renforçant la confiance et en générant des retours durables pour nos partenaires de développement et de financement.

J'attends avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires du CIR – y compris les pays les moins avancés, les Partenaires financiers, les organismes de mise en œuvre et le secteur privé – pour traduire cette vision en résultats concrets sur le terrain.

Mme Aissatou Diallo,
Directrice exécutive du Secrétariat exécutif du CIR

En outre, Mme Diallo accorde une grande importance à la promotion et au positionnement du CIR en tant que plate-forme de premier plan reliant le commerce, l'investissement et le développement des chaînes de valeur, alignée sur le Programme d'action de Doha, les priorités de l'OMC en ce qui concerne les PMA et les ODD, et renforçant la communication et la visibilité, particulièrement entre les PMA et les Partenaires financiers. Au niveau institutionnel, Mme Diallo a aussi mis l'accent sur l'importance de renforcer la collaboration entre l'OMC et le reste de l'écosystème du développement.

Ce changement de direction assure la continuité tout en renforçant l'évolution stratégique du CIR, et en le positionnant comme une plate-forme dynamique, axée sur les partenariats et capable d'apporter aux PMA un soutien au commerce et à l'investissement de plus grande ampleur, aux effets plus importants et mieux intégré dans le cadre de la Phase Trois du CIR.



ANNEXES

Résultats par indicateur	130
Liste des projets du Dispositif intérimaire du CIR	137
Glossaire	138
Crédits photos	139

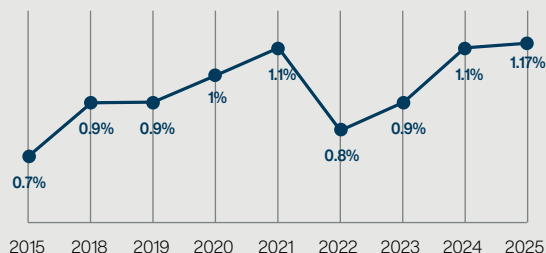




Résultats par indicateur¹

Indicateurs du niveau d'impact

A – Part des PMA dans les exportations mondiales de produits non pétroliers



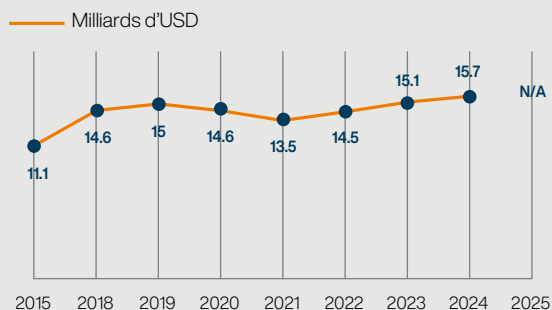
Source: Secrétariat de l'OMC.

B – Valeur du commerce des PMA (milliards d'USD)



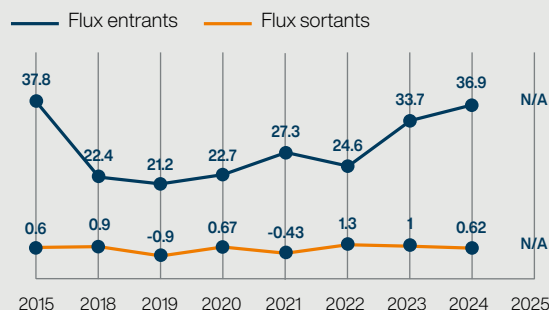
Source: Secrétariat de l'OMC.

C – Flux d'Aide pour le commerce à destination des PMA



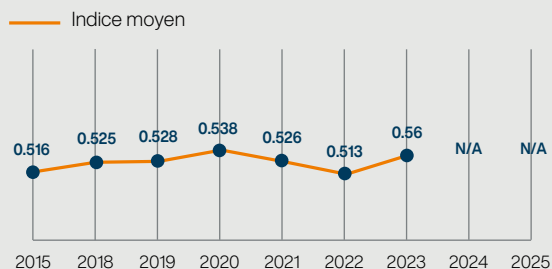
Source: Secrétariat de l'OMC/OCDE.

D – Investissement étranger direct dans les PMA (milliards d'USD)



Source: Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED.

E – Indice de développement humain dans les PMA



Source: Rapport sur le développement humain 2020, PNUD.

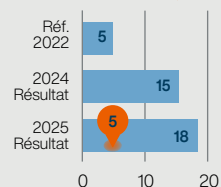
¹ Le niveau de référence pour le Dispositif intérimaire du CIR correspond aux résultats pour 2022, et exclut donc les résultats pour 2023, ultérieurement publiés dans le rapport sur la fin de la Phase Deux du CIR. Par conséquent, les résultats cumulatifs du Dispositif intérimaire du CIR pour 2025 seraient pour la plupart des indicateurs inférieurs aux résultats présentés dans le Rapport annuel 2023 concernant la fin de la Phase Deux du CIR. La majorité des données sont cumulatives par rapport à la Phase Deux du CIR. Lorsque cela est pertinent, des annotations sous chaque graphique indiquent les résultats spécifiques au Dispositif intérimaire du CIR et à l'année 2025.



Résultat 1 – Un environnement commercial plus propice à une croissance inclusive et durable des PMA

1.a – Nombre de PND additionnels intégrant le commerce

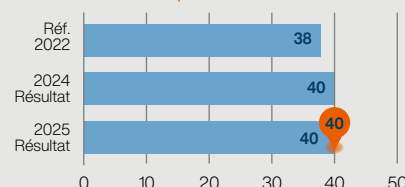
■ Chiffres réels ● Cible du programme



3 PND supplémentaires en 2025

1.b – Nombre de pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR qui disposent de mécanismes effectifs de coordination du commerce

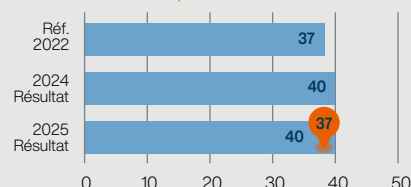
■ Chiffres réels ● Cible du programme



85 mécanismes de coordination ont été soutenus pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 29 en 2025

1.c – Nombre de pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR qui disposent de stratégies sectorielles intégrant le commerce

■ Chiffres réels ● Cible du programme



24 stratégies sectorielles ont intégré le commerce pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 16 soutenues en 2025

1.d – Nombre de pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR qui affichent des progrès tangibles en matière d'intégration dans les systèmes de commerce mondial et régional

■ Chiffres réels ● Cible du programme

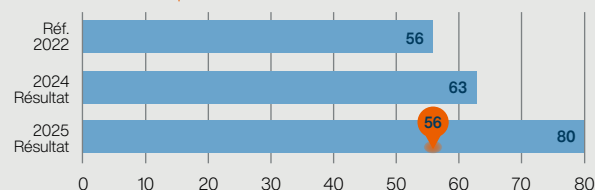


138 actions au total ont été menées dans 39 pays, renforçant la participation des PMA aux systèmes de commerce mondial et régional

Résultat 1.1 – Amélioration des cadres politiques et réglementaires fondés sur des données probantes pour le commerce et l'investissement

1.1.a – Nombre de politiques liées au commerce et à l'investissement adoptées

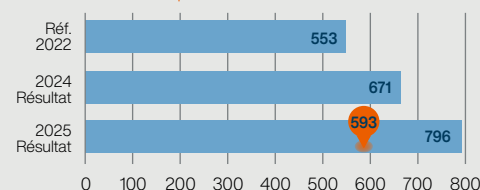
■ Chiffres réels ● Cible du programme



24 nouvelles politiques liées au commerce ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 17 en 2025

1.1.b – Nombre d'actions visant à améliorer la législation et la participation à diverses instances liées au commerce

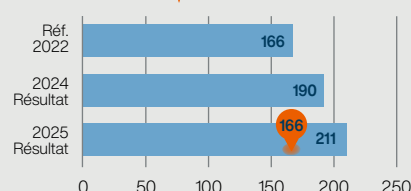
■ Chiffres réels ● Cible du programme



245 actions liées au commerce ont été soutenues dans 41 pays pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 125 en 2025

1.1.c – Nombre d'études liées au commerce réalisées avec le soutien du CIR

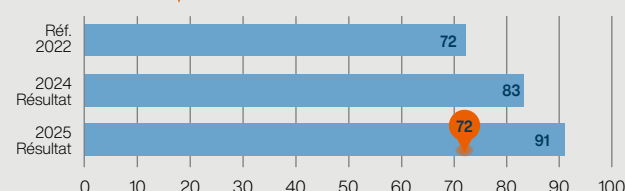
■ Chiffres réels ● Cible du programme



45 études ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 21 en 2025

1.1.d – Nombre de règlements relatifs au commerce et à l'investissement adoptés

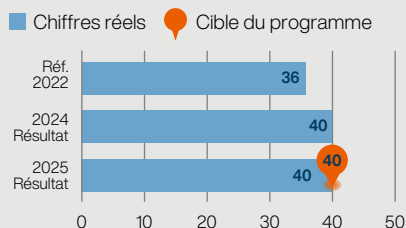
■ Chiffres réels ● Cible du programme



19 règlements relatifs au commerce ont été formulés pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 8 en 2025, dont 12 ont été adoptés

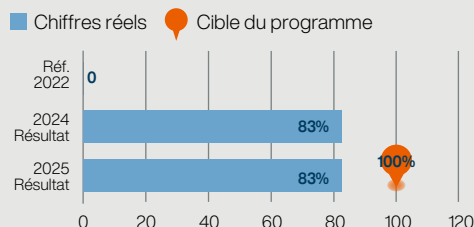
Résultat 1.2 - Renforcement de la coordination institutionnelle pour le développement du commerce et de l'investissement

1.2.a – Nombre de pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR dans lesquels les UNMO sont intégrées aux structures gouvernementales



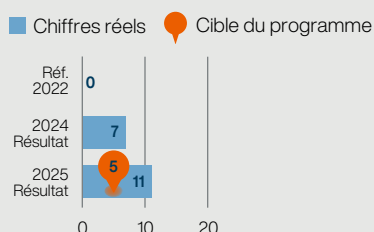
Le score d'intégration moyen des UNMO s'est amélioré pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, atteignant 5,3/6 contre 5,1/6 au niveau de référence

1.2.a.i – Pourcentage d'UNMO dont la note de durabilité n'est pas dégradée



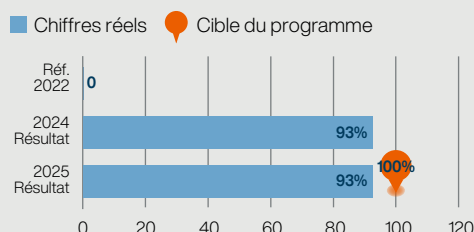
7 pays ont vu leur note de durabilité dégradée par rapport au niveau de référence, et 11 ont enregistré des améliorations sur la même période

1.2.a.ii – Nombre de pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR dans lesquels les UNMO sont intégrées aux structures gouvernementales



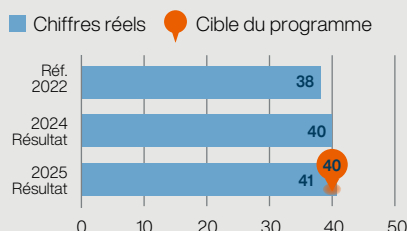
Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Haïti, Kiribati, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tuvalu, Zambie

1.2.a.iii – Pourcentage d'UNMO dont la note de durabilité n'est pas dégradée



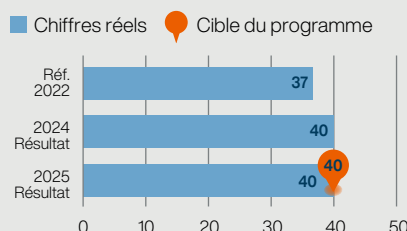
3 pays ont vu leur score d'intégration dégradé par rapport au niveau de référence pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR

1.2.b – Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes de coordination public-privé efficaces et de qualité



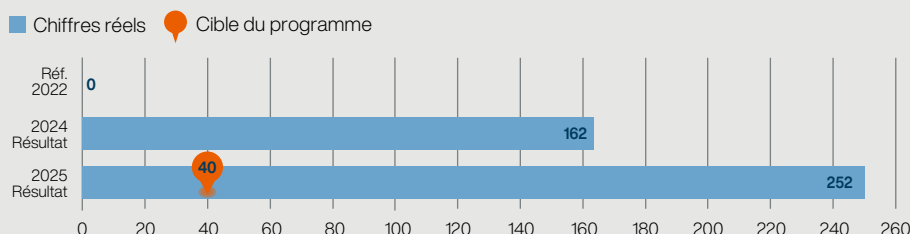
17 mécanismes de coordination public-privé ont été soutenus pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR dans 15 pays

1.2.c – Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes pour un dialogue de qualité entre le gouvernement et les donateurs sur des questions liées à l'investissement et au commerce



10 mécanismes de coordination gouvernement-donateurs ont été soutenus dans 10 pays pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 3 en 2025

1.2.d – Nombre de réunions des organes de coordination du commerce (comités, groupes de travail, groupes intersectoriels) facilitées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR



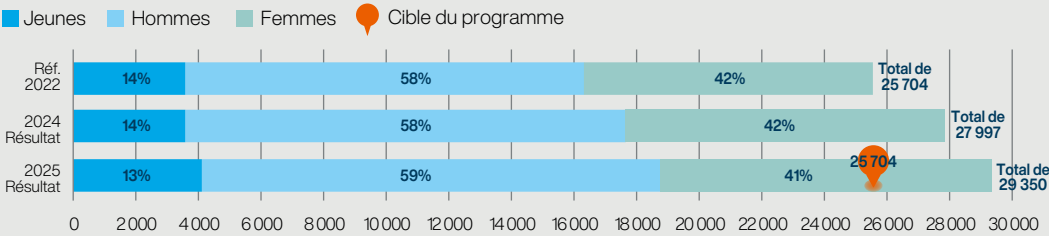
90 réunions de coordination ont été soutenues en 2025

85 mécanismes de coordination ont été soutenus dans 38 pays pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR



Résultat 1.3 - Renforcement des capacités de formulation et de mise en œuvre des politiques

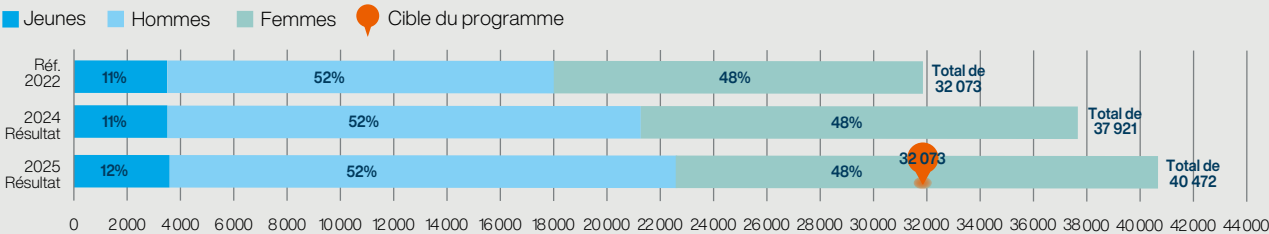
1.3.a – Nombre de fonctionnaires (ventilé par sexe et par âge) formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce



3 646 fonctionnaires supplémentaires ont été formés dans 39 pays pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 1 455 femmes, et en particulier 1 353 en 2025

Note: Le graphique présente le total cumulé des hommes et femmes participants. Les jeunes sont inclus à titre indicatif et ne contribuent pas au total cumulé.

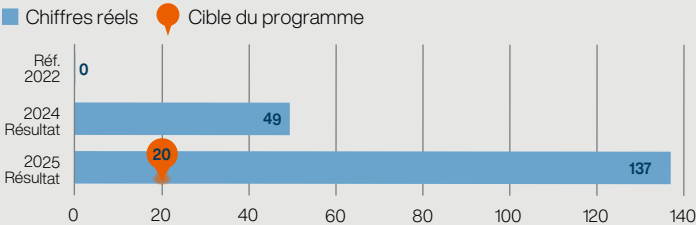
1.3.b – Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce pour participer au programme national en matière de commerce



8 399 acteurs du secteur privé supplémentaires ont été formés pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 3 886 femmes, et en particulier 2 551 en 2025

Note: Le graphique présente le total cumulé des hommes et femmes participants. Les jeunes sont inclus à titre indicatif et ne contribuent pas au total cumulé.

1.3.c – Nombre d'actions menées en rapport avec le suivi de l'impact des projets passés du CIR

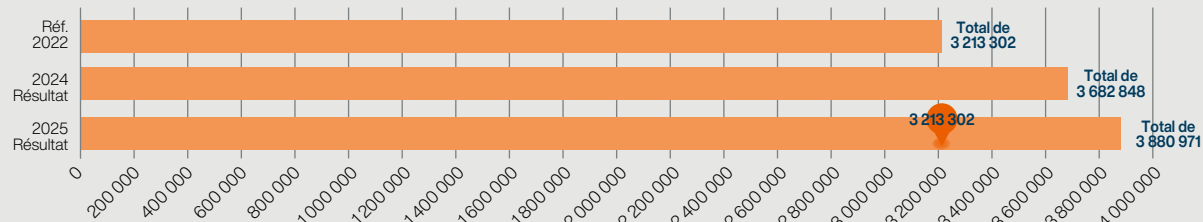


88 missions de suivi ont été effectuées dans 24 pays en 2025

Résultat 2 – Croissance des exportations et amélioration de l'accès aux marchés

2.a – Volume (t) de la production générée grâce aux interventions du CIR

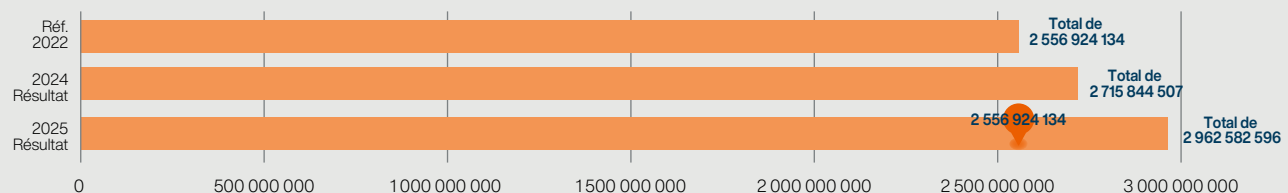
Volume de production Cible du programme



667 669 tonnes ont été produites par des bénéficiaires d'anciens projets de Catégorie 2 pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 198 122 tonnes en 2025

2.b – Valeur (USD) des exportations générées grâce aux interventions du CIR

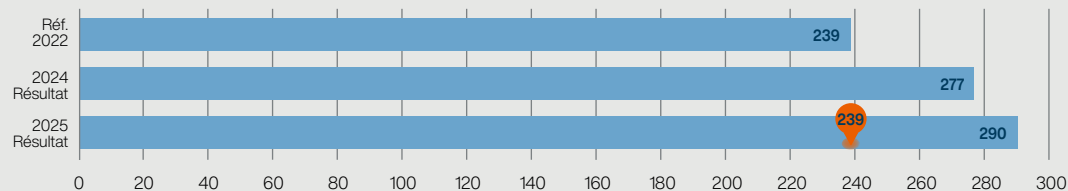
Valeur des exportations Cible du programme



405,6 millions d'USD d'exportations ont été générés pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR par des bénéficiaires d'anciens projets de Catégorie 2, dont 246,7 millions d'USD en 2025

2.c – Nombre de nouveaux marchés internationaux pénétrés avec l'aide du CIR

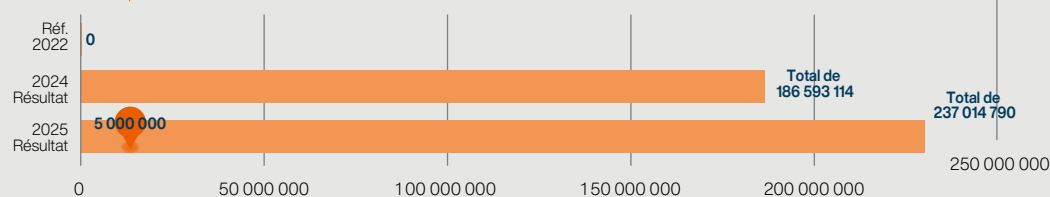
Chiffres réels Cible du programme



51 nouveaux marchés internationaux ont été pénétrés pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 13 en 2025

2.d – Ressources supplémentaires gérées par les UNMO et/ou provenant d'autres sources, y compris les partenaires financiers, les gouvernements et le secteur privé

Montant Cible du programme



50 millions d'USD ont été mobilisés auprès de partenaires de développement et de gouvernements de PMA dans les PMA en 2025

2.e – Nombre de projets supplémentaires non financés par le CIR conçus, mis en œuvre et/ou coordonnés par les UNMO

Chiffres réels Cible du programme

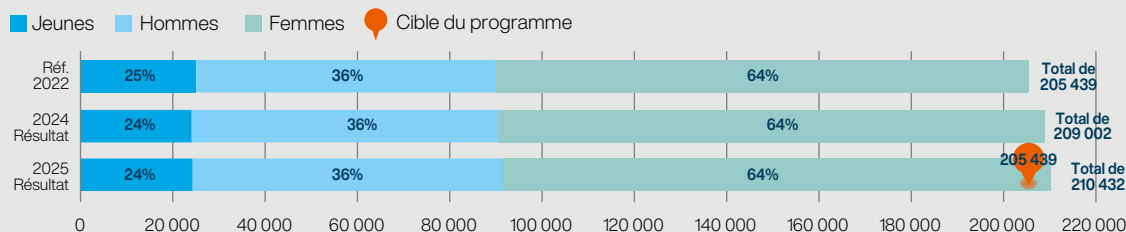


5,8 USD est le montant moyen du financement hors CIR géré par les UNMO pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR



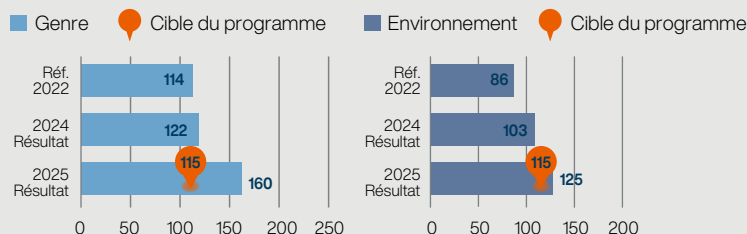
Résultat 2.1 – Amélioration de la participation des pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques pour une connectivité accrue aux marchés

2.1.a – Nombre total de personnes (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur grâce à une participation aux initiatives de renforcement des capacités du CIR



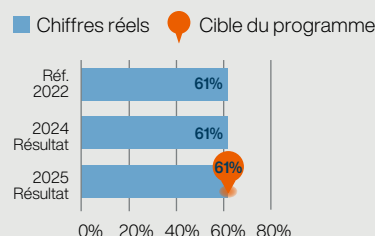
4 993 personnes ont été formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 2 595 femmes et 720 jeunes

2.1.b – Nombre d'activités de sensibilisation menées sur le thème de l'égalité des genres et de l'environnement



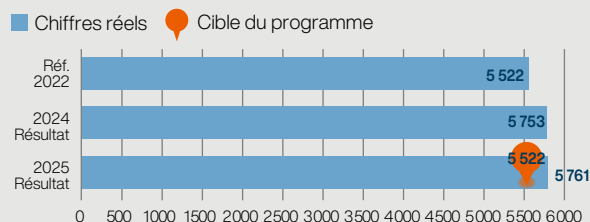
85 activités ont été soutenues dans 30 pays pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 46 sur l'égalité des genres et 39 sur l'environnement

2.1.c – Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires directs des projets dans les secteurs de production financés par le CIR



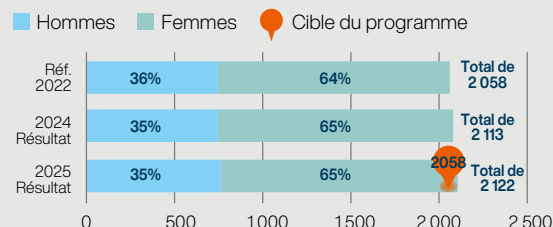
151 296 des 248 731 bénéficiaires au total depuis la Phase Deux du CIR sont des femmes

2.1.d – Nombre d'associations de producteurs (ventilé par MPME, appartenant à des femmes) formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur



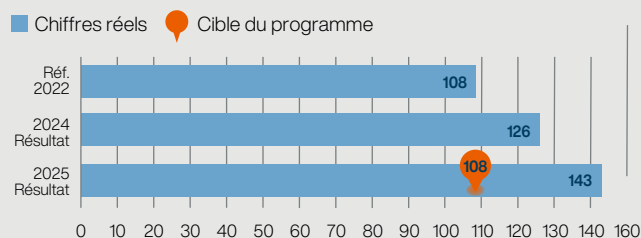
239 associations de producteurs ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR

2.1.e – Nombre de personnes (ventilé par sexe) participant à des foires commerciales liées à la connectivité des marchés



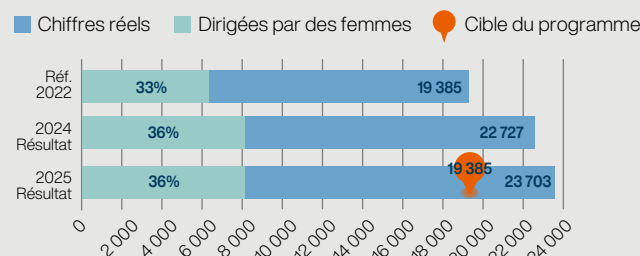
64 acteurs privés ont été soutenus pour participer à des foires commerciales pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR

2.1.f – Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec le soutien du CIR



35 initiatives de facilitation des échanges ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, dont 17 en 2025

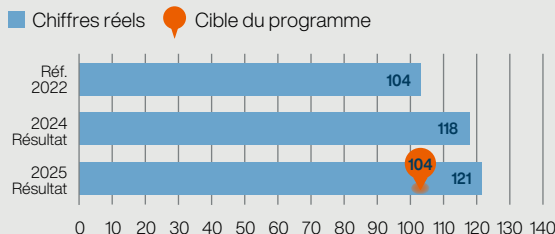
2.1.g – Nombre de MPME qui bénéficient d'un soutien dans le cadre d'un projet du CIR



4 318 MPME ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 976 en 2025

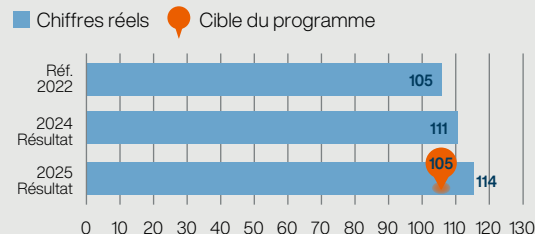
Résultat 2.2 - Amélioration de l'utilisation de la technologie dans la production et les services pour certaines chaînes de valeur

2.2.a – Nombre d'initiatives lancées pour le commerce électronique



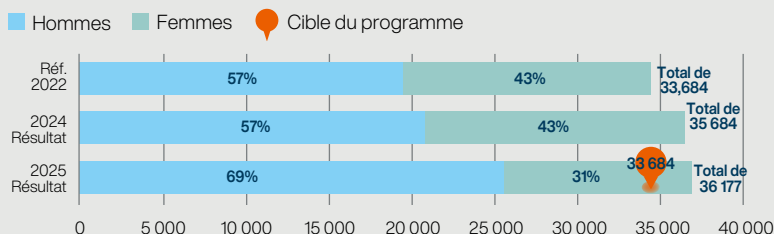
17 initiatives pour le commerce électronique ont été soutenues pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 3 en 2025

2.2.b – Nombre de nouvelles technologies adoptées dans le cadre de projets soutenus par le CIR



9 technologies ont été adoptées pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR

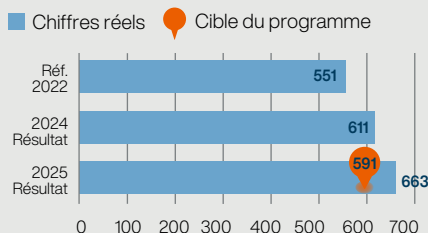
2.2.c - Nombre de personnes (ventilé par sexe) adoptant de nouvelles technologies grâce aux initiatives de renforcement des capacités du CIR



2 493 personnes ont adopté des technologies pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 493 en 2025

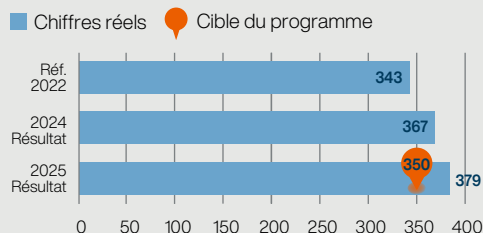
Résultat 2.3 - Soutien aux pays du CIR visant à mobiliser (directement ou indirectement) des ressources supplémentaires

2.3.a – Nombre de mesures prises par les partenaires du CIR (Agences/PEMO) pour contribuer à mobiliser des financements et de l'expertise



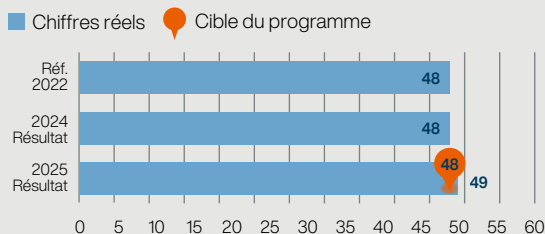
112 mesures de mobilisation ont été prises pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 52 soutenues en 2025

2.3.b – Nombre de projets financés par les partenaires de développement (partenaires financiers/agences/banques de développement) liés aux Matrices des actions des EDIC



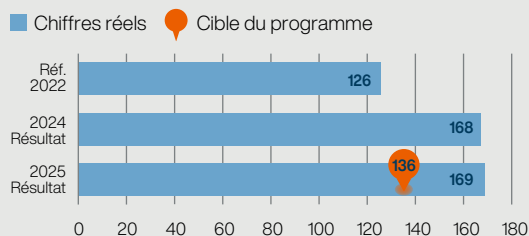
36 projets liés aux EDIC ont été mis en œuvre pendant la période de mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR, y compris 12 en 2025

2.3.c – Nombre de projets soutenus par le CIR mobilisant des ressources du secteur privé



1 projet additionnel en 2025 (Tanzanie)

2.3.d – Nombre de projets soutenus par le CIR bénéficiant d'un financement additionnel de la part de gouvernements et de partenaires de développement



43 projets du Dispositif intérimaire du CIR ont obtenu un financement additionnel de la part de gouvernements et de partenaires de développement (gouvernements 40, partenaires de développement 20, les deux 19)



Liste des projets du Dispositif intérimaire du CIR

Pays	Titre	Budget (USD)	PEMO
Bangladesh	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – ITC	50 000	ITC
Bangladesh	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – WAIPA	109 744	WAIPA
Bénin	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement béninois
Bhoutan	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement bhoutanais
Burkina Faso	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement burkinabè
Burundi	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	99 020	Gouvernement burundais
Cambodge	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	160 400	Gouvernement cambodgien
Comores	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	227 661	Gouvernement comorien
Congo, République démocratique du	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	86 834	WAIPA
Djibouti	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	164 730	Gouvernement djiboutien
Éthiopie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement éthiopien
Gambie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement gambien
Guinée	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement guinéen
Guinée-Bissau	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement bissau-guinéen
Haïti	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement haïtien
Îles Salomon	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	115 000	PNUD
Kiribati	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	48 812	CESAP
Kiribati	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – élaboration du DPP	15 000	PNUD
Lesotho	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	150 000	PNUD
Libéria	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	115 000	ITC
Madagascar	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	164 254	Gouvernement malgache
Malawi	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	100 000	WAIPA
Mali	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement malien
Mauritanie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement mauritanien
Mozambique	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	135 000	Gouvernement mozambicain
Népal	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	60 000	Gouvernement népalais
Niger	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement nigérien
Ouganda	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement ougandais
RDP lao	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	110 300	Gouvernement lao
République centrafricaine	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement centrafricain
Rwanda	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement rwandais
Sao Tomé-et-Principe	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	115 000	Gouvernement santoméen
Sénégal	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement sénégalais
Sierra Leone	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement sierra-léonais
Somalie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	149 681	TRAPCA
Somalie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – élaboration du DPP	15 000	TRAPCA
Soudan du Sud	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	PNUD
Tanzanie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	100 000	PNUD
Tanzanie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – élaboration du DPP	15 000	PNUD
Tchad	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement tchadien
Timor-Leste	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	169 550	Gouvernement timorais
Togo	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement togolais
Tuvalu	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – CESAP	48 204	CESAP
Tuvalu	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR – PNUD	39 411	PNUD
Vanuatu	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	95 020	WAIPA
Zambie	Projets soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR	165 000	Gouvernement zambien
Total		5 848 621	

Glossaire

AFD	Agence française de développement
AFE	Accord sur la facilitation des échanges
ANMO	Arrangement national de mise en œuvre
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ATLC	Assistance technique liée au commerce
CE	Conseil exécutif du CIR
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIR	Cadre intégré renforcé
DCP	Document-cadre du programme
DFAT	Département des affaires étrangères et du commerce (Australie)
DPP	Document de programme-pays
ÉDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce
FFD4	Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement
GFAS	Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR
GRE	Gestion du risque d'entreprise
ITFC	Société internationale islamique de financement du commerce
LEAP	Réserves de projets en RDP lao (plusieurs initiatives)

MAP	Matrice d'actions prioritaires
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
ODD	Objectifs de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
PEMO	Principale entité de mise en œuvre
PMA	Pays les moins avancés
PND	Plan national de développement
PON	Procédures opérationnelles normalisées
SE	Secrétariat exécutif du CIR
SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
SGI	Système de gestion de l'information
SGP+	Système généralisé de préférences plus
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
UNMO	Unité nationale de mise en œuvre du CIR
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
WAIPA	Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement
ZES	Zones économiques spéciales
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Crédits photos

Page de couverture, toutes images sauf une: © Shutterstock. En bas à gauche: © UNMO Rwanda.

Pages intérieures:

- | | |
|--|---|
| 5. © Secrétariat exécutif du CIR | 67. © UNMO Cambodge |
| 6. © OMC | 68. © UNMO Niger |
| 8. © Mission permanente de Djibouti auprès de l'OMC | 69. © UNMO RDP lao |
| 10. © Ratnakar Adhikari/CIR | 72. © UNMO Madagascar |
| 17. © Olivier Girard/CIR | 74. © UNMO Haïti |
| 21. © Shutterstock | 77. © UNMO Guinée-Bissau |
| 27. © IERD OMC | 81. © Shutterstock |
| 28-29. © Shutterstock | 86-87. © Shutterstock |
| 32. © Secrétariat exécutif du CIR | 90-91. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 33. © Shutterstock | 95. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 35. © Shutterstock | 97. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 37. © UNMO Tuvalu (gauche) | 99. © Olivier Girard/CIR |
| 37. © UNMO Bangladesh (droite) | 101. © Julian Sievers Juzbasic/CIR |
| 38-39. © Olivier Girard/CIR | 105. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 41. © Olivier Girard/CIR | 108-109. © Shutterstock |
| 42-43. © Shutterstock | 110-111. © IERD OMC |
| 45. © Shutterstock | 113. © Shutterstock |
| 48. © UNMO RDP lao | 115. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 49. © Ministère de l'industrie et du commerce du Sénégal | 116-117. © IERD OMC |
| 51. © IERD OMC | 118. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 53. © UNMO Sénégal (haut) | 120. © Avec l'aimable autorisation de S.E. Mme Cham Nimul (haut) |
| 53. © UNMO Zambie (bas) | 120. © Avec l'aimable autorisation de S.E. M. Guibolo Fanga Mathieu (bas) |
| 54. © UNMO Tanzanie | 121. © Avec l'aimable autorisation de Mme Helene Budliger Artieda (haut) |
| 55. © UNMO Sierra Leone | 121. © IERD OMC (bas) |
| 56. © UNMO Bhoutan | 123. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 57. © UNMO Éthiopie | 125. © Avec l'aimable autorisation de Sir Chris Bryant |
| 60. © UNMO Comores | 127. © Secrétariat exécutif du CIR |
| 62-63. © Shutterstock | 128-129. © IERD OMC |
| 65. © UNMO Cambodge | |

Rapport conçu et imprimé par la
Section de conception graphique et
événementielle, impression et distribution.
© CIR 2026

Publié en août 2026



Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC

Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 2
Suisse

+41 (0)22 739 66 50

eif.secretariat@wto.org

enhancedif.org

@EIF4LDCs

facebook.com/eif4ldcs

youtube.com/user/EIF4LDCs

flickr.com/photos/152818923@N04/

linkedin.com/company/11161784/



trade4devnews.enhancedif.org



INFORMATIONS



TRIBUNE LIBRE



ACTIVITÉS



RÉCITS D'EXPÉRIENCE



QUESTIONS-RÉPONSES



REPORTAGES PHOTO